



HÉMA-QUÉBEC

Produits sanguins

Cellules souches

Tissus humains

Saint-Laurent, le 14 janvier 2016

PAR COURRIEL [REDACTED]

OBJET : Votre demande d'accès à l'information du 17 décembre 2015

Monsieur,

En réponse à votre demande d'accès à l'information formulée en date du 17 décembre 2015, vous trouverez ci-joint nos fichiers d'indicateurs annuels de performance administrative pour les années 2011 à 2015. Nous n'avons malheureusement pu retracer les indicateurs de performance pour l'année 2009-2010 dans nos archives. Par conséquent, il nous est impossible de donner suite à votre demande pour ce formulaire précisément (art. 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*).

Nous espérons le tout à votre satisfaction et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

ORIGINAL SIGNÉ

Isabelle Allard, conseillère juridique
Responsable de l'accès aux documents et de
la protection des renseignements personnels
Tél. : (514) 832-5000 poste 240
Courriel : isabelle.allard@hema-quebec.qc.ca

IA/rn
p.j.

INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE ADMINISTRATIVE ¹

Questions soumises à tous les ministères et organismes à chaque année

PREMIÈRE COLLECTE : DU 1^{ER} MAI AU 30 JUIN 2009

Portant sur la période du 2008-04-01 au 2009-03-31

Transmis par courriel : yvan.charbonneau@hema-quebec.qc.ca

Héma-Québec

QUESTION 0

Si vous rapportez pour une période différente, l'indiquer ici (année, mois, jour) du . . . au . . .

Indicateur 1	Taux ² des ministères et organismes (MO) participant aux mécanismes de concertation gouvernementaux liés à la démarche de développement durable.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant participé à au moins 2 activités ou rencontres » destinées à tous les MO – À une (1) seule activité dans le cas des MO ayant moins de 5 employés.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (participation aux activités qu'il organise) <i>Les ministères et organismes n'ont pas à alimenter directement cet indicateur</i>	

QUESTION 1

POUR PERMETTRE AU BCDD DE CALCULER LES TAUX

<u>Nombre total d'employés de votre organisation</u> <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Nombre ETC</i>	1 313
Cochez si, selon vous, votre organisme n'est visé que pour ses <u>fonctions non juridictionnelles</u> <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	<input type="checkbox"/>

Indicateur 2	Taux des MO participant aux activités incontournables.
Cible	100 % des MO visés de cinq employés et plus ³ (pour les activités incontournables 1 et 2) / Nombre de MO visés de 5 employés et plus pour l'activité incontournable 3.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant amorcé ou réalisé au moins une action » à l'égard de chacune des 3 activités incontournables.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 2

ACTIONS À L'ÉGARD DES ACTIVITÉS INCONTOURNABLES

Avez-vous au moins une action <u>inscrite</u> dans votre Plan d'action à l'égard de :		
L'activité incontournable 1	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 3	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
Pour la période visée, avez-vous <u>débuté</u> ou <u>posé</u> des gestes pour contribuer à :		
L'activité incontournable 1	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
L'activité incontournable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 3	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

¹ Les informations demandées sont de nature administrative et peuvent être validées et transmises par le membre du CIDD ou l'officier/officière en développement durable de l'organisme interrogé. Les informations demandées étant connues à l'avance et répétitives (annuellement), elles peuvent donc être documentées en permanence.
² Si l'information le permet, pour cet indicateur, comme pour les autres indicateurs, l'information agrégée de toutes les réponses pourrait être ventilée en fonction de critères de distribution (distinction ministère et organisme / Taille (nombre d'employés) des ministères et organismes, etc.).
³ Pour alléger leur reddition de comptes, les petits organismes (0 à 4 employés), même si visés par les dispositions de la Loi, ne seront pas invités à transmettre leurs résultats relativement à plusieurs des activités comptabilisées.

Indicateur 3	Taux d'appropriation par les MO des outils d'aide à la décision et à l'analyse de projets.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO « utilisant au moins 2 des outils » proposés (Guide d'élaboration d'un Plan d'action / Guide de prise en compte des principes / etc.) - 1 des outils pour les organismes de moins de 5 employés.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 3	UTILISATION DES OUTILS GOUVERNEMENTAUX D'AIDE À LA DÉCISION ET À L'ANALYSE DE PROJETS		
Avez-vous utilisé <u>formellement</u> la démarche décrite au :			
Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	EN PARTIE <input checked="" type="checkbox"/>
Guide de prise en compte des principes de développement durable	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
<i>À venir : question similaire pour d'autres outils gouvernementaux qui seront mis à la disposition des ministères et organismes.</i>			

Indicateur 4	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO sensibilisé à la démarche de développement durable.
Cible	80 % d'ici 2011.
Mesure	Nombre d'employés « rejoints par au moins une activité de sensibilisation reconnue » admissible
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 4	PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE		
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure</i>			
Avez-vous mené une ou plusieurs des activités suivantes destinées expressément à la sensibilisation 1) à la démarche de développement durable, ou 2) sur votre Plan d'action de développement durable Indiquez le nombre d'employés rejoints par chaque activité (compilation totale par le BCDD)			
<u>Bulletin périodique</u> dédié au développement durable (au moins deux numéros dans l'année écoulée), incluant une <u>opération permettant de mesurer objectivement</u> le lectorat	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>	NOMBRE
<u>Chronique structurée</u> dans un bulletin général de votre organisation (au moins deux fois dans l'année écoulée), incluant une <u>opération permettant de mesurer objectivement</u> le lectorat	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NOMBRE 2 400
<u>Événement thématique dédié</u> d'une durée d'au moins quatre-vingt-dix (90) minutes.	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NOMBRE 110
Série de <u>présentations thématiques</u> (midi ou autrement) (au moins deux au cours de l'année écoulée)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NOMBRE 72

Indicateur 5	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.
Cible	50 % des employés de l'administration publique (2013).
Mesure	Nombre d'employés des MO « ayant participé à une formation spécialisée » destinée à leur permettre d'acquérir une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour réaliser leurs activités régulières.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 5	PERSONNEL AYANT PARTICIPÉ À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION SPÉCIFIQUE À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA PRENDRE EN COMPTE DANS SES ACTIVITÉ RÉGULIÈRES		
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure</i>			
Avez-vous mené une ou plusieurs des activités suivantes destinées expressément à la formation 1) à la démarche de développement durable, ou 2) des personnels qui ont à administrer la démarche de développement durable Indiquez le nombre d'employés rejoints par chaque activité (compilation totale par le BCDD)			
<u>Session de formation régulière</u> d'une catégorie de personnel intégrant une <u>section structurée sur la prise en compte des principes</u> de développement durable	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>	NOMBRE
Formation d'au moins une demi-journée des membres du comité d'élaboration de votre Plan d'action de développement durable	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>	NOMBRE
<u>Formation offerte par le BCDD et ses partenaires</u> (élaboration d'un plan d'action, prise en compte des principes de développement durable, cadres ou systèmes de gestion environnementale, formation des acheteurs, reddition de comptes en matière de développement durable, organisation d'événements écoresponsables, etc.) (NOTE : cette information sera compilée directement par le BCDD)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	NOMBRE 4

Indicateur 6	Taux des MO ayant intégré leurs bilans de développement durable dans leurs rapports annuels.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre des MO ayant inscrit une section distincte sur la démarche de développement durable dans leur rapport annuel de gestion ou d'activité.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 6	SECTION SUR LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS VOTRE RAPPORT ANNUEL	
Période couverte par votre dernier rapport annuel de gestion ou d'activité (année, mois, jour)	du 01-04-2007 au 31 03 2008	
Présence d'une section distincte sur la démarche de développement durable dans ce dernier rapport annuel publié de gestion ou d'activité	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

Indicateur 7	(Activité incontournable 2) Taux des MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale.
Cible	50 % des MO visés d'ici 2011.
Mesure	Nombre de MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 7	CADRE OU SYSTÈME DE GESTION ENVIRONNEMENTALE	
Avez-vous adopté ou opéré un <u>cadre ou un système de gestion environnementale</u>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Avez-vous comme objectif d'adopter :		
<input type="checkbox"/> un cadre	D'ici 2011	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> un système		
<input type="checkbox"/> un cadre ou un système		
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Ce n'est pas un objectif du plan d'action mais nous adopterons un cadre de gestion</i>		

Indicateur 8	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 4 des « gestes (identifiés par ✓ dans la Question 8) » requis pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux (Politiques ou stratégies sur les matières résiduelles, la consommation d'eau, la consommation énergétique, l'émission de substances ou de GES, l'utilisation du transport collectif).
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 8	CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX	
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure</i>		
✓ Avez-vous mis en œuvre une ou plusieurs des mesures suivantes pour réduire les émissions de GES des employés pour se rendre au travail		
<u>Soutenu le transport en commun</u>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Facilité le covoiturage	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Mis à la disposition des stationnements pour vélo incluant des douches	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Adopté un <u>programme employeur</u>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
✓ Avez-vous adopté des <u>directives</u> visant à réduire les émissions de GES des employés dans le cadre de leur travail		
Privilégié le transport en commun	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Acquis et loué des <u>véhicules plus écologiques</u>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<u>Rendu disponible des installations pour visioconférences</u>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Sensibilisé aux habitudes de conduite éconergétiques	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
✓ Avez-vous adopté des <u>directives</u> visant la réduction de la consommation d'énergie au bureau		
<u>Optimisation des options d'alimentation des ordinateurs</u>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Fermeture de l'éclairage des pièces fermées	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
✓ Avez-vous un <u>système de récupération multimatières</u> (papier/carton, plastique, verre, métal)		
Desservant au moins 60 % de votre personnel?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

**QUESTION 8
(SUITE)**

CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX

✓ Avez-vous mis en œuvre des <u>mesures de sensibilisation</u> visant la réduction à la source ou le réemploi		
Élimination des verres de styromousse	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Remplacement des bouteilles d'eau pour les réunions par des contenants réemployables	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Réemploi des cartouches d'imprimantes	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Utilisation de piles rechargeables	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
✓ Avez-vous adopté des <u>directives prônant la réduction de la consommation de papier</u>		
<u>Impression recto verso automatisée</u>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<u>Lecture à l'écran privilégiée par rapport à l'impression</u>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
✓ Avez-vous demandé l'utilisation de produits et matériaux moins dommageables pour l'environnement dans vos aménagements de bureaux ou pour votre mobilier pour respecter un ou les critères suivants		
<u>Recyclés ou recyclables</u>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
<u>À faible émission de COV</u>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<u>Réemployables</u>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 9	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 3 des « gestes (identifiés par ✓ ci-après) » requis pour démontrer l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables
Compilation annuelle par le BCDD (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 9

ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES

*Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence.
Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure*

✓ Avez-vous <u>acheté au moins 80 % de papiers fins à 100 % recyclé contenant au moins 30 % de fibres post-consommation</u> ⁴	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
✓ Avez-vous acheté dans une <u>proportion d'au moins 80 % des micro-ordinateurs</u> répondant aux <u>critères EPEAT</u>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
✓ Avez-vous mis en place ou appliqué une <u>directive interne interdisant le surclassement</u> lorsque votre personnel loue un véhicule automobile	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Votre organisation est-elle propriétaire de véhicules automobiles légers	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
✓ Si oui, avez-vous mis en place ou appliqué un processus d'autorisation interne formel qui prévoit l'utilisation d'un <u>questionnaire d'évaluation de vos besoins réels</u> ainsi qu'une approbation du résultat par un cadre supérieur	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
✓ Avez-vous ajusté votre processus d'acquisition pour intégrer des <u>dispositions écoresponsables</u>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
✓ Avez-vous tenu ou participé à une <u>activité de formation</u> aux produits écoresponsables pour vos responsables d'achat et vos acheteurs	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
✓ Avez-vous intégré des <u>dispositions environnementales ou écoresponsables</u> à vos achats (ex : modifié des clauses d'achat intégrant des dispositions environnementales, etc.)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
✓ Avez-vous acquis un bien par l'entremise du <u>babillard des biens excédentaires du Service de valorisation des surplus (SVS)</u> du gouvernement	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

⁴ Notez que si votre organisation s'approvisionne principalement auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), vous recevrez directement du BCDD une estimation de vos achats de papiers fins recyclés que vous pourrez valider et qui permettra de répondre directement à cette question.

Indicateur 10	Nombre et distribution de MO ayant réalisé des actions relatives aux objectifs gouvernementaux et nombre d'actions.
Cible	Non applicable.
Mesure	Nombre de MO ayant inscrit, débuté, posé, complété ou retiré des actions à l'égard de chacun des 29 objectifs gouvernementaux et identification (libellé, cible, indicateur, statut) de chaque action.
Compilation annuelle sous forme d'une distribution par le BCDD (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 10	RÉALISATION D' ACTIONS À L'ÉGARD DE CHACUN DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX
Pour chacun des objectifs (parmi les 29) gouvernementaux	
Indiquez le libellé, la cible et l'indicateur pour chacune des actions de votre Plan d'action de développement durable.	
Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez débutée, posée, complétée ou retirée.	

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

1,1 Élaborer un plan de communication tenant compte des différentes réalités opérationnelles du personnel en utilisant des outils de communication appropriés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action posée <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre d'employés participant aux formations			
Cible(s) : 80% du personnel			
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>			

N° et Libellé de l'action :

1,2 Mettre en oeuvre des plans spécifiques de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action posée <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : nombre d'employés participant aux formations			
Cible(s) : 90% du personnel administratif visé			
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>			

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

4,1 Accentuer les mesures en cours en matière de prévention.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input type="checkbox"/>	Action posée <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre d'employés participants aux activités ciblées			
Cible(s) : 75% du personnel à risque			
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>			

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

6,1 Identifier des marchés potentiels pour lesquels les critères de développement durable pourront être utilisés et utiliser ces critères dans les appels d'offres et les marchés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input type="checkbox"/>	Action posée <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de marché incluant des clauses de DD			
Cible(s) : Tout les marchés de construction			
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Le potentiel des marchés d'acquisition de biens est en évaluation			

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

7,1 Mettre à niveau un outil de suivi de consommation d'énergie.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action posée <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Obtention des résultats de façon mensuelle			
Cible(s) : données disponibles le 15 du mois suivant			
Vos commentaires s'il y a lieu :			

N° et Libellé de l'action :

7,2 Réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action posée <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Consommation énergétique en GJ/m2			
Cible(s) : Réduction année sur année de 3%			
Vos commentaires s'il y a lieu :			

N° Objectif gouvernemental : 14

N° et Libellé de l'action :

14,1 Rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail et vie personnelle (CTVP).

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input type="checkbox"/>	Action posée <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre d'employés ayant accès au programme			
Cible(s) :			
Vos commentaires s'il y a lieu :			

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,1 Promouvoir le don de sang en milieu scolaire.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action posée <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de collectes scolaires			
Cible(s) : Augmentation année sur année			
Vos commentaires s'il y a lieu :			

N° et Libellé de l'action :

24,2 Développer un programme de formation pour les bénévoles permanents sur la gestion de l'attente en collecte mobile.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input type="checkbox"/>	Action posée <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de bénévoles formés			
Cible(s) : formation de tout les bénévoles permanents			
Vos commentaires s'il y a lieu :			

N° et Libellé de l'action :

24,3 Maintien du nombre de bénévoles actifs à environ 16 000.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :			
Action débutée <input type="checkbox"/>	Action posée <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de bénévoles			
Cible(s) : Maintien a 16 000			
Vos commentaires s'il y a lieu :			

N° et Libellé de l'action :

24,4 Participer à des projets avec des associations et des organismes internationaux

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action débutée

Action posée

Action complétée

Action retirée

Indicateur(s) : Etendue du rayonnement dans les organisations internationales

Cible(s) :

Vos commentaires s'il y a lieu : **Augmentation de la présence en Afrique francophone**

INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE ADMINISTRATIVE ¹

Questions soumises à tous les ministères et organismes à chaque année

COLLECTE DU 1^{ER} MAI AU 30 JUIN 2011 ²

Portant sur la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

Héma-Québec

QUESTION 0

Si vous rapportez pour une période différente, l'indiquer ici (année, mois, jour) du - - au - -

Indicateur 1	Taux ³ des ministères et organismes (MO) participant aux mécanismes de concertation gouvernementaux liés à la démarche de développement durable.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant participé à au moins 2 activités ou rencontres » destinées à tous les MO – À une (1) seule activité dans le cas des MO ayant moins de 5 employés. Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (participation aux activités qu'il organise) <i>Les ministères et organismes n'ont pas à alimenter directement cet indicateur</i>

QUESTION 1

POUR PERMETTRE AU BCDD DE CALCULER LES TAUX

Nombre total d'employés de votre organisation <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	2009-2010 : 1 313	2010-2011 : 1346
Cochez si, selon vous, votre organisme n'est visé que pour ses fonctions non juridictionnelles <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Indicateur 2

Taux des MO participant aux activités incontestables.	
Cible	100 % des MO visés de cinq employés et plus ⁴ (pour les activités incontestables 1 et 2) / Nombre de MO visés de 5 employés et plus pour l'activité incontestable 3.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant amorcé ou réalisé au moins une action » à l'égard de chacune des 3 activités incontestables. Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)

QUESTION 2

ACTIONS À L'ÉGARD DES ACTIVITÉS INCONTOURNABLES

Avez-vous au moins une action inscrite dans votre Plan d'action à l'égard de :

L'activité incontestable 1	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontestable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontestable 3 <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
Pour la période visée, avez-vous débuté ou poursuivi des gestes pour contribuer à :		
L'activité incontestable 1	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontestable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontestable 3	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

¹ Les informations demandées sont de nature administrative et peuvent être validées et transmises par le membre du CIDD ou l'officier/officière en développement durable de l'organisme interrogé. Les informations demandées étant connues à l'avance et répétitives (annuellement), elles peuvent donc être documentées en permanence.

² Le formulaire automatisé de collecte qui vous sera transmis le 1^{er} mai 2011 sera partiellement complété à l'avance (les champs en **noir** à partir des informations déjà disponibles dans la banque de données du BCDD. Vous devrez compléter les champs en **bleu**.)

³ Si l'information le permet, pour cet indicateur, comme pour les autres indicateurs, l'information agrégée de toutes les réponses pourrait être ventilée en fonction de critères de distribution (distinction ministère et organisme / Taille (nombre d'employés) des ministères et organismes, etc.).

⁴ Pour alléger leur reddition de comptes, les petits organismes (0 à 4 employés), même si visés par les dispositions de la Loi, ne seront pas invités à transmettre leurs résultats relativement à plusieurs des activités comptabilisées.

Indicateur 3	Taux d'appropriation par les MO des outils d'aide à la décision et à l'analyse de projets.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO « utilisant au moins 2 des outils » proposés (Guide d'élaboration d'un Plan d'action / Guide de prise en compte des principes / etc.) - 1 des outils pour les organismes de moins de 5 employés. Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)

QUESTION 3

UTILISATION DES OUTILS GOUVERNEMENTAUX D'AIDE À LA DÉCISION ET À L'ANALYSE DE PROJETS

Avez-vous utilisé formellement la démarche décrite au :

3.1 Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable <i>Yos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> EN PARTIE <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
3.2 Guide de prise en compte des principes de développement durable <i>Yos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
3.3 Guide pour un financement responsable <i>Yos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>

À venir : *question similaire pour d'autres outils gouvernementaux qui seront mis à la disposition des ministères et organismes.*

N/A : ne s'applique pas.

Indicateur 4	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO sensibilisé à la démarche de développement durable.
Cible	80 % d'ici 2011.
Mesure	Nombre d'employés « rejoints par au moins une activité de sensibilisation reconnue » admissible Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)

QUESTION 4

PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence.
Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure

Avez-vous mené une ou plusieurs des activités suivantes destinées expressément à la **sensibilisation** 1) à la démarche de développement durable, ou 2) sur votre Plan d'action de développement durable

4.1 Avez-vous utilisé auprès de votre personnel au moins deux outils distincts de sensibilisation à la démarche de développement durable ou aux engagements de votre Plan d'action (sous forme papier ou électronique : bulletin, chronique, vidéo, concours, ...) et répondant aux critères de base ?

Yos commentaires s'il y a lieu :

1- Deux articles dans le journal interne Les Mots d'Héma présentant les réalisations liées au Plan d'action d'Héma-Québec.

2- Campagne de sensibilisation au développement durable : 3 affiches, 3 courriels informatifs, petit carton informatif pour le personnel des collectes, concours pour le personnel afin de tester leurs connaissances en développement durable.

4.2 Avez-vous tenu au moins deux (une si vous avez moins de 50 employés) activités thématiques de sensibilisation de votre personnel à la démarche de développement durable ou aux engagements de votre Plan d'action (atelier de travail, forum de discussions, conférence, rencontre de direction, ...) d'une durée minimale d'une heure et répondant aux critères de base ?

Yos commentaires s'il y a lieu :

1- Conférence sur le défi climatique (1 h 30) pour les unités administratives Ressources humaines et Administration et finances.

2- Rencontre d'information (1 h) sur le programme de départ progressif à la retraite (conciliation travail/vie personnelle).

4.3 Votre organisation a-t-elle accueilli des nouveaux employés ?

OUI NON

Si oui, avez-vous tenu une **activité d'accueil** de votre nouveau personnel intégrant une section portant sur votre Plan d'action de développement durable ?

Yos commentaires s'il y a lieu :

1- Intégration du contenu de la campagne de sensibilisation dans les manuels d'accueils remis aux nouveaux employés ainsi que présentation du plan d'action d'Héma-Québec en matière de développement durable.

Indicateur 5	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.
Cible	50 % des personnels ciblés de l'administration publique (2013).
Mesure	Pourcentage des personnels ciblés « ayant participé à une formation » destinée à leur permettre d'acquérir une connaissance suffisante de la démarche de développement durable et de la prise en compte des principes de développement durable.

QUESTION 5

PERSONNEL AYANT PARTICIPÉ À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION TRAITANT DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

5.1 Avez-vous tenu ou votre personnel a-t-il suivi une formation traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable à des personnels ciblés ?

OUI NON

Si oui, quelle est la proportion des personnels ciblés de votre organisation qui a suivi des sessions de formation ?

- Nombre de personnes ciblées: 10 _____

Y. Charbonneau, J. Martel, L. Pelletier, A. Ocraïm, N. Renaud, J.F. Deschênes, H. Akzam, D. Vinet, M. Hamel, D. Martin

- du 1^{er} janvier 2008 au 31 mars 2010 70 _____ % N/D

(LP, JM, DM, NJ, NR, JFD, AO)

- du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 80 _____ %

(LP, JM, DM, NJ, NR, AO, PL, MH)

AUTRES FORMATIONS

5.2 Avez-vous tenu ou votre personnel a-t-il suivi une formation sur les acquisitions écoresponsables ?

OUI NON

Vos commentaires s'il y a lieu : Suivi- Rencontre du 12 mai 2010 sur le développement durable et les nouvelles règles d'acquisition

5.3 Avez-vous tenu ou votre personnel a-t-il suivi une formation sur les événements écoresponsables ?

OUI NON

Vos commentaires s'il y a lieu : Formation sur les événements écoresponsables suivie avec Équiterre, Conseil québécois des événements écoresponsables,

5.4 Avez-vous participé à une formation sur l'élaboration d'un Système ou d'un Cadre de gestion environnementale organisée par le BCDD ?

OUI NON

Vos commentaires s'il y a lieu : Participé - 4 modules de formations sur 4 jours (LP, AO, MH) puis rencontre le 29 septembre 2010 pour une formation synthèse.

Indicateur 6	Taux des MO ayant intégré leurs bilans de développement durable dans leurs rapports annuels.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre des MO ayant inscrit une section distincte sur la démarche de développement durable dans leur rapport annuel de gestion ou d'activité. Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).

QUESTION 6

SECTION SUR LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS VOTRE RAPPORT ANNUEL

Période couverte par votre dernier rapport annuel de gestion ou d'activité publié au plus tard le 31 mars 2011

du 2009-04-01 au 2010-03-31

Présence d'une section distincte sur la démarche de développement durable dans ce dernier rapport annuel de gestion ou d'activité

OUI NON

Indicateur 7	(Activité incontournable 2) Taux des MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale.
Cible	50 % des MO visés d'ici 2011.
Mesure	Nombre de MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale. Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).

QUESTION 7

SYSTÈME OU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

7.1 Vous aviez comme objectif d'adopter :

⁵ Le pourcentage final des employés formés des personnels ciblés sera établi à partir des effectifs de votre personnel en mars 2013.

un système
 un cadre
 des gestes ponctuels

Vos commentaires s'il y a lieu :

7.2	Avez-vous adopté un système ou un cadre de gestion environnementale avant le 01 avril 2011 ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
7.3	Avez-vous débuté la mise en œuvre d'un système ou d'un cadre ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
7.4	Dans le cas où il s'agit seulement de la réalisation de gestes ponctuels, avez-vous débuté leur application ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 8	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 4 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 8) » requis pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux (Politiques ou stratégies sur les matières résiduelles, la consommation d'eau, la consommation énergétique, l'émission de substances ou de GES, l'utilisation du transport collectif).

Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).

QUESTION 8 CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX⁶

Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure

8.1	Avez-vous rendu disponible (ou utilisé) des installations pour vidéoconférence accessibles à une majorité du personnel concerné ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Déjà établi</i>			N/A <input type="checkbox"/>
8.2	Avez-vous mis en œuvre des mesures de réduction de consommation de carburant et d'émissions de gaz à effet de serre dans le domaine du transport ? (voir fiche technique 1)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Par la location de 4 nouveaux véhicules hybrides</i>			
8.3	Votre organisation est-elle propriétaire ou loue-t-elle à long terme un ou des véhicules automobiles légers ? (si oui, répondez à la question suivante) OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Avez-vous mis en place et appliqué un mécanisme de mesure de la consommation de carburant et des distances parcourues ? (voir fiche technique 2)		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Déjà établi pour des aspects budgétaires</i>			
8.4	Avez-vous réalisé des activités de sensibilisation aux économies d'énergie au bureau ? (voir fiche technique 3)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>			
8.5	Au moins 60 % de votre personnel a-t-il accès à un système de récupération multimatériaux (papier/carton, verre, métal, plastique) ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>			
8.6	Avez-vous mené des activités de sensibilisation visant la réduction de la consommation d'eau potable embouteillée au bureau ? (voir fiche technique 4)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Retrait des distributeurs d'eau embouteillée des établissements administratifs afin de forcer l'utilisation des fontaines d'eau. Pour les collectes mobiles retrait des bouteilles d'eau remplacées par des contenants de 8 litres.</i> 		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
8.7	Avez-vous des directives ou des processus d'automatisation de l'impression recto verso pour la majorité de vos équipements ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>			
8.8	Avez-vous adopté ou appliqué des règles de gestion des biens excédentaires privilégiant notamment le réemploi (mobilier, cartouches d'imprimantes, fournitures, espaces réservés, ...) ? (voir fiche technique 5)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>			

⁶ Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques.

Indicateur 9	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 3 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 9 » requis pour démontrer l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
	Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).

QUESTION 9

ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESponsables⁷

Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence.
Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure

9.1 Avez-vous acheté au moins 80 % de papiers et de cartons recyclés contenant des fibres post-consommation pour <u>chacune des catégories</u> suivantes ? (voir fiche technique 6) <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Le papier utilisé dans les photocopieurs est du papier recyclé acheté dans le cadre de l'offre permanente des Services Partagés du Québec.</i>	PAPIERS FINIS : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> FOURNITURES DE BUREAU : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PAPIERS SANITAIRES : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/> CARTONS D'EMBALLAGE : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
9.2 Avez-vous requis l'utilisation de papiers recyclés contenant des fibres post-consommation dans au moins 50 % de vos contrats d'impression ? (voir fiche technique 6) <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
9.3 Avez-vous acheté ou possédez-vous, dans une proportion d'au moins 80 %, des micro-ordinateurs (de table, portables) et des écrans répondant aux critères EPEAT ? (voir fiche technique 7) <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>Héna-Québec utilise majoritairement deux types de postes de travail et de serveurs :</p> <p>Postes de type client léger (Wise Winterm). Ces appareils sont beaucoup moins volumineux que les postes traditionnels et moins énergivores et sont accrédités Energy Star. Les appareils de type 'desktop' qui sont retirés sont envoyés à une institution qui s'occupe de démonter les appareils et de recycler les matériaux.</p> <p>L'ordinateur portable de type IBM/Lenovo. Le modèle courant est le T500. Certifié EPEAT Silver et Energy Star Compliant 4.0.</p> <p>Serveurs de type IBM à lame séries HS et serveurs de type X IBM. Les serveurs à lames sont moins volumineux que les serveurs traditionnels de type X, dégagent moins de chaleur et par conséquent requièrent moins de capacité de climatisation à performance égale. La fiche technique des serveurs à lame HS indique que cet appareil est « energy smart », Héna-Québec a mis en place un programme et a déjà commencé à remplacer les serveurs de type X. Cette mesure se poursuivra au cours des prochaines années.</p> <ul style="list-style-type: none"> Programme de remplacement d'écran à cathodes par des écrans plats <p>Héna-Québec a remplacé les écrans de type cathodiques par des écrans plats de type LCD. Les modèles achetés par Héna-Québec sont du type Energy Star. Les écrans cathodiques qui sont retirés sont envoyés à une institution qui s'occupe de démonter les appareils et de recycler les matériaux.</p>	
9.4 Votre organisation est-elle propriétaire ou louez-vous à long terme un ou des véhicules automobiles légers ? (si oui, répondez à la question suivante) <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Si vous avez envisagé acquérir un ou des véhicules légers, avez-vous utilisé le questionnaire d'évaluation et d'approbation proposé et avez-vous documenté les résultats de ces utilisations ? (voir fiche technique 8) <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Location trop récente</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input checked="" type="checkbox"/>
9.5 Avez-vous intégré des dispositions environnementales ou écoresponsables à certains de vos contrats d'approvisionnement en biens et services (par exemple : réaménagements, déménagements, gestion d'immeubles, produits d'entretien, acquisition de mobilier, ...) ? (voir fiche technique 9) <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
9.6 Avez-vous acquis, après évaluation de vos besoins, des imprimantes moins dommageables pour l'environnement ? (voir fiche technique 10) <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Nous avons fait l'acquisition d'imprimantes qui ont remplacé des imprimantes de technologie plus onéreuses sur le plan du développement durable, lors de la sélection et l'achat de nouveaux appareils, la Direction des Achats s'assure de la</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>

⁷ Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques.

QUESTION 9**ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES⁷**

conformité à la certification Énergie STAR.

9.7 Avez-vous acheté des cartouches d'impression au laser réusinées et avez-vous une procédure pour retourner les produits défectueux ? ([voir fiche technique 11](#))

Vos commentaires s'il y a lieu : Héma-Québec a procédé à son propre appel d'offres pour la fourniture des cartouches laser. Le contrat qui en a résulté contient des dispositions relativement à la fourniture de cartouches recyclées dans la plus grande mesure possible. Le contrat prévoit également que le fournisseur distribue les rtouches dans les diverses salles de reprographie et récupère les cartouches vides.

OUI NON

Indicateur 10	Nombre et distribution de MO ayant réalisé des actions relatives aux objectifs gouvernementaux et nombre d'actions.	
Cible	Non applicable.	
Mesure	Nombre de MO ayant inscrit, débuté, poursuivi, complété ou retiré des actions à l'égard de chacun des 29 objectifs gouvernementaux et identification (libellé, cible, indicateur, statut) de chaque action. Compilation annuelle sous forme d'une distribution par le BCDD (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 10

RÉALISATION D' ACTIONS À L'ÉGARD DE CHACUN DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Pour chacun des objectifs (parmi les 29) gouvernementaux
Indiquez le libellé, la cible et l'indicateur pour chacune des actions de votre Plan d'action de développement durable.
Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N°Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

- 1,1 Élaborer un plan de communication tenant compte des différentes réalités opérationnelles du personnel en utilisant des outils de communication appropriés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				

Indicateur(s) : Nombre d'employés participant aux formations

Cible(s) : 80% du personnel

Vos commentaires s'il y a lieu : Le plan de communication 2009-2013 a été élaboré mais certaines actions du plan sont à venir.

N° et Libellé de l'action :

- 1,2 Mettre en oeuvre des plans spécifiques de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant : même que ci-haut

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				

Indicateur(s) : nombre d'employés participant aux formations

Cible(s) : 90% du personnel administratif visé

Vos commentaires s'il y a lieu : Conférence sur le Défi climatique (1h30) pour les unités administratives Ress. humaines et Administration et finances.

N°Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

- 4,1 Accentuer les mesures en cours en matière de prévention.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				

Indicateur(s) : Nombre d'employés participants aux activités ciblées

Cible(s) : 75% du personnel à risque

*Vos commentaires s'il y a lieu : Plusieurs actions ont été menées pour l'atteinte de cet objectif. Notons la poursuite des rencontres régulières entre les comités de santé et sécurité et l'ensemble des syndicats ainsi qu'une présence accrue de la conseillère en santé et mieux-être sur les lieux de collectes afin de régler sans délai des problématiques particulières. Une analyse ergonomique des postes de travail est également dorénavant possible pour le personnel de bureau qui en fait la demande.
D'autre part, Héma-Québec travaille actuellement à la mise en place d'une ligne téléphonique dédiée aux gestionnaires, par le biais de son programme d'aide aux employés, afin d'obtenir des méthodes de résolutions de problèmes face aux employés qui éprouvent des difficultés d'ordre psychologique ou d'adaptation au travail.*

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

6,1 Identifier des marchés potentiels pour lesquels les critères de développement durable pourront être utilisés et utiliser ces critères dans les appels d'offres et les marchés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
---	---	--	--	---

Indicateur(s) : Nombre de marché incluant des clauses de DD

Cible(s) : Tous les marchés de construction

Vos commentaires s'il y a lieu :

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

7,1 Mettre à niveau un outil de suivi de consommation d'énergie.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
---	--	--	---	---

Indicateur(s) : Obtention des résultats de façon mensuelle

Cible(s) : Données disponibles le 15 du mois suivant

Vos commentaires s'il y a lieu : Mise en place du logiciel Hélios effectuée, compilation des données à jour, nous débuterons l'analyse de notre consommation d'énergie dans les semaines à venir.

N° et Libellé de l'action :

7,2 Réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
---	---	---	---	---

Indicateur(s) : Consommation énergétique en GJ/m2

Cible(s) : Réduction année sur année de 3%

- *Vos commentaires s'il y a lieu :* Héma-Québec dans un effort de réduction de l'énergie a procédé à l'installation d'un système de micro-modulation sur les chaudières de l'établissement de Montréal afin de réduire la consommation de gaz de ces équipements et déjà une économie de 12% a été observée entre l'année 2009 et celle de 2010 (année complète de référence). En ce qui a trait à l'électricité Héma-Québec maintiendra sa réduction d'énergie de l'ordre de 3% par année en évaluant la possibilité de mettre en œuvre d'autres moyens efficaces afin de réduire la consommation par rapport aux augmentations des coûts d'énergie.

N° Objectif gouvernemental : 14

N° et Libellé de l'action :

14,1 Rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail et vie personnelle (CTVP).

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
---	---	---	---	---

Indicateur(s) : Nombre d'employés ayant accès au programme

Cible(s) :

Vos commentaires s'il y a lieu : 166 employés maintenant inscrit au programme

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,1 Promouvoir le don de sang en milieu scolaire.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				

Indicateur(s) : Nombre de collectes scolaires

Cible(s) : Augmentation année sur année

Vos commentaires s'il y a lieu :

N° et Libellé de l'action :

24,2 Développer un programme de formation pour les bénévoles permanents sur la gestion de l'attente en collecte mobile.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				

Indicateur(s) : Nombre de bénévoles formés

Cible(s) : Formation de tous les bénévoles permanents

Vos commentaires s'il y a lieu :

N° et Libellé de l'action :

24,3 Maintien du nombre de bénévoles actifs à environ 16 000.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				

Indicateur(s) : Nombre de bénévoles

Cible(s) : Maintien à 16 000

Vos commentaires s'il y a lieu : Héma-Québec continue de recruter des bénévoles partout au Québec pour soutenir sa mission. L'apport de nouveaux bénévoles nous permet de répondre amplement à nos besoins

N° et Libellé de l'action :

24,4 Participer à des projets avec des associations et des organismes internationaux

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
(Complétez la question 11)				

Indicateur(s) : Étendue du rayonnement dans les organisations internationales

Cible(s) :

Vos commentaires s'il y a lieu : Présentation sur le recrutement en milieu scolaire faite par un conseiller en organisation de collectes au congrès annuel de l'ADRP (Association of Donor Recruitment Professionals) tenu en mai 2011 à Minneapolis, É.U.

QUESTION 11**EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE**

Pour chacun des objectifs (parmi les 29) gouvernementaux

Indiquez le No de l'action, son libellé, la cible.

Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS COMPLÉTÉE DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

- 1 Comme l'ajout à tous nos documents d'Appel d'offres publics, nos documents d'Appel d'offres sur invitation et dans tous nos Contrats majeurs, d'une clause de Développement Durable, lorsque le contexte s'y prête.

QUESTION 11	EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Simon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>		
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?	Totalité	Partiel Non applicable
<u>Population concernée :</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Territoire :</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Objetif :</u>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Le Développement Durable a été identifié dans tous les appels d'offres sur invitation et les appels d'offres publics qui ont été lancés au cours de 2010-2011	<p>Héma-Québec n'est pas assujettie à la réglementation du Conseil du Trésor sur les contrats et les achats et a sa propre politique d'achats. Toutefois, dans la mesure du possible, Héma-Québec s'harmonise avec les principes de la loi 17 et avec les règlements d'application du Conseil du Trésor.</p> <p>Héma-Québec n'a pas l'obligation de faire appel aux services des Services Partagés du Québec (CSP), toutefois avant de procéder à un appel d'offres, une vérification est faite des commodités et produits pour lesquels le CSP a conclu des contrats. Dans la mesure où ces contrats rencontrent les objectifs de l'entreprise, Héma-Québec y donne suite.</p> <p>Héma-Québec a aussi identifié le Développement Durable dans tous les contrats majeurs qui ont été lancés au cours de 2010-2011</p>	
11.4 <u>Qualifiez</u> cet effet :	<p>FAIBLE <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/></p> <p><i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i></p> <p>1- Appels d'offres pour lesquels la notion de développement durable s'appliquait ou non pour Héma-Québec.</p> <p>2- Un commentaire lorsque le contexte s'y prête.</p> <p>1. Contrats majeurs pour lesquels la notion de développement durable s'appliquait ou non pour Héma-Québec.</p> <p>2. Un commentaire lorsque le contexte s'y prête.</p>	
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :	<p>➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input type="checkbox"/></p> <p>Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention,</p>	

QUESTION 11**EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE**

son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une valeur ajoutée pour :

- La réalisation de l'action :
- Le suivi et la reddition de comptes :
- L'effet total obtenu :

OUI NON
 OUI NON
 OUI NON

Précisez si nécessaire :

N°Objectif gouvernemental : 24 - Accroître la participation des citoyens dans leur communauté.

N° et Libellé de l'action :

- 1 Développer un programme de formation pour les bénévoles permanents sur la gestion de l'attente en collectes mobiles

QUESTION 11**EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE**

11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?

OUI NON

Si non, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :

11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?

Totalité Partiel Non applicable

Population concernée :

Totalité Partiel Non applicable

Territoire :

Totalité Partiel Non applicable

Objectif :

Totalité Partiel Non applicable

11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : **L'action des bénévoles se situe au coeur de la mission d'Héma Québec. Au départ, le don de sang est un geste volontaire et bénévole de la part des donateurs. Ensuite, l'organisation de collectes se fait en grande partie par les comités organisateurs bénévoles, soit 85% de notre approvisionnement qui provient des collectes mobiles. Enfin, le soutien des bénévoles permanents est un apport indispensable pour le succès de nos collectes dans la communauté.**

11.4 Qualifiez cet effet :

FAIBLE FORT
 MOYEN TRÈS FORT

Expliquer la réponse donnée ci-dessus : Mieux formés seront nos bénévoles mieux seront-ils préparés à accueillir les donateurs sur les collectes. Leur sentiment d'appartenance à la cause du don de sang sera grandit ce qui aura des effets sur la qualité du service offert aux milliers de donateurs de sang du Québec.

11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :

- Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie
- Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)

Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une valeur ajoutée pour :

- La réalisation de l'action :
- Le suivi et la reddition de comptes :
- L'effet total obtenu :

OUI NON
 OUI NON
 OUI NON

Précisez si nécessaire :

Annexe - Indicateurs de performance administrative - Explication des termes soulignés (Version 2010-2011)

REDDITION DE COMPTES

CONSEIL : Conservez les pièces justificatives pour l'exercice de reddition de comptes qui aura lieu du 1^{er} mai au 30 juin 2011 (pour mesurer les gestes posés entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011).

Dans le cas des fiches techniques, l'information sur la documentation des gestes posés est précisée à l'annexe de chacune des fiches.

Dans le cas des achats, et pour les organisations qui utilisent le système comptable SAGIR, une directive ministérielle pourrait définir les éléments d'information à inscrire lors de la saisie des factures afin de retracer les achats répondant aux critères identifiés dans les fiches techniques.

Question 0 :

Période différente :

Répondre à cette question si votre année financière ne correspond pas à l'année financière habituelle au gouvernement, laquelle est du 1^{er} avril au 31 mars.

Si c'est le cas, votre période de référence peut correspondre à l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) ou à une autre

période de l'année. Indiquer ici les dates de début et de fin de la période de référence officielle de votre organisation.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, ce champ sera déjà complété avec l'information recueillie lors de la collecte 2008-2009 déjà disponibles au BCDD.

Question 1 :

Nombre total d'employés :

Indiquer ici le nombre de « personnes » à l'emploi de votre organisation, idéalement en fin d'exercice.

Il s'agit des employés réguliers et occasionnels. Un emploi régulier est un emploi permanent ou en voie de le devenir (temporaire). Si vous ne disposez pas du nombre de personnes, vous pouvez utiliser le nombre d'ETC (équivalent temps complet) réellement utilisés. Vous pourriez le préciser dans la section « Commentaires ». Aux fins de calcul des ratios par le BCDD, le nombre d'ETC sera alors assimilé au nombre de personnes.

Le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011 donnera en référence l'information sur votre nombre d'employés en 2009-2010 disponible au BCDD.

Fonctions non juridictionnelles :

Cette question fait référence au 3^{ème} alinéa de l'article 3 de la Loi sur le développement durable qui précise que les organismes de l'ordre administratif institués pour exercer des fonctions juridictionnelles ne sont couverts par les dispositions de la Loi sur le développement durable que pour leurs fonctions non juridictionnelles. Ils sont donc couverts pour leurs fonctions administratives uniquement. Toutefois, ces organisations peuvent adopter une démarche de développement durable plus large, sans être tenues de rapporter publiquement (rapport annuel ou autrement) comme le prévoit la Loi sur le développement durable.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, ce champ sera déjà complété avec l'information déjà disponible au BCDD.

Question 2 :

Pour cette question, il est particulièrement important que, dans l'élaboration de votre Plan d'action de développement durable, vous ayez respecté les instructions complémentaires au **Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement** qui vous ont été transmises en janvier 2008. De façon plus particulière, il est important de respecter le libellé de l'action, l'indicateur ainsi que les cibles qui sont indiquées pour les activités incontournables 1 et 2.

Inscrite (Action inscrite dans votre Plan d'action) :

Il s'agit du Plan d'action de développement durable adopté et publié par votre organisation : Une action peut être inscrite, sans que sa mise en œuvre soit débutée.

Débuté ou poursuivi des gestes :

- Notez qu'il s'agit ici des gestes qui permettent de mettre en œuvre une action de votre Plan d'action de

développement durable ou de gestes visés par les Indicateurs annuels de performance administrative 2010-2011 (questions 4, 5, 8 et 9).

- Vous avez débuté un geste si vous l'avez entrepris (sans nécessairement le compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport (donc, pour une première fois).
- Vous l'avez poursuivi s'il poursuit un geste débuté (entrepris) pour une première fois au cours d'un exercice financier précédent.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, la première section (action inscrite au Plan d'action) sera déjà complétée avec l'information disponible au BCDD. Vous devrez compléter la deuxième section (gestes posés dans l'année).

Question 3 :

Formellement (Utilisé formellement la démarche) :

Signifie avoir réalisé la démarche décrite dans le **Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable** que vous devez utiliser en vertu du décret gouvernemental 2080-2007, c'est-à-dire, avoir à la fois entrepris et 1) inclus les éléments indiqués dans le Guide comme étant obligatoires, 2) avoir respecté le modèle de présentation de votre plan d'action et 3) avoir utilisé le visuel

gouvernemental, tout en ayant 4) rencontré les instructions complémentaires faisant l'objet de mises à jour officielles (janvier et mars 2008), dont plus particulièrement 5) avoir utilisé les libellés pour les activités incontournables 1 et 2, donc pour contribuer aux objectifs 1 et 6 de la Stratégie gouvernementale.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, cette partie du questionnaire sera complétée avec l'information disponible au BCDD.

Dans le cas du **Guide pour la prise en compte des principes de développement durable** (Version de janvier 2009) il est important d'avoir respecté la démarche proportionnée indiquée et d'avoir utilisé les grilles ou leur équivalent.

Dans le cas du **Formulaire de cueillette d'information et d'expérimentations sur la prise en compte des principes de développement durable**, il est important que vous ayez préalablement transmis au BCDD le ou les formulaires complétés.

Question 4 :

Notes complémentaires :

- 1) Vous trouverez progressivement sur l'Extranet Développement durable des exemples d'outils de sensibilisation produits par des ministères et organismes.
- 2) Notez que le **nombre d'employés** rejoints ou sensibilisés ne sera pas colligé en 2009-2010 car la proposition faite au CIDD précise que la mesure gouvernementale du taux de sensibilisation ne sera réalisée qu'une seule fois et globalement au début de 2011.

Utilisé (avoir utilisé des outils) :

Il peut s'agir 1) d'un outil que vous avez développé vous-mêmes, 2) d'un outil développé ou rendu disponible par le Bureau de coordination du développement durable (BCDD) (sur l'Extranet Développement durable), ou 3) d'un outil développé à l'externe que vous aurez adapté à vos besoins.

Distincts (deux outils distincts) :

Il doit s'agir de deux outils différents et ce même si un ou plusieurs outils sont utilisés à plusieurs reprises. Il peut, par exemple, s'agir de deux numéros distincts d'un bulletin, de deux chroniques, de deux concours, etc., ou de toute variation parmi ces outils (par exemple, un bulletin et un concours).

Critères de base (répondant aux critères de base) :

Ce respect est obligatoire. Les critères ont été définis avec les membres du Groupe de travail sur la sensibilisation et la

Question 5 :

Notes complémentaires :

1. Chacun des MO est responsable de comptabiliser et de rapporter annuellement le pourcentage des personnels ciblés qui a suivi une formation traitant de l'un et l'autre des contenus de référence.
2. Les MO peuvent rapporter rétroactivement avant le 31 mars 2010 le pourcentage de leurs personnels ciblés qui ont suivi une ou des sessions de formation. Dans de tels cas, ces formations auront été d'une durée minimale d'une heure.
3. Les sessions de formation suivies après le 1^{er} avril 2010 peuvent toutefois être d'une durée variable.

5.1 Formations traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable

Formation : Il s'agit d'une activité structurée composée d'une présentation, d'échanges et de rétroactions des participants.

Tenu : Il peut s'agir d'une session de formation que vous avez organisée et tenue vous-même ou à laquelle vous avez été convié ou organisée par le BCDD comme formateur.

Personnels ciblés :

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, cette partie du questionnaire sera déjà complétée avec l'information disponible au BCDD. Vous pourrez utiliser la partie « Commentaires » pour signaler d'autres utilisations, et transmettre alors en même temps d'autres formulaires complétés.

Dans le cas du **Guide pour un financement responsable**, il est important d'avoir respecté la démarche proportionnée indiquée et d'avoir utilisé les grilles ou leur équivalent. Le guide peut aussi avoir été formellement utilisé à d'autres fins que la révision des programmes de financement.

formation. Les critères de base sont de deux catégories : le contenu minimal et la mesure des résultats :

- **Contenu minimal** : Les outils ou activités comportent un ou plusieurs des éléments et contenus suivants :
Présentation de la démarche (concept et démarche gouvernementale) / de la Loi (dimensions, définition, principes, ...), de la Stratégie (vision, enjeux, orientations, objectifs, ...) / de votre Plan d'action de développement durable (liens avec mission et plan stratégique, contribution aux objectifs gouvernementaux, un aspect de votre Plan d'action, présentation des réalisations, ...).

Sans être obligatoire, chaque outil ou activité devrait s'inscrire dans une démarche planifiée et adaptée aux catégories de personnel ciblées et être profitable à plusieurs organisations.

- **Mesure des résultats** : Les « outils » doivent prévoir un mécanisme de mesure du taux d'employés sensibilisés (sondage, concours, rétroaction qui démontre l'appropriation, ...). Au cours de l'année, à chaque occasion, les « activités » rejoignent au minimum le personnel d'un même lieu physique ou d'une même unité administrative ou au moins 20 % du personnel.

Activités d'accueil :

Il peut s'agir de sessions formelles d'accueil de nouveaux employés, mais également, plus particulièrement pour les plus petites organisations, d'activités d'autre nature adaptées à vos besoins.

Les personnels ciblés, quels que soient leurs corps d'emploi sont, selon la ligne directrice pour les formations de développement durable établie par le CIDD le 4 juin 2010, ceux dont les tâches sont reliées directement à 1) l'encadrement (gestionnaires); 2) la planification stratégique ou opérationnelle; 3) l'élaboration et l'analyse de projets, programmes, politiques et la réalisation d'avis, d'appels d'offres et de leurs suivis; 4) l'organisation d'événements, de colloques, de congrès ou de réunions; 5) la rédaction communicationnelle et organisation et 6) une autre catégorie de tâches jugée pertinente par l'organisation, s'il y a lieu.

Nombre de personnes ciblées :

Vous devez établir, dès que possible, le nombre de personnes qui font partie de ces personnels ciblés, de manière à pouvoir orienter votre stratégie de formation en conséquence et la suivre annuellement. La cible vise que 50 % des personnels ciblés aient suivi une formation, traitant des deux contenus de références présentés ci-après, d'ici le 31 mars 2013. Le pourcentage final, des personnes formées parmi les personnels ciblés de votre organisation, sera établi à partir des effectifs présents en mars 2013. Cette évaluation sera réalisée par votre organisation.

Démarche gouvernementale de développement durable :

Connaissances et informations relatives à la Stratégie (enjeux, orientations, objectifs), la réalisation des plans d'action des MO et/ou la reddition de comptes et la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable.

Prise en compte des principes de développement durable :

Connaissance et apprentissage faisant référence explicitement aux principes de développement durable

Question 6 :

Il s'agit du dernier rapport annuel de votre organisation publié au plus tard le 31 mars 2011.

Question 7 :

Voir sur [l'Extranet Développement durable](#) :

- Document synthèse pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un SGE et d'un CGE;
- **Document type sur un Cadre de gestion environnementale**;
- Fiche technique « Cadre ou Système de gestion environnementale »;
- Système de gestion environnementale (SGE) du MDDEP.

Objectif :

Le terme objectif ne réfère pas aux objectifs de la stratégie gouvernementale. Il réfère d'abord au fait que vous avez ou non inscrit un « geste » ou une action spécifique à cet effet dans votre Plan d'action de développement durable ou que

Question 8 :

Installations pour vidéoconférences :

- Installations pour vidéoconférence accessibles : Toutes les installations et technologies permettant de tenir des rencontres à distance, en mode visuel, entre deux employés ou plus de votre organisation et avec vos clientèles.
- Majorité du personnel concerné : majorité dans le sens de plus de 50 % de tout le personnel concerné. Concerné signifiant minimalement les personnels qui ont à se déplacer dans le cadre de leurs activités régulières.

Accès à un système de récupération multimédias :

- Au moins 60 % de votre personnel : Les systèmes de récupération multimédias sont relativement facilement disponibles dans les grands centres urbains, mais les conditions requises ne sont pas toujours présentes dans les centres régionaux. Si une partie importante de votre personnel est logée dans des édifices situés en dehors des agglomérations de Québec et de Montréal, vous ne pouvez peut-être pas généraliser l'implantation de systèmes de récupération multimédias au cours de la présente année financière. Vous pourrez cocher le présent geste comme étant réalisé si au moins 60 % de votre personnel a accès physiquement à un tel système au cours ou à la fin de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.
- Accès à un système de récupération multimédias : Service complémentaire à un programme en place de récupération des papiers permettant également la récupération du plastique, du verre et du métal (PVM) offert dans le cadre du programme Visez Juste (<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-Visez-juste.pdf>) opéré par RECYC-QUÉBEC et la Société immobilière du Québec. Il peut également s'agir d'un

inscrits dans la Loi sur le développement durable et la Stratégie, à la compréhension des concepts, leurs définitions et au processus de prise en compte dans l'analyse de politiques, programmes, projets ou autres activités.

5.4 Participé à une formation sur l'élaboration d'un Système ou d'un Cadre de gestion environnementale.

La section distincte doit correspondre substantiellement aux dispositions du **Document de soutien à la préparation du rapport annuel de gestion** publié par le Secrétariat du Conseil du trésor.

vous soyez engagé à vous doter d'un Cadre ou d'un Système de gestion environnementale.

Le terme « objectif » peut également référer au fait que vous pouvez démontrer que vous avez formellement pris des décisions d'organisation indiquant que vous vous doterez d'un Cadre ou d'un Système de gestion environnementale d'ici 2011, mais que vous n'avez pas nécessairement inscrit un tel « geste » dans votre Plan d'action.

Adopté

Adopté compris dans le sens que votre Cadre ou votre Système de gestion environnementale a été entériné par les autorités de votre organisation au cours de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.

programme équivalent de récupération en vue de leur recyclage.

Réduction de la consommation d'eau embouteillée au bureau : [activité de sensibilisation](#)

Cette question s'adresse aux organisations qui achètent en 2010-2011 des bouteilles d'eau. Si vous avez cessé complètement le recours à ce type d'approvisionnement, inscrire N/A (ne s'applique pas). Si non, avez-vous réalisé des activités de sensibilisation auprès de votre personnel?

Impression recto verso automatisée :

- Directives ou processus : Cochez oui si l'impression recto verso automatisée est bien implantée dans votre organisation que ce soit suite à une directive formelle, ou dans le cadre d'un processus mis en place par vos responsables des ressources informationnelles, et ce même si la date d'implantation est antérieure à 2008-2009. Vous devez vous être assuré que les responsables de la gestion du parc informatique de votre organisation ont pris les dispositions physiques pour que chacun des postes de travail (ordinateur) de votre organisation soit configuré pour imprimer en mode recto verso de façon automatisée. Dans ces cas, l'impression en mode recto peut être faite manuellement par chaque utilisateur, mais l'ordinateur reprend la configuration recto verso par la suite. Vous pouvez vous doter d'une politique interne qui permet d'autoriser certaines dérogations qui doivent être exceptionnelles (ex : documents légaux). Le résumé du projet mené en 2007 au MDDEP est susceptible de vous aider. (Disponible dans l'Extranet Développement durable)
- Majorité des équipements : Plus de 50 % des ordinateurs, qu'ils soient branchés à des imprimantes locales ou en réseau.

Question 9 :

Acquisition de papiers et de cartons recyclés

9 si vous atteignez la cible pour au moins 1 des 4 catégories de papiers et cartons.

Chacune des catégories : Bien que les 4 catégories de papiers doivent être atteintes en vertu des décisions gouvernementales, pour 2010-2011, vous serez considéré comme ayant réalisé un des 3 gestes requis par la question

Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement.

Question 10 :

Bien distinguer les ACTIONS qui contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et les GESTES par lesquels elles se déclinent. L'information sur les gestes n'est pas colligée centralement.

Action débutée / poursuivie / complétée / retirée :

- Vous rapportez ici sur la mise en œuvre des actions inscrites dans la version publique du Plan d'action de développement durable de votre organisation. Notez que vous pouvez en tout temps bonifier votre Plan d'action en ajoutant une nouvelle action sous réserve de faire adopter cet ajout par les autorités qui ont adopté le plan d'action initial et d'apporter les ajustements au document en ligne sur votre site Internet (en précisant qu'il s'agit d'une version modifiée).
- Une action est débutée si vous avez entrepris sa mise en œuvre (sans nécessairement la compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport, donc pour une première fois.
- Une action est poursuivie si elle a été entreprise au cours d'un exercice financier précédent et que sa réalisation a continué : ce terme remplace action posée.

- Une action est complétée si vous avez atteint la cible que vous vous étiez fixée et que les gestes qui permettent la mise en œuvre de cette action sont tous complétés.
- Une action est retirée si votre organisation en arrive à la conclusion qu'elle ne pourra pas la réaliser, ou si une action plus pertinente peut la remplacer. Dans tous les cas, vous devrez rapporter dans votre rapport annuel de gestion les gestes posés à l'égard de cette action et les raisons pour lesquelles elle a été retirée ou remplacée.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 1^{er} mai 2011, certaines parties de la question 10 (libellés, indicateurs, cibles) seront déjà complétées avec l'information disponible au BCDD. Vous pourrez utiliser la partie « Commentaires » pour signaler toute modification.

Vous devez compléter la partie relative au statut de chaque action au 31 mars 2011 (débutée, poursuivie, complétée, retirée).

Question 11

Population concernée :

Totalité : L'action exerce un effet sur l'ensemble de la population du Québec. Il peut arriver cependant que seulement une partie de cette population s'en prévale.

Partiel : L'action vise une partie seulement de la population. Par exemple, une action entreprise pour les employés de l'organisation ou une action qui vise spécifiquement un groupe de personnes

Territoire

Totalité : L'action exerce un effet sur l'ensemble du territoire du Québec comme par exemple, une politique ou une stratégie gouvernementale.

Partiel : L'action est concentrée et se fait sentir en un ou des lieux spécifiques, dans des installations propres à l'organisation ou sur une partie du territoire québécois.

Objectif

Totalité : L'action exerce un effet sur la totalité de l'objectif de la Stratégie.

Partiel : L'action exerce un effet sur une partie de l'objectif. Par exemple, pour l'objectif 9, l'action pourrait viser soit la responsabilité sociale ou l'écoconditionnalité.

Il s'agit de qualifier au mieux l'effet sur l'atteinte de l'objectif.

Un effet est qualifié de très fort lorsque son impact est significatif sur l'ensemble d'un objectif, comme par exemple, l'application d'une politique ou d'un plan d'action sectoriels ou toutes autres mesures exerçant un effet très déterminant.

À l'opposé, un effet est qualifié de faible, lorsque son impact sur l'atteinte de l'objectif est réel, mais souvent réalisée à plus petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille. Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action. Toutes les actions sont importantes si elles contribuent à l'atteinte d'un objectif donné, principalement si on réfère à ceux de la première orientation « Informer, sensibiliser, éduquer, innover ».

Valeur ajoutée : Le fait d'avoir inclus cette action dans votre plan d'action de développement durable a-t-il favorisé et amélioré :

1. la réalisation de cette action;
2. son suivi et la reddition de comptes;
3. globalement l'effort soutenu?

Indicateurs annuels de performance administrative 2010-2011

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Bureau de coordination du développement durable**

Info.developpementdurable@mddep.gouv.qc.ca

INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE ADMINISTRATIVE ¹

Questions soumises à tous les ministères et organismes à chaque année

COLLECTE DU 3 AVRIL AU 16 MAI 2012 ²

Portant sur la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

Héma-Québec

QUESTION 0

Si vous rapportez pour une période différente, l'indiquer ici (année, mois, jour) du . . au . .

Indicateur 1	Taux ³ des ministères et organismes (MO) participant aux mécanismes de concertation gouvernementaux liés à la démarche de développement durable.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant participé à au moins 2 activités ou rencontres » destinées à tous les MO – À une (1) seule activité dans le cas des MO ayant moins de 5 employés.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (participation aux activités qu'il organise) <i>Les ministères et organismes n'ont pas à alimenter directement cet indicateur</i>	

QUESTION 1

POUR PERMETTRE AU BCDD DE CALCULER LES TAUX

Nombre total d'employés de votre organisation	2010-2011 : 1 346	2011-2012 : 1360
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
Cochez si, selon vous, votre organisme n'est visé que pour ses <u>fonctions non juridictionnelles</u>	<input type="checkbox"/>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		

Indicateur 2	Taux des MO participant aux activités incontournables.
Cible	100 % des MO visés de cinq employés et plus ⁴ (pour les activités incontournables 1 et 2) / Nombre de MO visés de 5 employés et plus pour l'activité incontournable 3.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant amorcé ou réalisé au moins une action » à l'égard de chacune des 3 activités incontournables.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 2

ACTIONS À L'ÉGARD DES ACTIVITÉS INCONTOURNABLES

Avez-vous au moins une action <u>inscrite</u> dans votre Plan d'action à l'égard de :		
L'activité incontournable 1	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 3	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
Pour la période visée, avez-vous <u>débuté</u> ou <u>poursuivi</u> des gestes pour contribuer à :		
L'activité incontournable 1	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 3	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

¹ Les informations demandées sont de nature administrative et peuvent être validées et transmises par le membre du CIDDD ou l'officier/officière en développement durable de l'organisme interrogé. Les informations demandées étant connues à l'avance et répétitives (annuellement), elles peuvent donc être documentées en permanence.

² Le formulaire automatisé de collecte qui vous sera transmis le 3 avril 2012 sera partiellement complété à l'avance (les champs en **noir**) à partir des informations déjà disponibles dans la banque de données du BCDD. Vous devrez compléter les champs en **bleu**.

³ Si l'information le permet, pour cet indicateur, comme pour les autres indicateurs, l'information agrégée de toutes les réponses pourrait être ventilée en fonction de critères de distribution (distinction ministère et organisme / Taille (nombre d'employés) des ministères et organismes, etc.).

⁴ Pour alléger leur reddition de comptes, les petits organismes (0 à 4 employés), même si visés par les dispositions de la Loi, ne seront pas invités à transmettre leurs résultats relativement à plusieurs des activités comptabilisées.

Indicateur 3	Taux d'appropriation par les MO des outils d'aide à la décision et à l'analyse de projets.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO « utilisant au moins 2 des outils » proposés (Guide d'élaboration d'un Plan d'action / Guide de prise en compte des principes / etc.) - 1 des outils pour les organismes de moins de 5 employés.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 3	UTILISATION DES OUTILS GOUVERNEMENTAUX D'AIDE À LA DÉCISION ET À L'ANALYSE DE PROJETS
Avez-vous utilisé <u>formellement</u> la démarche décrite au :	
3.1 Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EN PARTIE <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
3.2 Guide de prise en compte des principes de développement durable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
3.3 Guide pour un financement responsable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<i>À venir : question similaire pour d'autres outils gouvernementaux qui seront mis à la disposition des ministères et organismes.</i>	

N/A : ne s'applique pas.

Indicateur 4	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO sensibilisé à la démarche de développement durable.
Cible	80 % d'ici 2011.
Mesure	Nombre d'employés « rejoints par au moins une activité de sensibilisation reconnue » admissible
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 4	PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure</i>	
Avez-vous mené une ou plusieurs des activités suivantes destinées expressément à la sensibilisation 1) à la démarche de développement durable, ou 2) sur votre Plan d'action de développement durable	
4.1 Avez-vous <u>utilisé</u> auprès de votre personnel au moins deux outils <u>distincts</u> de sensibilisation à la démarche de développement durable ou aux engagements de votre Plan d'action (sous forme papier ou électronique : bulletin, chronique, vidéo, concours, ...) et répondant aux <u>critères de base</u> ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
1- Production d'un bulletin destiné aux employés présentant des réalisations du plan d'action de développement durable d'Héma-Québec. 2- Publication sur l'intranet des orientations, objectifs et actions prises par Héma-Québec en matière de développement durable.	
4.2 Avez-vous <u>tenu</u> au moins deux (une si vous avez moins de 50 employés) activités thématiques de sensibilisation de votre personnel à la démarche de développement durable ou aux engagements de votre Plan d'action (atelier de travail, forum de discussions, conférence, rencontre de direction, ...) d'une durée minimale d'une heure et répondant aux <u>critères de base</u> ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
Il y a eu qu'une seule activité. Il s'agit d'une rencontre d'information sur la planification stratégique de notre organisation (2 h) dont un des aspects est le développement durable.	
4.3 Votre organisation a-t-elle accueilli des nouveaux employés ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, avez-vous tenu une <u>activité d'accueil</u> de votre nouveau personnel intégrant une section portant sur votre Plan d'action de développement durable ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Présentation du plan d'action de développement durable d'Héma-Québec dans les manuels d'accueil ainsi que lors des activités d'accueil des nouveaux employés..	

Indicateur 5	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.
Cible	50 % des personnels ciblés de l'administration publique (2013).
Mesure	Pourcentage des personnels ciblés « ayant participé à une formation » destinée à leur permettre d'acquérir une connaissance suffisante de la démarche de développement durable et de la prise en compte des principes de développement durable.

QUESTION 5	PERSONNEL AYANT PARTICIPÉ À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION TRAITANT DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Nombre de personnes ciblées au 31 mars 2012 : 12	
5.1 Avez-vous <u>tenu</u> ou votre personnel a-t-il suivi une <u>formation</u> traitant de la <u>démarche gouvernementale de développement durable</u> et la <u>prise en compte des principes de développement durable</u> à des <u>personnels ciblés</u> ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, quelle est la proportion des <u>personnels ciblés</u> de votre organisation qui a suivi des sessions de formation :	
- <u>mars 2012</u> : % 100 Nombre : 12	

AUTRES FORMATIONS

5.2 Avez-vous <u>tenu</u> ou votre personnel a-t-il suivi une formation sur les acquisitions écoresponsables ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu : personnes impliquées ont eu la formation l'année dernière</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Avez-vous <u>tenu</u> ou votre personnel a-t-il suivi une formation sur les événements écoresponsables ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu : suivi au BCDD</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
5.4 Avez-vous <u>participé</u> à une formation sur l'élaboration d'un Système ou d'un Cadre de gestion environnementale organisée par le BCDD? <i>Vos commentaires s'il y a lieu : personnes impliquées ont eu la formation l'année dernière</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>

Indicateur 6	Taux des MO ayant intégré leurs bilans de développement durable dans leurs rapports annuels.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre des MO ayant inscrit une section distincte sur la démarche de développement durable dans leur rapport annuel de gestion ou d'activité. Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).

QUESTION 6	SECTION SUR LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS VOTRE RAPPORT ANNUEL
Période couverte par <u>votre dernier rapport annuel de gestion ou d'activité</u> publié au plus tard le 31 mars 2012	du 2010-04-01 au 2011-03-31
Présence d'une section distincte sur la démarche de développement durable dans ce dernier rapport annuel de gestion ou d'activité	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 7	(Activité incontournable 2) Taux des MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale.
Cible	50 % des MO visés d'ici 2011.
Mesure	Nombre de MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale. Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).

QUESTION 7	SYSTÈME OU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE
7.1 Vous aviez comme <u>objectif</u> d'adopter :	
<input type="checkbox"/> <u>un système</u> <input checked="" type="checkbox"/> <u>un cadre</u> <input type="checkbox"/> <u>des gestes ponctuels</u>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	

7.2 Avez-vous adopté un <u>système ou un cadre de gestion environnementale</u> ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
7.3 Avez-vous débuté la mise en œuvre d'un système ou d'un cadre ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
7.4 Dans le cas où il s'agit seulement de la réalisation de gestes ponctuels, avez-vous débuté leur application ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Indicateur 8	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux.	
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.	
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 4 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 8)» requis pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux (Politiques ou stratégies sur les matières résiduelles, la consommation d'eau, la consommation énergétique, l'émission de substances ou de GES, l'utilisation du transport collectif).	
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).		

QUESTION 8	CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX⁵	
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure</i>		
8.1 Avez-vous rendu disponible (ou utilisé) des <u>installations pour vidéoconférence accessibles à une majorité du personnel concerné</u> ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : 1 supplémentaire dans chaque établissement (2 de plus)</i>	N/A <input type="checkbox"/>	
8.2 Avez-vous mis en œuvre des mesures de réduction de consommation de carburant et d'émissions de gaz à effet de serre dans le domaine du transport ? (<u>voir fiche technique 1</u>)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Véhicules hybrides en location (2011)</i>		
8.3 Votre organisation est-elle propriétaire ou loue-t-elle à long terme un ou des véhicules automobiles légers ? (si oui, répondez à la question suivante) OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Avez-vous mis en place et appliqué un mécanisme de mesure de la consommation de carburant et des distances parcourues ? (<u>voir fiche technique 2</u>)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
8.4 Avez-vous réalisé des activités de sensibilisation aux économies d'énergie au bureau ? (<u>voir fiche technique 3</u>)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
8.5 <u>Au moins 60 %</u> de votre personnel a-t-il accès à un système de <u>récupération multimatières</u> (papier/carton, verre, métal, plastique) ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : oui depuis 2006</i>		
8.6 Avez-vous mené des activités de sensibilisation visant la réduction de la consommation d'eau potable embouteillée au bureau ? (<u>voir fiche technique 4</u>)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : oui depuis 2010-2011</i>	N/A <input type="checkbox"/>	
8.7 Avez-vous des <u>directives ou des processus</u> d'automatisation de l'impression recto verso pour la <u>majorité</u> de vos équipements ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
8.8 Avez-vous adopté ou appliqué des règles de gestion des biens excédentaires privilégiant notamment le réemploi (mobilier, cartouches d'imprimantes, fournitures, espaces réservés, ...) ? (<u>voir fiche technique 5</u>)	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		

⁵ Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques.

Indicateur 9	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 3 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 9) » requis pour démontrer l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 9	ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES⁶
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure</i>	
<p>9.1 Avez-vous acheté au moins 80 % de papiers et de cartons recyclés contenant des fibres post-consommation pour <u>chacune des catégories</u> suivantes ? (voir fiche technique 6)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Le papier utilisé dans les photocopieurs est du papier recyclé acheté dans le cadre de l'offre permanente des Services Partagés du Québec.</i></p>	<p>PAPIERS FINS : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>FOURNITURES DE BUREAU : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>PAPIERS SANITAIRES : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/></p> <p>CARTONS D'EMBALLAGE : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/></p>
<p>9.2 Avez-vous requis l'utilisation de papiers recyclés contenant des fibres post-consommation dans au moins 50 % de vos contrats d'impression ? (voir fiche technique 6)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>9.3 Avez-vous acheté ou possédez-vous, dans une proportion d'au moins 80 %, des micro-ordinateurs (de table, portables) et des écrans répondant aux critères EPEAT ? (voir fiche technique 7)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p> <p>Héma-Québec utilise majoritairement deux types de postes de travail et de serveurs :</p> <p>Postes de type client léger (Wise Winterm). Ces appareils sont beaucoup moins volumineux que les postes traditionnels et moins énergivores et sont accrédités Energy Star. Les appareils de type 'desktop' qui sont retirés sont envoyés à une institution qui s'occupe de démonter les appareils et de recycler les matériaux.</p> <p>L'ordinateur portable de type IBM/Lenovo. Le modèle courant est le T500. Certifié EPEAT Silver et Energy Star Compliant 4.0.</p> <p>Serveurs de type IBM à lame séries HS et serveurs de type X IBM. Les serveurs à lames sont moins volumineux que les serveurs traditionnels de type X, dégagent moins de chaleur et par conséquent requièrent moins de capacité de climatisation à performance égale. La fiche technique des serveurs à lame HS indique que cet appareil est « energy smart », Héma-Québec a mis en place un programme et a déjà commencé à remplacer les serveurs de type X. Cette mesure se poursuivra au cours des prochaines années.</p> <ul style="list-style-type: none"> Programme de remplacement d'écran à cathodes par des écrans plats <p>Héma-Québec a remplacé les écrans de type cathodiques par des écrans plats de type LCD. Les modèles achetés par Héma-Québec sont du type Energy Star. Les écrans cathodiques qui sont retirés sont envoyés à une institution qui s'occupe de démonter les appareils et de recycler les matériaux.</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>9.4 Votre organisation est-elle propriétaire ou louez-vous à long terme un ou des véhicules automobiles légers ? (si oui, répondez à la question suivante)</p> <p style="text-align: right;">OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Si vous avez envisagé acquérir un ou des véhicules légers, avez-vous utilisé le questionnaire d'évaluation et d'approbation proposé et avez-vous documenté les résultats de ces utilisations ? (voir fiche technique 8)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Location trop récente</i></p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>9.5 Avez-vous intégré des dispositions environnementales ou écoresponsables à certains de vos contrats d'approvisionnement en biens et services (par exemple : réaménagements, déménagements, gestion d'immeubles, produits d'entretien, acquisition de mobilier, ...) ? (voir fiche technique 9)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/></p>
<p>9.6 Avez-vous acquis, après évaluation de vos besoins, des imprimantes moins dommageables pour l'environnement ? (voir fiche technique 10)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Nous avons fait l'acquisition d'imprimantes qui ont remplacé des imprimantes de technologie plus onéreuses sur le plan du développement durable, lors de la sélection et l'achat de nouveaux appareils, la Direction des Achats s'assure de la</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/></p>

⁶ Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques.

QUESTION 9**ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES⁶**

conformité à la certification Énergie STAR.	
<p>9.7 Avez-vous acheté des cartouches d'impression au laser réusinées et avez-vous une procédure pour retourner les produits défectueux ? (voir fiche technique 11)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Héma-Québec a procédé à son propre appel d'offres pour la fourniture des cartouches laser. Le contrat qui en a résulté contient des dispositions relativement à la fourniture de cartouches recyclées dans la plus grande mesure possible. Le contrat prévoit également que le fournisseur distribue les rtouches dans les diverses salles de reprographie et récupère les cartouches vides.</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 10	Nombre et distribution de MO ayant réalisé des actions relatives aux objectifs gouvernementaux et nombre d'actions.
Cible	Non applicable.
Mesure	Nombre de MO ayant inscrit, débuté, poursuivi, complété ou retiré des actions à l'égard de chacun des 29 objectifs gouvernementaux et identification (libellé, cible, indicateur, statut) de chaque action.
Compilation annuelle sous forme d'une distribution par le BCDD (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 10	RÉALISATION D' ACTIONS À L'ÉGARD DE CHACUN DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX
Pour chacun des objectifs (parmi les 29) gouvernementaux	
Indiquez le libellé, la cible et l'indicateur pour chacune des actions de votre Plan d'action de développement durable.	
Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.	

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

1,1 Élaborer un plan de communication tenant compte des différentes réalités opérationnelles du personnel en utilisant des outils de communication appropriés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés participant aux activités de sensibilisation				
Cible(s) : 1- 80 % du personnel				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Le plan de communication 2009-2013 a été élaboré et ces actions du plan suivent leur cours.				

N° et Libellé de l'action :

1,2 Mettre en œuvre des plans spécifiques de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés participant aux formations				
Cible(s) : 1- 90 % du personnel administratif visé				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Formation sur les 16 principes du DD avec ses outils de cadrage, diffusée à 12 personnes (sur 12)				

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

4,1 Accentuer les mesures en cours en matière de prévention.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés participants aux activités ciblées				
Cible(s) : 1- 75 % du personnel à risque				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Les comités de santé et sécurité sur une base régulière avec l'ensemble des syndicats ont été maintenus. Notons la présence accrue de la conseillère en santé et mieux-être sur les lieux de collectes afin de régler sans délai des problématiques particulières. Une analyse ergonomique des postes de travail est également possible pour le personnel de bureau qui en fait la demande. D'autres analyses et révisions des méthodes de travail ont été réalisées pour des tâches précises dans l'organisation, tel que la disposition des équipements pour l'entrevue de sélection des donneurs réalisées par les infirmières ou les postes à l'étiquetage des produits à l'établissement de Québec.				
Dans un objectif de prévention, Héma-Québec offre à chaque année la vaccination contre l'influenza à l'ensemble du personnel. Un programme médico-sanitaire est aussi sur pied. À l'intérieur de ce programme, l'immunisation contre				

l'hépatite B est offerte aux employés qui manipulent des produits sanguins.

Une ligne téléphonique est désormais en place pour répondre aux gestionnaires afin qu'ils obtiennent des méthodes de résolutions de problème face aux employés qui éprouvent des difficultés d'ordre psychologique ou d'adaptation au travail. Ce service est offert en collaboration avec le programme d'aide aux employés d'Héma-Québec.

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

6,1 Identifier des marchés potentiels pour lesquels les critères de développement durable pourront être utilisés et utiliser ces critères dans les appels d'offres et les marchés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
---	---	--	--	---

Indicateur(s) : 1- Nombre de marché incluant des clauses de DD

Cible(s) : 1- Tous les marchés de construction

Vos commentaires s'il y a lieu :

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

7,1 Mettre à niveau un outil de suivi de consommation d'énergie

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
---	---	---	---	---

Indicateur(s) : 1- Obtention des résultats de façon mensuelle

Cible(s) : 1- Données disponibles le 15 du mois suivant

Vos commentaires s'il y a lieu : Logiciel Hélios compilation des données à jour, analyse de notre consommation d'énergie en complément des audits énergétiques effectuées à faire.

N° et Libellé de l'action :

7,2 Réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
---	---	---	---	---

Indicateur(s) : 1- Consommation énergétique en GJ / m2

Cible(s) : 1- Réduction année sur année de 3 %

Vos commentaires s'il y a lieu : Héma-Québec maintiendra sa réduction d'énergie de l'ordre de 3% par année en évaluant la possibilité de mettre en œuvre d'autres moyens efficaces afin de réduire la consommation par rapport aux augmentations des coûts d'énergie.

N° Objectif gouvernemental : 14

N° et Libellé de l'action :

14,1 Rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail et vie personnelle (CTVP).

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
---	---	---	---	---

Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés ayant accès au programme

Cible(s) :

Vos commentaires s'il y a lieu : 179 employés d'inscrits au programme en 2011-2012 contrairement 166 employés l'année précédente.

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,1 Promouvoir le don de sang en milieu scolaire.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre de collectes scolaires				
Cible(s) : 1- Augmentation année sur année				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : En 2011-12 au total 383 collectes ont été tenues en milieu scolaire, collégiale et universitaire soit 6,4% de plus que l'an dernier. Le nombre de donateurs qui se sont présentés à ces collectes a atteint 45 688, une croissance de 5,0% par rapport à l'an dernier.</i>				

N° et Libellé de l'action :

24,2 Développer un programme de formation pour les bénévoles permanents sur la gestion de l'attente en collecte mobile.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre de bénévoles formés				
Cible(s) : 1- Formation de tous les bénévoles permanents				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>				

N° et Libellé de l'action :

24,3 Maintien du nombre de bénévoles actifs à environ 16 000.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre de bénévoles				
Cible(s) : 1- Maintien à 16 000				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Ce nombre s'est maintenu en 2011-12</i>				

N° et Libellé de l'action :

24,4 Participer à des projets avec des associations et des organismes internationaux..

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/> (Complétez la question 11)	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Étendue du rayonnement dans les organisations internationales				
Cible(s) :				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>				

QUESTION 11	EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE
Pour chacun des objectifs (parmi les 29) gouvernementaux	
Indiquez le No de l'action, son libellé, la cible.	
Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.	

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS COMPLÉTÉE DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

6,1 Identifier des marchés potentiels pour lesquels les critères de développement durable pourront être utilisés et utiliser ces critères dans les appels d'offres et les marchés.

QUESTION 11	EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?	
	Totalité Partiel Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif :	
11.4 <u>Qualifiez</u> cet effet :	
FAIBLE <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/>	
MOYEN <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>	
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i>	
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :	
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie	<input type="checkbox"/>
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :	
• La réalisation de l'action :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
• Le suivi et la reddition de comptes :	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
• L'effet total obtenu :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire :</i>	
11.6 Cette action est-elle tournée vers :	
➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>	
➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 24.2

N° et Libellé de l'action :

1 Formation des bénévoles sur l'attente en collectes

QUESTION 11		EFFET D'UNE ACTION COMPLÉTÉE SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>			
11.2 Cet effet se fait-il sentir sur la totalité ou sur une partie de l'objet visé ?			
	Totalité	Partiel	Non applicable
<u>Population concernée</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Territoire</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Objectif</u> :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11.3 Décrivez sommairement l'effet de l'action sur l'objectif : Ces formations ont favorisé un plus grand engagement des bénévoles envers la mission d'Héma-Québec			
11.4 <u>Qualifiez</u> cet effet :			
FAIBLE <input type="checkbox"/>	FORT <input checked="" type="checkbox"/>		
MOYEN <input type="checkbox"/>	TRÈS FORT <input type="checkbox"/>		
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus</i> : Le taux de roulement des bénévoles demeure faible et plusieurs personnes désirent faire du bénévolat à Héma-Québec.			
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :			
➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie		<input type="checkbox"/>	
➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)		<input checked="" type="checkbox"/>	
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :			
• La réalisation de l'action :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>	
• Le suivi et la reddition de comptes :	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	
• L'effet total obtenu :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>	
<i>Précisez si nécessaire :</i>			
11.6 Cette action est-elle tournée vers :			
➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>			
➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>			

REDDITION DE COMPTES

CONSEIL : Conservez les pièces justificatives pour l'exercice de reddition de comptes qui aura lieu du 3 avril au 16 mai 2012 (pour mesurer les gestes posés entre le 1^{er} avril 2011 et le 31 mars 2012).

Dans le cas des fiches techniques, l'information sur la documentation des gestes posés est précisée à l'annexe de chacune des fiches.

Dans le cas des achats, et pour les organisations qui utilisent le système comptable SAGIR, une directive ministérielle pourrait définir les éléments d'information à inscrire lors de la saisie des factures afin de retracer les achats répondant aux critères identifiés dans les fiches techniques.

Question 0 :

Période différente :

Répondre à cette question si votre année financière ne correspond pas à l'année financière habituelle au gouvernement, laquelle est du 1^{er} avril au 31 mars.

Si c'est le cas, votre période de référence peut correspondre à l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) ou à une autre période de l'année. Indiquer ici les dates de début et de fin de la période de référence officielle de votre organisation.

Question 1 :

Nombre total d'employés :

Indiquer ici le nombre de « personnes » à l'emploi de votre organisation, idéalement en fin d'exercice.

Il s'agit des employés réguliers et occasionnels. Un emploi régulier est un emploi permanent ou en voie de le devenir (temporaire). Si vous ne disposez pas du nombre de personnes, vous pouvez utiliser le nombre d'ETC (équivalent temps complet) réellement utilisés. Vous pourrez le préciser dans la section « Commentaires ». Aux fins de calcul des ratios par le BCDD, le nombre d'ETC sera alors assimilé au nombre de personnes.

Le questionnaire que vous recevrez le 3 avril 2012 donnera en référence l'information sur votre nombre d'employés en 2010-2011 disponible au BCDD.

Fonctions non juridictionnelles :

Cette question fait référence au 3^{ème} alinéa de l'article 3 de la Loi sur le développement durable qui précise que les organismes de l'ordre administratif institués pour exercer des fonctions juridictionnelles ne sont couverts par les dispositions de la Loi sur le développement durable que pour leurs fonctions non juridictionnelles. Ils sont donc couverts pour leurs fonctions administratives uniquement. Toutefois, ces organisations peuvent adopter une démarche de développement durable plus large, sans être tenues de rapporter publiquement (rapport annuel ou autrement) comme le prévoit la Loi sur le développement durable.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 3 avril 2012, ce champ sera déjà complété avec l'information déjà disponible au BCDD.

Question 2 :

Pour cette question, il est particulièrement important que, dans l'élaboration de votre Plan d'action de développement durable, vous ayez respecté les instructions complémentaires au **Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable** qui vous ont été transmises en janvier 2008. De façon plus particulière, il est important de respecter le libellé de l'action, l'indicateur ainsi que les cibles qui sont indiquées pour les activités incontournables 1 et 2.

Inscrite (Action inscrite dans votre Plan d'action) :

Il s'agit du Plan d'action de développement durable adopté et publié par votre organisation : Une action peut être inscrite, sans que sa mise en œuvre soit débutée.

Débuté ou poursuivi des gestes :

- Notez qu'il s'agit ici des gestes qui permettent de mettre en œuvre une action de votre Plan d'action de développement durable ou de gestes visés par les Indicateurs annuels de performance administrative 2011-2012 (questions 4, 5, 8 et 9).
- Vous avez débuté un geste si vous l'avez entrepris (sans nécessairement le compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport (donc, pour une première fois).
- Vous l'avez poursuivi s'il poursuit un geste débuté (entrepris) pour une première fois au cours d'un exercice financier précédent.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 3 avril 2012, la première section (action inscrite au Plan d'action) sera déjà complétée avec l'information disponible au BCDD. Vous devrez compléter la deuxième section (gestes posés dans l'année).

Question 3 :

Formellement (Utilisé formellement la démarche) :

Signifie avoir réalisé la démarche décrite dans le **Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable** que vous devez utiliser en vertu du décret gouvernemental 2080-2007, c'est-à-dire, avoir à la fois entrepris et 1) inclus les éléments indiqués dans le Guide comme étant obligatoires, 2) avoir respecté le modèle de présentation de votre plan d'action et 3) avoir utilisé le visuel gouvernemental, tout en ayant 4) rencontré les instructions complémentaires faisant l'objet de mises à jour officielles (janvier et mars 2008), dont plus particulièrement 5) avoir utilisé les libellés pour les activités incontournables 1 et 2, donc pour contribuer aux objectifs 1 et 6 de la Stratégie gouvernementale.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 3 avril 2012, cette partie du questionnaire sera complétée avec l'information disponible au BCDD.

Dans le cas du **Guide pour la prise en compte des principes de développement durable** (Version de janvier 2009) il est important d'avoir respecté la démarche proportionnée indiquée et d'avoir utilisé les grilles ou leur équivalent.

Dans le cas du **Guide pour un financement responsable**, il est important d'avoir respecté la démarche proportionnée indiquée et d'avoir utilisé les grilles ou leur équivalent. Le guide peut aussi avoir été formellement utilisé à d'autres fins que la révision des programmes de financement.

Question 4 :

Notes complémentaires :

- 1) Vous trouverez sur l'Extranet Développement durable des exemples d'outils de sensibilisation produits par des ministères et organismes.

Utilisé (avoir utilisé des outils) :

Il peut s'agir 1) d'un outil que vous avez développé vous-mêmes, 2) d'un outil développé ou rendu disponible par le Bureau de coordination du développement durable (BCDD)

(sur l'Extranet Développement durable), ou 3) d'un outil développé à l'externe que vous aurez adapté à vos besoins.

Distincts (deux outils distincts) :

Il doit s'agir de deux outils différents et ce même si un ou plusieurs outils sont utilisés à plusieurs reprises. Il peut, par exemple, s'agir de deux numéros distincts d'un bulletin, de deux chroniques, de deux concours, etc., ou de toute variation parmi ces outils (par exemple, un bulletin et un concours).

Critères de base (répondant aux critères de base) :

Ce respect est obligatoire. Les critères ont été définis avec les membres du Groupe de travail sur la sensibilisation et la formation. Les critères de base sont de deux catégories : le contenu minimal et la mesure des résultats :

- **Contenu minimal** : Les outils ou activités comportent un ou plusieurs des éléments et contenus suivants : Présentation de la démarche (concept et démarche gouvernementale) / de la Loi (dimensions, définition, principes, ...), de la Stratégie (vision, enjeux, orientations, objectifs, ...) / de votre Plan d'action de développement durable (liens avec mission et plan stratégique, contribution aux objectifs gouvernementaux, un aspect de votre Plan d'action, présentation des réalisations, ...).

Sans être obligatoire, chaque outil ou activité devrait s'inscrire dans une démarche planifiée et adaptée aux catégories de personnel ciblées et être profitable à plusieurs organisations.

- **Mesure des résultats** : Les « outils » doivent prévoir un mécanisme de mesure du nombre d'employés sensibilisés (sondage, concours, rétroaction qui démontre l'appropriation, ...). Au cours de l'année, à chaque occasion, les « activités » rejoignent au minimum le personnel d'un même lieu physique ou d'une même unité administrative.

Activités d'accueil :

Il peut s'agir de sessions formelles d'accueil de nouveaux employés, mais également, plus particulièrement pour les plus petites organisations, d'activités d'autre nature adaptées à vos besoins.

Question 5 :

Notes complémentaires :

1. Chacun des MO est responsable de comptabiliser et de rapporter annuellement le pourcentage des personnels ciblés qui a suivi une formation traitant de l'un et l'autre des contenus de référence.
 2. Les MO peuvent rapporter rétroactivement avant le 31 mars 2010 le pourcentage de leurs personnels ciblés qui ont suivi une ou des sessions de formation. Dans de tels cas, ces formations auront été d'une durée minimale d'une heure.
 3. Les sessions de formation suivies après le 1^{er} avril 2010 peuvent toutefois être d'une durée variable.
- 5.1 Formations traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable

Formation : Il s'agit d'une activité structurée composée d'une présentation, d'échanges et de rétroactions des participants.

Tenu : Il peut s'agir d'une session de formation que vous avez organisée et tenue vous-même ou à laquelle vous avez été convié ou organisée par le BCDD comme formateur.

Personnels ciblés :

Les personnels ciblés, quels que soient leurs corps d'emploi sont, selon la ligne directrice pour les formations de développement durable établie par le CIDD le 4 juin 2010, ceux dont les tâches sont reliées directement à 1) l'encadrement (gestionnaires); 2) la planification stratégique ou opérationnelle; 3) l'élaboration et l'analyse de projets, programmes, politiques et la réalisation d'avis, d'appels d'offres et de leurs suivis; 4) l'organisation d'événements, de colloques, de congrès ou de réunions; 5) la rédaction communicationnelle et organisation et 6) une autre catégorie de tâches jugée pertinente par l'organisation, s'il y a lieu.

Nombre de personnes ciblées :

Vous devez établir, avant le 31 mars 2012, le nombre de personnes qui font partie de ces personnels ciblés, de manière à pouvoir orienter votre stratégie de formation en conséquence et la suivre annuellement. La cible visé que 50 % des personnels ciblés aient suivi une formation, traitant des deux contenus de références présentés ci-après, d'ici le 31 mars 2013. La cible établie est valable jusqu'au 31 mars 2013, et ce, même si le nombre d'employés concernés change d'ici cette échéance. Des commentaires explicatifs, si nécessaires, pourront être faits dans le rapport annuel de gestion, section développement durable.

Démarche gouvernementale de développement durable :

Connaissances et informations relatives à la Stratégie (enjeux, orientations, objectifs), la réalisation des plans d'action des MO et/ou la reddition de comptes et la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable.

Prise en compte des principes de développement durable :

Connaissance et apprentissage faisant référence explicitement aux principes de développement durable inscrits dans la Loi sur le développement durable et la Stratégie, à la compréhension des concepts, leurs définitions et au processus de prise en compte dans l'analyse de politiques, programmes, projets ou autres activités.

- 5.4 Participé à une formation sur l'élaboration d'un Système ou d'un Cadre de gestion environnementale.

Question 6 :

Il s'agit du dernier rapport annuel de votre organisation publié au plus tard le 31 mars 2012.

La section distincte doit correspondre substantiellement aux dispositions du **Document de soutien à la préparation du rapport annuel de gestion** publié par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 7 :

Voir sur l'Extranet Développement durable :

- Document synthèse pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un SGE et d'un CGE;
- **Document type sur un Cadre de gestion environnementale**;
- Fiche technique « Cadre ou Système de gestion environnementale »;

- Système de gestion environnementale (SGE) du MDDEP.

Objectif :

Le terme objectif ne réfère pas aux objectifs de la stratégie gouvernementale. Il réfère d'abord au fait que vous ayez ou non inscrit un « geste » ou une action spécifique à cet effet dans votre Plan d'action de développement durable ou que

vous vous soyez engagé à vous doter d'un Cadre ou d'un Système de gestion environnementale.

Le terme « objectif » peut également référer au fait que vous pouvez démontrer que vous avez formellement pris des décisions d'organisation indiquant que vous vous doterez d'un Cadre ou d'un Système de gestion environnementale

d'ici 2011, mais que vous n'avez pas nécessairement inscrit un tel « geste » dans votre Plan d'action.

Adopté

Adopté compris dans le sens que votre Cadre ou votre Système de gestion environnementale a été entériné par les autorités de votre organisation au cours de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.

Question 8 :

Installations pour vidéoconférences :

- Installations pour vidéoconférence accessibles : Toutes les installations et technologies permettant de tenir des rencontres à distance, en mode visuel, entre deux employés ou plus de votre organisation et avec vos clientèles.
- Majorité du personnel concerné : majorité dans le sens de plus de 50 % de tout le personnel concerné. Concerné signifiant minimalement les personnels qui ont à se déplacer dans le cadre de leurs activités régulières.

Accès à un système de récupération multimatières :

- Au moins 60 % de votre personnel : Les systèmes de récupération multimatières sont relativement facilement disponibles dans les grands centres urbains, mais les conditions requises ne sont pas toujours présentes dans les centres régionaux. Si une partie importante de votre personnel est logée dans des édifices situés en dehors des agglomérations de Québec et de Montréal, vous ne pourrez peut-être pas généraliser l'implantation de systèmes de récupération multimatières au cours de la présente année financière. Vous pourrez cocher le présent geste comme étant réalisé si au moins 60 % de votre personnel a accès physiquement à un tel système au cours ou à la fin de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.
- Accès à un système de récupération multimatières : Service complémentaire à un programme en place de récupération des papiers permettant également la récupération du plastique, du verre et du métal (PVM) offert dans le cadre du programme Visez Juste (<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-Visez-juste.pdf>) opéré par RECYC-QUÉBEC et la Société immobilière du Québec. Il peut également s'agir d'un programme équivalent de récupération en vue de leur recyclage.

Réduction de la consommation d'eau embouteillée au bureau : activité de sensibilisation

Cette question s'adresse aux organisations qui achètent en 2011-2012 des bouteilles d'eau. Si vous avez cessé complètement le recours à ce type d'approvisionnement, inscrire N/A (ne s'applique pas). Si non, avez-vous réalisé des activités de sensibilisation auprès de votre personnel?

Impression recto verso automatisée :

- Directives ou processus : Cochez oui si l'impression recto verso automatisée est bien implantée dans votre organisation que ce soit suite à une directive formelle, ou dans le cadre d'un processus mis en place par vos responsables des ressources informationnelles, et ce même si la date d'implantation est antérieure à 2008-2009. Vous devez vous être assuré que les responsables de la gestion du parc informatique de votre organisation ont pris les dispositions physiques pour que chacun des postes de travail (ordinateur) de votre organisation soit configuré pour imprimer en mode recto verso de façon automatisée. Dans ces cas, l'impression en mode recto peut être faite manuellement par chaque utilisateur, mais l'ordinateur reprend la configuration recto verso par la suite. Vous pouvez vous

- doter d'une politique interne qui permet d'autoriser certaines dérogations qui doivent être exceptionnelles (ex : documents légaux). Le résumé du projet mené en 2007 au MDDEP est susceptible de vous aider. (Disponible dans l'Extranet Développement durable)
- Majorité des équipements : Plus de 50 % des ordinateurs, qu'ils soient branchés à des imprimantes locales ou en réseau.

Question 9 :

Acquisition de papiers et de cartons recyclés

Chacune des catégories : Bien que les 4 catégories de papiers doivent être atteintes en vertu des décisions gouvernementales, pour 2011-2012, vous serez considéré comme ayant réalisé un des 3 gestes requis par la question

9 si vous atteignez la cible pour au moins 1 des 4 catégories de papiers et cartons.

Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement.

Question 10 :

Bien distinguer les ACTIONS qui contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et les GESTES par lesquels elles se déclinent. L'information sur les gestes n'est pas colligée centralement.

Action débutée / poursuivie / complétée / retirée :

- Vous rapportez ici sur la mise en œuvre des actions inscrites dans la version publique du Plan d'action de développement durable de votre organisation. Notez que vous pouvez en tout temps bonifier votre Plan d'action en ajoutant une nouvelle action sous réserve de faire adopter cet ajout par les autorités qui ont adopté le plan d'action initial et d'apporter les ajustements au document en ligne sur votre site Internet (en précisant qu'il s'agit d'une version modifiée).
- Une action est débutée si vous avez entrepris sa mise en œuvre (sans nécessairement la compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport, donc pour une première fois.
- Une action est poursuivie si elle a été entreprise au cours d'un exercice financier précédent et que sa réalisation a continué : ce terme remplace action posée.

- Une action est complétée si vous avez atteint la cible que vous vous étiez fixée et que les gestes qui permettent la mise en œuvre de cette action sont tous complétés.
- Une action est retirée si votre organisation en arrive à la conclusion qu'elle ne pourra pas la réaliser, ou si une action plus pertinente peut la remplacer. Dans tous les cas, vous devrez rapporter dans votre rapport annuel de gestion les gestes posés à l'égard de cette action et les raisons pour lesquelles elle a été retirée ou remplacée.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 3 avril 2012, certaines parties de la question 10 (libellés, indicateurs, cibles) seront déjà complétées avec l'information disponible au BCDD. Vous pourrez utiliser la partie « Commentaires » pour signaler toute modification.

Vous devrez compléter la partie relative au statut de chaque action au 31 mars 2012 (débutée, poursuivie, complétée, retirée).

Question 11

Population concernée :

Totalité : L'action exerce un effet sur l'ensemble de la population du Québec. Il peut arriver cependant que seulement une partie de cette population s'en prévale.

Partiel : L'action vise une partie seulement de la population. Par exemple, une action entreprise pour les employés de l'organisation ou une action qui vise spécifiquement un groupe de personnes

Territoire

Totalité : L'action exerce un effet sur l'ensemble du territoire du Québec comme par exemple, une politique ou une stratégie gouvernementale.

Partiel : L'action est concentrée et se fait sentir en un ou des lieux spécifiques, dans des installations propres à l'organisation ou sur une partie du territoire québécois.

Objectif

Totalité : L'action exerce un effet sur la totalité de l'objectif de la Stratégie.

Partiel : L'action exerce un effet sur une partie de l'objectif. Par exemple, pour l'objectif 9, l'action pourrait viser soit la responsabilité sociale ou l'écoconditionnalité.

Il s'agit de qualifier au mieux l'effet sur l'atteinte de l'objectif.

Un effet est qualifié de très fort lorsque son impact est significatif sur l'ensemble d'un objectif, comme par exemple, l'application d'une politique ou d'un plan d'action sectoriels ou toutes autres mesures exerçant un effet très déterminant.

À l'opposé, un effet est qualifié de faible, lorsque son impact sur l'atteinte de l'objectif est réel, mais souvent réalisée à plus petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille. Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action. Toutes les actions sont importantes si elles contribuent à l'atteinte d'un objectif donné, principalement si on réfère à ceux de la première orientation « Informer, sensibiliser, éduquer, innover ».

Valeur ajoutée : Le fait d'avoir inclue cette action dans votre plan d'action de développement durable a-t-il favorisé et amélioré :

1. la réalisation de cette action;
2. son suivi et la reddition de comptes;
3. globalement l'effort soutenu?

Indicateurs annuels de performance administrative 2011-2012

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Bureau de coordination du développement durable**

Info.developpementdurable@mddep.gouv.qc.ca

INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE ADMINISTRATIVE ¹

Questions soumises à tous les ministères et organismes à chaque année

COLLECTE DU 2 AVRIL AU 16 MAI 2013 ²

Portant sur la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013

Héma-Québec

QUESTION 0

Si vous rapportez pour une période différente, l'indiquer ici (année, mois, jour) du . . . au . . .

Indicateur 1	Taux ³ des ministères et organismes (MO) participant aux mécanismes de concertation gouvernementaux liés à la démarche de développement durable.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant participé à au moins 2 activités ou rencontres » destinées à tous les MO – À une (1) seule activité dans le cas des MO ayant moins de 5 employés.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (participation aux activités qu'il organise) <i>Les ministères et organismes n'ont pas à alimenter directement cet indicateur</i>	

QUESTION 1

POUR PERMETTRE AU BCDD DE CALCULER LES TAUX

Nombre total d'employés de votre organisation	2011-2012 : 1 360	2012-2013 : 1355
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
Cochez si, selon vous, votre organisme n'est visé que pour ses <u>fonctions non juridictionnelles</u>	<input type="checkbox"/>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		

Indicateur 2	Taux des MO participant aux activités incontournables.
Cible	100 % des MO visés de cinq employés et plus ⁴ (pour les activités incontournables 1 et 2) / Nombre de MO visés de 5 employés et plus pour l'activité incontournable 3.
Mesure	Nombre de MO visés « ayant amorcé ou réalisé au moins une action » à l'égard de chacune des 3 activités incontournables.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 2 (AU COURS DE L'ANNÉE)

ACTIONS À L'ÉGARD DES ACTIVITÉS INCONTOURNABLES

Avez-vous au moins une action <u>inscrite</u> dans votre Plan d'action à l'égard de :		
L'activité incontournable 1	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 3	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
Pour la période visée, avez-vous <u>débuté</u> ou <u>poursuivi</u> des gestes pour contribuer à :		
L'activité incontournable 1	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 2	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
L'activité incontournable 3	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>

¹ Les informations demandées sont de nature administrative et peuvent être validées et transmises par le membre du CIDDD ou l'officier/officière en développement durable de l'organisme interrogé. Les informations demandées étant connues à l'avance et répétitives (annuellement), elles peuvent donc être documentées en permanence.

² Le formulaire automatisé de collecte qui vous sera transmis le 2 avril 2013 sera partiellement complété à l'avance (les champs en **noir**) à partir des informations déjà disponibles dans la banque de données du BCDD. Vous devrez compléter les champs en **bleu**.

³ Si l'information le permet, pour cet indicateur, comme pour les autres indicateurs, l'information agrégée de toutes les réponses pourrait être ventilée en fonction de critères de distribution (distinction ministère et organisme / Taille (nombre d'employés) des ministères et organismes, etc.).

⁴ Pour alléger leur reddition de comptes, les petits organismes (0 à 4 employés), même si visés par les dispositions de la Loi, ne seront pas invités à transmettre leurs résultats relativement à plusieurs des activités comptabilisées.

Indicateur 3.1	Taux d'appropriation par les MO des outils d'aide à la décision et à l'analyse de projets.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre de MO « utilisant au moins 2 des outils » proposés (Guide d'élaboration d'un Plan d'action / Guide de prise en compte des principes / etc.) - 1 des outils pour les organismes de moins de 5 employés.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 3.1 (AU COURS DE L'ANNÉE)
UTILISATION DES OUTILS GOUVERNEMENTAUX D'AIDE À LA DÉCISION ET À L'ANALYSE DE PROJETS

Avez-vous utilisé formellement la démarche décrite au :

3.1.1 Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> EN PARTIE <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
3.1.2. Guide de prise en compte des principes de développement durable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
3.1.3 Guide pour un financement responsable <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
À venir : question similaire pour d'autres outils gouvernementaux qui seront mis à la disposition des ministères et organismes.	

N/A : ne s'applique pas.

Indicateur 3.2	Taux des MO ayant réalisé une prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration d'une stratégie, d'une politique, d'un plan d'action, d'un programme ou tout autre action structurante ou importante de l'organisation en 2012-2013.
Cible	100 % des MO durant l'année 2012-2013.
Mesure	
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 3.2 (AU COURS DE L'ANNÉE)
PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.2 Avez-vous réalisé une prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration de politiques, stratégies, plans d'action, programmes ou tout autre action structurante ou importante pour votre organisation en 2012-2013 ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
---	--

Indicateur 4	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO sensibilisé à la démarche de développement durable.
Cible	80 % d'ici 2011.
Mesure	Nombre d'employés « rejoints par au moins une activité de sensibilisation reconnue » admissible
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 4 (AU COURS DE L'ANNÉE)
PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence.
Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure*

Avez-vous mené une ou plusieurs des activités suivantes destinées expressément à la **sensibilisation**
1) à la démarche de développement durable, ou
2) sur votre Plan d'action de développement durable

4.1 Avez-vous <u>utilisé</u> auprès de votre personnel au moins deux outils <u>distincts</u> de sensibilisation à la démarche de développement durable ou aux engagements de votre Plan d'action (sous forme papier ou électronique : bulletin, chronique, vidéo, concours, ...) et répondant aux <u>critères de base</u> ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> 1- Publication de plusieurs numéros d'un bulletin destiné aux employés présentant des réalisations du plan d'action de développement durable d'Héma-Québec. 2- Développement et publication d'une page intranet sur la Loi et le plan d'action de développement durable d'Héma-Québec et les 16 principes de développement durable.	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
4.2 Avez-vous <u>tenu</u> au moins deux (une si vous avez moins de 50 employés) activités thématiques de sensibilisation de votre personnel à la démarche de développement durable ou aux engagements de votre Plan d'action (atelier de travail, forum de discussions, conférence, rencontre de direction, ...) d'une durée minimale d'une heure et répondant aux <u>critères de base</u> ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Il n'y a eu qu'une seule activité. Il s'agit d'une conférence sur le développement durable et l'agriculture urbaine offerte aux employés d'Héma-Québec dont l'unité administrative des Affaires corporatives.	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>

QUESTION 4 (AU COURS DE L'ANNÉE)**PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

<p>4.3 Votre organisation a-t-elle accueilli des nouveaux employés ?</p> <p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, avez-vous tenu une <u>activité d'accueil</u> de votre nouveau personnel intégrant une section portant sur votre Plan d'action de développement durable ?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Présentation du plan d'action de développement durable d'Héma-Québec dans les manuels d'accueil ainsi que lors des activités d'accueil des nouveaux employés.</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
---	---

Indicateur 5	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.
Cible	50 % des personnels ciblés de l'administration publique (2013).
Mesure	Pourcentage des personnels ciblés « ayant participé à une formation » destinée à leur permettre d'acquérir une connaissance suffisante de la démarche de développement durable et de la prise en compte des principes de développement durable.

QUESTION 5
(5.1 : CUMULATIF,
5.2-5.3 : AU COURS DE L'ANNÉE)

PERSONNEL AYANT PARTICIPÉ À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION TRAITANT DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nombre de personnes ciblées au 31 mars 2012 : 20	
5.1 Avez-vous <u>tenu</u> ou votre personnel a-t-il suivi une <u>formation</u> traitant de la <u>démarche gouvernementale de développement durable</u> et la <u>prise en compte des principes de développement durable</u> à des <u>personnels ciblés</u> ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, quelle est la proportion des <u>personnels ciblés</u> de votre organisation qui a suivi des sessions de formation (cumulatif depuis 2008) :	
- <u>mars 2013</u> : <u>% (cumulatif)</u> 65 Nombre (cumulatif) : 13	

AUTRES FORMATIONS

5.2 Avez-vous <u>tenu</u> ou votre personnel a-t-il suivi une formation sur les acquisitions écoresponsables ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
5.3 Avez-vous <u>tenu</u> ou votre personnel a-t-il suivi une formation sur les événements écoresponsables ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu : suivi en 2011</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>

Indicateur 6	Taux des MO ayant intégré leurs bilans de développement durable dans leurs rapports annuels.
Cible	100 % des MO visés.
Mesure	Nombre des MO ayant inscrit une section distincte sur la démarche de développement durable dans leur rapport annuel de gestion ou d'activité.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 6 (AU COURS DE L'ANNÉE)

SECTION SUR LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS VOTRE RAPPORT ANNUEL

Période couverte par <u>votre dernier rapport annuel de gestion ou d'activité</u> publié au plus tard le 31 mars 2013	du 2011-04-01 au 2012-03-31
Présence d'une section distincte sur la démarche de développement durable dans ce dernier rapport annuel de gestion ou d'activité	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 7	(Activité incontournable 2) Taux des MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale.
Cible	50 % des MO visés d'ici 2011.
Mesure	Nombre de MO ayant adopté un cadre ou un système de gestion environnementale.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 7 (CUMULATIF)

SYSTÈME OU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

7.1 Vous aviez comme <u>objectif</u> d'adopter :	
<input type="checkbox"/> <u>un système</u> <input checked="" type="checkbox"/> <u>un cadre</u> <input type="checkbox"/> <u>des gestes ponctuels</u>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	
7.2 Avez-vous <u>adopté</u> un <u>système</u> ou un <u>cadre</u> de <u>gestion</u> <u>environnementale</u> ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
7.3 Avez-vous débuté la mise en œuvre d'un système ou d'un cadre ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
7.4 Dans le cas où il s'agit seulement de la réalisation de gestes ponctuels, avez-vous débuté leur application ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 8	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 4 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 8 » requis pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux (Politiques ou stratégies sur les matières résiduelles, la consommation d'eau, la consommation énergétique, l'émission de substances ou de GES, l'utilisation du transport collectif).
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 8 (AU COURS DE L'ANNÉE)	CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure</i>	
8.1 Avez-vous rendu disponible (ou utilisé) des installations pour <u>vidéoconférence accessibles à une majorité du personnel concerné</u> ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu : 1 nouvelles salle dans chaque établissement (Local 105 à Qc et LXXX à Montréal)</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
8.2 Avez-vous mis en œuvre des mesures de réduction de consommation de carburant et d'émissions de gaz à effet de serre dans le domaine du transport ? (voir fiche technique 1) <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Cependant nous avons fait l'acquisition de 2 véhicules électriques</i>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
8.3 Votre organisation est-elle propriétaire ou loue-t-elle à long terme un ou des véhicules automobiles légers et électriques ? (si oui, répondez à la question suivante) <i>Vos commentaires s'il y a lieu : 2 à Montréal</i> Avez-vous mis en place et appliqué un mécanisme de mesure de la consommation de carburant et des distances parcourues ? (voir fiche technique 2) <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Déjà fait par la direction de l'exploitation</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
8.4 Avez-vous réalisé des activités de sensibilisation aux économies d'énergie au bureau ? (voir fiche technique 3) <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Sensibilisation effectuée dans le bulletin destiné aux employés d'Héma-Québec.</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
8.5 Au moins 60 % de votre personnel a-t-il accès à un système de <u>récupération multimatières</u> (papier/carton, verre, métal, plastique) ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu : oui depuis 2006</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
8.6 Avez-vous mené des activités de sensibilisation visant la réduction de la consommation d'eau potable embouteillée au bureau ? (voir fiche technique 4) <i>Vos commentaires s'il y a lieu : Campagne effectuée par l'entremise de notre page Développement Durable sur l'intranet, plus une sensibilisation à ne pas utiliser l'eau embouteillée suite à une dégustation à l'aveugle de plusieurs type d'eau, effectuée par le comité vert de Québec</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
8.7 Avez-vous des <u>directives ou des processus</u> d'automatisation de l'impression recto verso pour la <u>majorité</u> de vos équipements ? <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
8.8 Avez-vous adopté ou appliqué des règles de gestion des biens excédentaires privilégiant notamment le réemploi (mobilier, cartouches d'imprimantes, fournitures, espaces réservés, ...) ? (voir fiche technique 5) <i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques pour répondre à chacune des questions qui y sont liées.

Indicateur 9	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant mis en place au moins 3 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 9) » requis pour démontrer l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 9 (AU COURS DE L'ANNÉE)	ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure</i>	
<p>9.1 Avez-vous acheté au moins 80 % de papiers et de cartons recyclés contenant des fibres post-consommation pour <u>chacune des catégories</u> suivantes ? (voir fiche technique 6)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Le papier utilisé dans les photocopieurs est du papier recyclé, acheté dans le cadre de l'offre permanent des Services Partagés du Québec</i></p>	PAPIERS FINS : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> FOURNITURES DE BUREAU : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PAPIERS SANITAIRES : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/> CARTONS D'EMBALLAGE : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>9.2 Avez-vous requis l'utilisation de papiers recyclés contenant des fibres post-consommation dans au moins 50 % de vos contrats d'impression ? (voir fiche technique 6)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>9.3 Avez-vous acheté ou possédez-vous, dans une proportion d'au moins 80 %, des micro-ordinateurs (de table, portables) et des écrans répondant aux critères EPEAT ? (voir fiche technique 7)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>9.4 Votre organisation est-elle propriétaire ou louez-vous à long terme un ou des véhicules automobiles légers et électriques ? (si oui, répondez à la question suivante)</p> <p style="text-align: right;">OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : 4 véhicules hybrides depuis 2011 et 2 véhicules électriques depuis 2012</i> <i>Si vous avez envisagé acquérir un ou des véhicules légers, avez-vous utilisé le questionnaire d'évaluation et d'approbation proposé et avez-vous documenté les résultats de ces utilisations ? (voir fiche technique 8)</i> <i>Vos commentaires s'il y a lieu : les 2 véhicules électriques sont loués au CGER, l'étude n'a pas été effectuées selon la fiche technique 8, car l'acquisition de véhicules électriques n'était pas par rapport à un choix entre des véhicules à moteurs, hybride ou électrique mais une volonté de Héma-Québec. Une Volt et une Ford Focus ont été intégrées au parc automobile.</i></p>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input checked="" type="checkbox"/>
<p>9.5 Avez-vous intégré des dispositions environnementales ou écoresponsables à certains de vos contrats d'approvisionnement en biens et services (par exemple : réaménagements, déménagements, gestion d'immeubles, produits d'entretien, acquisition de mobilier, ...) ? (voir fiche technique 9)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>9.6 Avez-vous acquis, après évaluation de vos besoins, des imprimantes moins dommageables pour l'environnement ? (voir fiche technique 10)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>9.7 Avez-vous acheté des cartouches d'impression au laser réusinées et avez-vous une procédure pour retourner les produits défectueux ? (voir fiche technique 11)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques pour répondre à chacune des questions qui y sont liées.

Indicateur 10	Nombre et distribution de MO ayant réalisé des actions relatives aux objectifs gouvernementaux et nombre d'actions.
Cible	Non applicable.
Mesure	Nombre de MO ayant inscrit, débuté, poursuivi, complété ou retiré des actions à l'égard de chacun des 29 objectifs gouvernementaux et identification (libellé, cible, indicateur, statut) de chaque action.
Compilation annuelle sous forme d'une distribution par le BCDD (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 10	RÉALISATION D' ACTIONS À L'ÉGARD DE CHACUN DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX
Pour chacun des objectifs (parmi les 29) gouvernementaux	
Indiquez le libellé, la cible et l'indicateur pour chacune des actions de votre Plan d'action de développement durable.	
Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.	

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

1,1 Élaborer un plan de communication tenant compte des différentes réalités opérationnelles du personnel en utilisant des outils de communication appropriés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input checked="" type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés participant aux activités de sensibilisation				
Cible(s) : 1- 80 % du personnel				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Le plan de communication 2009-2013 a été élaboré et les actions proposées dans le plan suivent leur cours.				

N° et Libellé de l'action :

1,2 Mettre en œuvre des plans spécifiques de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input checked="" type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés participant aux formations				
Cible(s) : 1- 90 % du personnel administratif visé				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>				

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

4,1 Accentuer les mesures en cours en matière de prévention.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input checked="" type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés participants aux activités ciblées				
Cible(s) : 1- 75 % du personnel à risque				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Le programme de vaccination annuel du personnel contre l'influenza est maintenu et 316 employés ont été vaccinés à l'automne 2012. Un programme médico-sanitaire est aussi sur pieds. À l'intérieur de ce programme, l'immunisation contre l'hépatite B est offerte à tous les employés qui manipulent des produits sanguins. Ce programme est expliqué lors de l'embauche pour chaque nouvel employé concerné.				
Les comités de santé et sécurité sont maintenus et 5 à 8 rencontres sont effectuées par année pour chacun des 4 comités. Une analyse ergonomique des postes est également possible pour le personnel qui en fait la demande. D'autres analyses et révisions de méthodes de travail ont été réalisées pour des tâches précises dans l'organisation.				

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

6,1 Identifier des marchés potentiels pour lesquels les critères de développement durable pourront être utilisés et utiliser ces critères dans les appels d'offres et les marchés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre de marché incluant des clauses de DD				
Cible(s) : 1- Tous les marchés de construction				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

7,1 Mettre à niveau un outil de suivi de consommation d'énergie.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Obtention des résultats de façon mensuelle				
Cible(s) : 1- Données disponibles le 15 du mois suivant				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° et Libellé de l'action :

7,2 Réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Consommation énergétique en GJ / m2				
Cible(s) : 1- Réduction année sur année de 3 %				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° Objectif gouvernemental : 14

N° et Libellé de l'action :

14,1 Rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail et vie personnelle (CTVP).

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés ayant accès au programme				
Cible(s) :				
Vos commentaires s'il y a lieu : C'est un projet stable dont le nombre d'adhérents reste stable pour les mesures actuelles (179), un projet pilote a lieu à Montréal pour le personnel de laboratoire afin de prendre de nouvelles mesures.				

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,1 Promouvoir le don de sang en milieu scolaire.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input checked="" type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre de collectes scolaires				
Cible(s) : 1- Augmentation année sur année				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> En 2012-13 nous avons tenu 151 collectes en milieu scolaire (primaire et secondaire) et 224 en milieu collégiale et universitaire. Au total 45 248 donneurs ont été recrutés. Malgré le mouvement de grève au printemps dernier dans les collèges et les universités nous avons maintenu notre recrutement de donneurs au même niveau que l'an dernier.				

N° et Libellé de l'action :

24,2 Développer un programme de formation pour les bénévoles permanents sur la gestion de l'attente en collecte mobile.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre de bénévoles formés				
Cible(s) : 1- Formation de tous les bénévoles permanents				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>				

N° et Libellé de l'action :

24,3 Maintien du nombre de bénévoles actifs à environ 16 000.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre de bénévoles				
Cible(s) : 1- Maintien à 16 000				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> L'attrait de la cause du don de sang continue de mobiliser un grand nombre de bénévoles partout au Québec.				

N° et Libellé de l'action :

24,4 Participer à des projets avec des associations et des organismes internationaux.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Étendue du rayonnement dans les organisations internationales				
Cible(s) :				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i> Pour favoriser le rayonnement, les échanges et la coopération internationale, les actions suivantes ont été entreprises:				
• Participer à des échanges et des projets avec la communauté scientifique.				
1. Co-organisation du premier atelier pré-conférence portant sur le développement d'un programme du sang basé sur le don bénévole et non-rémunérés dans le cadre du Congrès International de l'ISBT.				
2. Participation à deux études de balisage grâce à la collaboration de plusieurs services dont l'une à l'initiative de ABC-EBA et portant sur le don de sang et les communautés culturelles et l'autre à l'invitation de EBA et du EDMQ portant sur la				

gestion de l'approvisionnement.

3. Participation à l'atelier international sur « le don de sang : une réflexion sur l'altruisme, la solidarité et la gestion des risques organisé en partenariat avec INRS Chaire de recherche sur les aspects sociaux du don de sang, Héma-Québec, le Groupe de recherche en Transfusion Sanguine, le Conseil de recherche en science humaine du Canada.

4. Un de nos employés est membre officielle du Conseil d'administration du ADRP et chair du Global Program Committee.

• Participer à des projets d'aide internationale pour des pays en développement.

1. Participation sur invitation à l'atelier international réunissant des consultants et divers intervenants organisé par la Direction du « International Technical Assistance ». Promotion en parallèle du programme de formation à distance en sérologie.

2. Collaboration à deux projets de développement international dont le projet de développement du programme du sang à Haïti sous la gouverne de l'OMS ainsi que sur le développement d'un Forum International sur la sécurité et la suffisance en sang initié par l'organisme Global Healing et ABC.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION AU 31 MARS 2013 SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE
Pour chacun des objectifs (parmi les 29) gouvernementaux	
Indiquez le No de l'action, son libellé, la cible.	

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

1,1 Élaborer un plan de communication tenant compte des différentes réalités opérationnelles du personnel en utilisant des outils de communication appropriés.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE VOTRE ORGANISATION	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>		
11.2 Qualifiez cet effet en regard de votre objectif organisationnel :		
FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input checked="" type="checkbox"/>		
CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE		
11.3 Décrivez sommairement la contribution de l'action sur l'objectif gouvernemental: L'objectif gouvernemental vise notamment à informer et à sensibiliser sur le développement durable. Les actions proposées dans le plan de communication visent à informer et à informer le personnel d'Héma-Québec sur divers aspects du développement durable.		
11.4 <u>Qualifiez</u> ⁽¹⁾ cette contribution :		
FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>		
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i> Les actions proposées dans le plan de communication sont directement liées avec l'objectif gouvernemental.		
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input checked="" type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input type="checkbox"/> 		
Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :		
<ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : • Le suivi et la reddition de comptes : • L'effet total obtenu : 	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Précisez si nécessaire :</i>		
11.6 Cette action est-elle tournée vers :		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/> 		

(1) Note importante : L'effet d'une action peut être qualifié de faible, lorsque l'impact sur l'atteinte de l'objectif de la Stratégie est réel, mais réalisé à une petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille (voir la question 11.2). Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action pour une organisation en particulier.

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

1,2 Mettre en œuvre des plans spécifiques de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes.

QUESTION 11		CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE VOTRE ORGANISATION	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action?		OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
<i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>			
11.2 Qualifiez cet effet en regard de votre objectif organisationnel :			
FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>			
CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE			
11.3 Décrivez sommairement la contribution de l'action sur l'objectif gouvernemental: L'objectif gouvernemental vise notamment à informer et à former sur le développement durable. Les actions proposées dans le plan de formation visent à former le personnel d'Héma-Québec sur divers aspects du développement durable entres-autres la mise en oeuvre des 16 principes.			
11.4 <u>Qualifiez</u> ⁽¹⁾ cette contribution :			
FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>			
<i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i> Les actions proposées dans le plan de formation sont directement liées avec l'objectif gouvernemental.			
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) 		<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<p>Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : • Le suivi et la reddition de comptes : • L'effet total obtenu : 		OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
<i>Précisez si nécessaire :</i>			
11.6 Cette action est-elle tournée vers :			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/> 			

(1) Note importante : L'effet d'une action peut être qualifié de faible, lorsque l'impact sur l'atteinte de l'objectif de la Stratégie est réel, mais réalisé à une petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille (voir la question 11.2). Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action pour une organisation en particulier.

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

4,1 Accentuer les mesures en cours en matière de prévention.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE VOTRE ORGANISATION	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action? <i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
11.2 Qualifiez cet effet en regard de votre objectif organisationnel : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>		
CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE		
11.3 Décrivez sommairement la contribution de l'action sur l'objectif gouvernemental: Le programme de vaccination et les comités de santé et sécurité au travail contribuent à une culture de prévention et établir des conditions favorables à la santé et à l'environnement, notamment par l'implication des employés et gestionnaires aux activités liées aux comités de SST et aux communications produites par les membres des comités et destinées au personnel. Des analyses de tâches dans les laboratoires ont également été réalisées en comités paritaires, afin de prévenir les accidents de travail ou le développement de troubles musculo squelettiques et des changements ont été testés et adoptés par les employés dans une optique de prévention. De plus, plusieurs activités mieux-être sont en place et d'autres ont été ajoutées en 2012-2013 afin de contribuer à une culture de prévention : Organisation d'une conférence sur la motivation à l'activité physique, implantation d'activités de massage sur chaise en entreprise, invitation des employés et un invité à participer à des événements sportifs, etc.		
11.4 Qualifiez ⁽¹⁾ cette contribution : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/> <i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i> La promotion d'une culture de prévention est de plus en plus présente de l'entreprise et le service de santé mieux-être est de plus en plus impliqué dans les différents projets de l'organisation. De plus, nous notons une forte participation des employés aux programmes en place favorisant l'activité physique chez les employés.		
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input checked="" type="checkbox"/> Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour : <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • Le suivi et la reddition de comptes : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • L'effet total obtenu : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> <i>Précisez si nécessaire :</i>		
11.6 Cette action est-elle tournée vers : ➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>		

(1) Note importante : L'effet d'une action peut être qualifié de faible, lorsque l'impact sur l'atteinte de l'objectif de la Stratégie est réel, mais réalisé à une petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille (voir la question 11.2). Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action pour une organisation en particulier.

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

7,1 Mettre à niveau un outil de suivi de consommation d'énergie.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE VOTRE ORGANISATION	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action? <i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
11.2 Qualifiez cet effet en regard de votre objectif organisationnel : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>		
CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE		
11.3 Décrivez sommairement la contribution de l'action sur l'objectif gouvernemental: Permet de faire le suivi de nos coûts de consommation d'énergie		
11.4 <u>Qualifiez</u> ⁽¹⁾ cette contribution : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input checked="" type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/> <i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i>		
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input checked="" type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input type="checkbox"/> <p>Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • Le suivi et la reddition de comptes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • L'effet total obtenu : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> <i>Précisez si nécessaire :</i>		
11.6 Cette action est-elle tournée vers : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/> 		

(1) Note importante : L'effet d'une action peut être qualifié de faible, lorsque l'impact sur l'atteinte de l'objectif de la Stratégie est réel, mais réalisé à une petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille (voir la question 11.2). Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action pour une organisation en particulier.

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

7,2 Réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE VOTRE ORGANISATION	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action? <i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) : Seulement à titre de suivi</i>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
11.2 Qualifiez cet effet en regard de votre objectif organisationnel : FAIBLE <input checked="" type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>		
CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE		
11.3 Décrivez sommairement la contribution de l'action sur l'objectif gouvernemental:		
11.4 <u>Qualifiez</u> ⁽¹⁾ cette contribution : FAIBLE <input checked="" type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/> <i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i>		
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input checked="" type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input type="checkbox"/> <p>Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • Le suivi et la reddition de comptes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • L'effet total obtenu : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> <i>Précisez si nécessaire :</i>		
11.6 Cette action est-elle tournée vers : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/> 		

(1) Note importante : L'effet d'une action peut être qualifié de faible, lorsque l'impact sur l'atteinte de l'objectif de la Stratégie est réel, mais réalisé à une petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille (voir la question 11.2). Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action pour une organisation en particulier.

N° Objectif gouvernemental : 14

N° et Libellé de l'action :

14,1 Rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail et vie personnelle (CTVP).

CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE VOTRE ORGANISATION	
QUESTION 11	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action? <i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
11.2 Qualifiez cet effet en regard de votre objectif organisationnel : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>	
CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE	
11.3 Décrivez sommairement la contribution de l'action sur l'objectif gouvernemental: Facilite la conciliation du monde du travail avec les contraintes de la vie personnelle	
11.4 <u>Qualifiez</u> ⁽¹⁾ cette contribution : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/> <i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i> "Fort" car ceux qui peuvent en bénéficier au sein de notre organisation nous disent que ça les aide vraiment mais ce n'est pas possible pour tous de se prévaloir de ces mesures à cause de contraintes opérationnelles.	
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input checked="" type="checkbox"/> Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour : • La réalisation de l'action : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • Le suivi et la reddition de comptes : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • L'effet total obtenu : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> <i>Précisez si nécessaire :</i>	
11.6 Cette action est-elle tournée vers : ➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>	

(1) Note importante : L'effet d'une action peut être qualifié de faible, lorsque l'impact sur l'atteinte de l'objectif de la Stratégie est réel, mais réalisé à une petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille (voir la question 11.2). Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action pour une organisation en particulier.

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,1 Promouvoir le don de sang en milieu scolaire.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE VOTRE ORGANISATION	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action? <i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
11.2 Qualifiez cet effet en regard de votre objectif organisationnel : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>		
CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE		
11.3 Décrivez sommairement la contribution de l'action sur l'objectif gouvernemental: En 2012-13 nous avons tenu 375 collectes en milieux scolaire, collégiale et universitaire pour un total de 45 248 donateurs inscrits représentant près de 14% de tous les donateurs inscrits durant l'année.		
11.4 <u>Qualifiez</u> ⁽¹⁾ cette contribution : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/> <i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i>		
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input checked="" type="checkbox"/> <p>Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> • Le suivi et la reddition de comptes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> • L'effet total obtenu : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> <i>Précisez si nécessaire :</i>		
11.6 Cette action est-elle tournée vers : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> 		

(1) Note importante : L'effet d'une action peut être qualifié de faible, lorsque l'impact sur l'atteinte de l'objectif de la Stratégie est réel, mais réalisé à une petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille (voir la question 11.2). Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action pour une organisation en particulier.

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,3 Maintien du nombre de bénévoles actifs à environ 16 000.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE VOTRE ORGANISATION	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action? <i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
11.2 Qualifiez cet effet en regard de votre objectif organisationnel : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input checked="" type="checkbox"/>		
CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE		
11.3 Décrivez sommairement la contribution de l'action sur l'objectif gouvernemental: Ce nombre s'est maintenu grâce à un faible taux de roulement des bénévoles et d'un recrutement toujours actifs de nouveaux bénévoles.		
11.4 <u>Qualifiez</u> ⁽¹⁾ cette contribution : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input type="checkbox"/> TRÈS FORT <input checked="" type="checkbox"/> <i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i>		
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input checked="" type="checkbox"/> Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour : <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> • Le suivi et la reddition de comptes : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> • L'effet total obtenu : OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> <i>Précisez si nécessaire :</i>		
11.6 Cette action est-elle tournée vers : ➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>		

(1) Note importante : L'effet d'une action peut être qualifié de faible, lorsque l'impact sur l'atteinte de l'objectif de la Stratégie est réel, mais réalisé à une petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille (voir la question 11.2). Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action pour une organisation en particulier.

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,4 Participer à des projets avec des associations et des organismes internationaux.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE VOTRE ORGANISATION	
11.1 Avez-vous atteint la ou les cibles de l'action? <i>Sinon, quel est le degré d'atteinte de la ou les cible(s) :</i>	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
11.2 Qualifiez cet effet en regard de votre objectif organisationnel : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/>		
CONTRIBUTION DE L'ACTION SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE		
11.3 Décrivez sommairement la contribution de l'action sur l'objectif gouvernemental: Le rayonnement scientifique et les rencontres internationales se poursuivent dans le cadre du plan stratégique 2012-2015		
11.4 <u>Qualifiez</u> ⁽¹⁾ cette contribution : FAIBLE <input type="checkbox"/> MOYEN <input type="checkbox"/> FORT <input checked="" type="checkbox"/> TRÈS FORT <input type="checkbox"/> <i>Expliquer la réponse donnée ci-dessus :</i>		
11.5 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie <input type="checkbox"/> ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) <input checked="" type="checkbox"/> <p>Bien que l'action ait été initialement prévue dans un autre cadre d'intervention, son ajout dans votre plan d'action de développement durable, représente-t-il une <u>valeur ajoutée</u> pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de l'action : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • Le suivi et la reddition de comptes : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> • L'effet total obtenu : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> <i>Précisez si nécessaire :</i>		
11.6 Cette action est-elle tournée vers : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> 		

(1) Note importante : L'effet d'une action peut être qualifié de faible, lorsque l'impact sur l'atteinte de l'objectif de la Stratégie est réel, mais réalisé à une petite échelle. Cet effet peut être cependant important à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille (voir la question 11.2). Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action pour une organisation en particulier.

Annexe - Indicateurs de performance administrative - Explication des termes soulignés (Version 2012-2013)

REDDITION DE COMPTES

CONSEIL : Conservez les pièces justificatives pour l'exercice de reddition de comptes qui aura lieu du 2 avril au 16 mai 2013 (pour mesurer les gestes posés entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013).

Dans le cas des fiches techniques, l'information sur la documentation des gestes posés est précisée à l'annexe de chacune des fiches.

Dans le cas des achats, et pour les organisations qui utilisent le système comptable SAGIR, une directive ministérielle pourrait définir les éléments d'information à inscrire lors de la saisie des factures afin de retracer les achats répondant aux critères identifiés dans les fiches techniques.

Question 0 :

Période différente :

Répondre à cette question si votre année financière ne correspond pas à l'année financière habituelle au gouvernement, laquelle est du 1^{er} avril au 31 mars.

Si c'est le cas, votre période de référence peut correspondre à l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) ou à une autre période de l'année. Indiquer ici les dates de début et de fin de la période de référence officielle de votre organisation.

Question 1 :

Nombre total d'employés :

Indiquer ici le nombre de « personnes » à l'emploi de votre organisation, idéalement en fin d'exercice.

Il s'agit des employés réguliers et occasionnels. Un emploi régulier est un emploi permanent ou en voie de le devenir (temporaire). Si vous ne disposez pas du nombre de personnes, vous pouvez utiliser le nombre d'ETC (équivalent temps complet) réellement utilisés. Vous pourrez le préciser dans la section « Commentaires ». Aux fins de calcul des ratios par le BCDD, le nombre d'ETC sera alors assimilé au nombre de personnes.

Le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2013 donnera en référence l'information sur votre nombre d'employés en 2011-2012 disponible au BCDD.

Fonctions non juridictionnelles :

Cette question fait référence au 3^{ème} alinéa de l'article 3 de la Loi sur le développement durable qui précise que les organismes de l'ordre administratif institués pour exercer des fonctions juridictionnelles ne sont couverts par les dispositions de la Loi sur le développement durable que pour leurs fonctions non juridictionnelles. Ils sont donc couverts pour leurs fonctions administratives uniquement. Toutefois, ces organisations peuvent adopter une démarche de développement durable plus large, sans être tenues de rapporter publiquement (rapport annuel ou autrement) comme le prévoit la Loi sur le développement durable.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2013, ce champ sera déjà complété avec l'information déjà disponible au BCDD.

Question 2 :

Pour cette question, il est particulièrement important que, dans l'élaboration de votre Plan d'action de développement durable, vous ayez respecté les instructions complémentaires au **Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable** qui vous ont été transmises en janvier 2008. De façon plus particulière, il est important de respecter le libellé de l'action, l'indicateur ainsi que les cibles qui sont indiquées pour les activités incontournables 1 et 2.

Inscrite (Action inscrite dans votre Plan d'action) :

Il s'agit du Plan d'action de développement durable adopté et publié par votre organisation : Une action peut être inscrite, sans que sa mise en œuvre soit débutée.

Débuté ou poursuivi des gestes :

- Notez qu'il s'agit ici des gestes qui permettent de mettre en œuvre une action de votre Plan d'action de développement durable ou de gestes visés par les Indicateurs annuels de performance administrative 2012-2013 (questions 4, 5, 8 et 9).
- Vous avez débuté un geste si vous l'avez entrepris (sans nécessairement le compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport (donc, pour une première fois).
- Vous l'avez poursuivi s'il poursuit un geste débuté (entrepris) pour une première fois au cours d'un exercice financier précédent.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2013, la première section (action inscrite au Plan d'action) sera déjà complétée avec l'information disponible au BCDD. Vous devrez compléter la deuxième section (gestes posés dans l'année).

Question 3 :

Formellement (Utilisé formellement la démarche) :

Signifie avoir réalisé la démarche décrite dans le **Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable** que vous devez utiliser en vertu du décret gouvernemental 2080-2007, c'est-à-dire, avoir à la fois entrepris et 1) inclus les éléments indiqués dans le Guide comme étant obligatoires, 2) avoir respecté le modèle de présentation de votre plan d'action et 3) avoir utilisé le visuel gouvernemental, tout en ayant 4) rencontré les instructions complémentaires faisant l'objet de mises à jour officielles (janvier et mars 2008), dont plus particulièrement 5) avoir

utilisé les libellés pour les activités incontournables 1 et 2, donc pour contribuer aux objectifs 1 et 6 de la Stratégie gouvernementale.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2013, cette partie du questionnaire sera complétée avec l'information disponible au BCDD.

Dans le cas du **Guide pour la prise en compte des principes de développement durable** (Version de janvier 2009) il est important d'avoir respecté la démarche

proportionnée indiquée et d'avoir utilisé les grilles ou leur équivalent.

Dans le cas du **Guide pour un financement responsable**, il est important d'avoir respecté la démarche proportionnée indiquée et d'avoir utilisé les grilles ou leur équivalent. Le guide peut aussi avoir été formellement utilisé à d'autres fins que la révision des programmes de financement.

Question 4 :

Notes complémentaires :

1) Vous trouverez sur l'Extranet Développement durable des exemples d'outils de sensibilisation produits par des ministères et organismes.

Utilisé (avoir utilisé des outils) :

Il peut s'agir 1) d'un outil que vous avez développé vous-mêmes, 2) d'un outil développé ou rendu disponible par le Bureau de coordination du développement durable (BCDD) (sur l'Extranet Développement durable), ou 3) d'un outil développé à l'externe que vous aurez adapté à vos besoins.

Distincts (deux outils distincts) :

Il doit s'agir de deux outils différents et ce même si un ou plusieurs outils sont utilisés à plusieurs reprises. Il peut, par exemple, s'agir de deux numéros distincts d'un bulletin, de deux chroniques, de deux concours, etc., ou de toute variation parmi ces outils (par exemple, un bulletin et un concours).

Critères de base (répondant aux critères de base) :

Ce respect est obligatoire. Les critères ont été définis avec les membres du Groupe de travail sur la sensibilisation et la formation. Les critères de base sont de deux catégories : le contenu minimal et la mesure des résultats :

- **Contenu minimal** : Les outils ou activités comportent un ou plusieurs des éléments et contenus suivants : Présentation de la démarche (concept et démarche gouvernementale) / de la Loi (dimensions, définition, principes, ...), de la Stratégie (vision, enjeux, orientations, objectifs, ...) / de votre Plan d'action de développement durable (liens avec mission et plan stratégique, contribution aux objectifs gouvernementaux, un aspect de votre Plan d'action, présentation des réalisations, ...).

Sans être obligatoire, chaque outil ou activité devrait s'inscrire dans une démarche planifiée et adaptée aux catégories de personnel ciblées et être profitable à plusieurs organisations.

- **Mesure des résultats** : Les « outils » **doivent** prévoir un mécanisme de mesure du nombre d'employés sensibilisés (sondage, concours, rétroaction qui démontre l'appropriation, ...). Au cours de l'année, à chaque occasion, les « activités » rejoignent au minimum le personnel d'un même lieu physique ou d'une même unité administrative.

Activités d'accueil :

Il peut s'agir de sessions formelles d'accueil de nouveaux employés, mais également, plus particulièrement pour les plus petites organisations, d'activités d'autre nature adaptées à vos besoins.

Question 5 :

Notes complémentaires :

1. Chacun des MO est responsable de comptabiliser et de rapporter annuellement le pourcentage des personnels ciblés qui a suivi une formation traitant de l'un et l'autre des contenus de référence.
2. Les MO peuvent rapporter rétroactivement avant le 31 mars 2010 le pourcentage de leurs personnels ciblés qui ont suivi une ou des sessions de formation. Dans de tels cas, ces formations auront été d'une durée minimale d'une heure.
3. Les sessions de formation suivies après le 1^{er} avril 2010 peuvent toutefois être d'une durée variable.

5.1 Formations traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable

Formation : Il s'agit d'une activité structurée composée d'une présentation, d'échanges et de rétroactions des participants.

Tenu : Il peut s'agir d'une session de formation que vous avez organisée et tenue vous-même ou à laquelle vous avez été convié ou organisée par le BCDD comme formateur.

Personnels ciblés :

Les personnels ciblés, quels que soient leurs corps d'emploi sont, selon la ligne directrice pour les formations de développement durable établie par le CIDDD le 4 juin 2010, ceux dont les tâches sont reliées directement à 1) l'encadrement (gestionnaires); 2) la planification stratégique ou opérationnelle; 3) l'élaboration et l'analyse de projets, programmes, politiques et la réalisation d'avis, d'appels d'offres et de leurs suivis; 4) l'organisation d'événements, de colloques, de congrès ou de réunions; 5) la rédaction communicationnelle et organisation et 6) une autre catégorie de tâches jugée pertinente par l'organisation, s'il y a lieu.

Nombre de personnes ciblées :

Vous devez établir, avant le 31 mars 2012, le nombre de personnes qui font partie de ces personnels ciblés, de manière à pouvoir orienter votre stratégie de formation en conséquence et la suivre annuellement. La cible visé que 50 % des personnels ciblés aient suivi une formation, traitant des deux contenus de références présentés ci-après, d'ici le 31 mars 2013. La cible établie est valable jusqu'au 31 mars 2013, et ce, même si le nombre d'employés concernés change d'ici cette échéance. Des commentaires explicatifs, si nécessaires, pourront être faits dans le rapport annuel de gestion, section développement durable.

Démarche gouvernementale de développement durable :

Connaissances et informations relatives à la Stratégie (enjeux, orientations, objectifs), la réalisation des plans d'action des MO et/ou la reddition de comptes et la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable.

Prise en compte des principes de développement durable :

Connaissance et apprentissage faisant référence explicitement aux principes de développement durable inscrits dans la Loi sur le développement durable et la Stratégie, à la compréhension des concepts, leurs définitions et au processus de prise en compte dans l'analyse de politiques, programmes, projets ou autres activités.

5.4 Participé à une formation sur l'élaboration d'un Système ou d'un Cadre de gestion environnementale.

Question 6 :

Il s'agit du dernier rapport annuel de votre organisation publié au plus tard le 31 mars 2013.

La section distincte doit correspondre substantiellement aux dispositions du **Document de soutien à la préparation du rapport annuel de gestion** publié par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question 7 :

Voir sur l'[Extranet Développement durable](#) :

- Document synthèse pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un SGE et d'un CGE;
- **Document type sur un Cadre de gestion environnementale**;
- Fiche technique « Cadre ou Système de gestion environnementale »;
- Système de gestion environnementale (SGE) du MDDEP.

Objectif :

Le terme objectif ne réfère pas aux objectifs de la stratégie gouvernementale. Il réfère d'abord au fait que vous avez ou non inscrit un « geste » ou une action spécifique à cet effet

dans votre Plan d'action de développement durable ou que vous vous soyez engagé à vous doter d'un Cadre ou d'un Système de gestion environnementale.

Le terme « objectif » peut également référer au fait que vous pouvez démontrer que vous avez formellement pris des décisions d'organisation indiquant que vous vous doterez d'un Cadre ou d'un Système de gestion environnementale d'ici 2011, mais que vous n'avez pas nécessairement inscrit un tel « geste » dans votre Plan d'action.

Adopté

Adopté compris dans le sens que votre Cadre ou votre Système de gestion environnementale a été entériné par les autorités de votre organisation.

Question 8 :

Installations pour vidéoconférences :

- [Installations pour vidéoconférence accessibles](#) : Toutes les installations et technologies permettant de tenir des rencontres à distance, en mode visuel, entre deux employés ou plus de votre organisation et avec vos clientèles.
- [Majorité du personnel concerné](#) : majorité dans le sens de plus de 50 % de tout le personnel concerné. Concerné signifiant minimalement les personnels qui ont à se déplacer dans le cadre de leurs activités régulières.

Accès à un système de récupération multimatières :

- [Au moins 60 % de votre personnel](#) : Les systèmes de récupération multimatières sont relativement facilement disponibles dans les grands centres urbains, mais les conditions requises ne sont pas toujours présentes dans les centres régionaux. Si une partie importante de votre personnel est logée dans des édifices situés en dehors des agglomérations de Québec et de Montréal, vous ne pourrez peut-être pas généraliser l'implantation de systèmes de récupération multimatières au cours de la présente année financière. Vous pourrez cocher le présent geste comme étant réalisé si au moins 60 % de votre personnel a accès physiquement à un tel système au cours ou à la fin de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.
- [Accès à un système de récupération multimatières](#) : Service complémentaire à un programme en place de récupération des papiers permettant également la récupération du plastique, du verre et du métal (PVM) offert dans le cadre du programme Visez Juste (<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-Visez-juste.pdf>) opéré par RECYC-QUÉBEC et la Société immobilière du Québec. Il peut également s'agir d'un programme équivalent de récupération en vue de leur recyclage.

Réduction de la consommation d'eau embouteillée au bureau : [activité de sensibilisation](#)

Cette question s'adresse aux organisations qui achètent en 2012-2013 des bouteilles d'eau. Si vous avez cessé complètement le recours à ce type d'approvisionnement, inscrire N/A (ne s'applique pas). Si non, avez-vous réalisé des activités de sensibilisation auprès de votre personnel?

Impression recto verso automatisée :

- [Directives ou processus](#) : Cochez oui si l'impression recto verso automatisée est bien implantée dans votre organisation que ce soit suite à une directive formelle, ou dans le cadre d'un processus mis en place par vos responsables des ressources informationnelles, et ce même si la date d'implantation est antérieure à 2008-2009. Vous devez vous être assuré que les responsables de la gestion du parc informatique de votre organisation ont pris les dispositions physiques pour que chacun des postes de travail (ordinateur) de votre organisation soit configuré pour imprimer en mode recto verso de façon automatisée. Dans ces cas, l'impression en mode recto peut être faite manuellement par chaque utilisateur, mais l'ordinateur reprend la configuration recto verso par la suite. Vous pouvez vous doter d'une politique interne qui permet d'autoriser certaines dérogations qui doivent être exceptionnelles (ex : documents légaux). Le résumé du projet mené en 2007 au MDDEP est susceptible de vous aider. (Disponible dans l'Extranet Développement durable)
- [Majorité des équipements](#) : Plus de 50 % des ordinateurs, qu'ils soient branchés à des imprimantes locales ou en réseau.

Question 9 :

Acquisition de papiers et de cartons recyclés

Chacune des catégories : Bien que les 4 catégories de papiers doivent être atteintes en vertu des décisions gouvernementales, pour 2012-2013, vous serez considéré comme ayant réalisé un des 3 gestes requis par la question

9 si vous atteignez la cible pour au moins 1 des 4 catégories de papiers et cartons.

Intégration de dispositions environnementales ou écoresponsables aux contrats d'approvisionnement.

Question 10 :

Bien distinguer les ACTIONS qui contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et les GESTES par lesquels elles se déclinent. L'information sur les gestes n'est pas colligée centralement.

Action débutée / poursuivie / complétée / retirée :

- Vous rapportez ici sur la mise en œuvre des actions inscrites dans la version publique du Plan d'action de développement durable de votre organisation. Notez que vous pouvez en tout temps bonifier votre Plan d'action en ajoutant une nouvelle action sous réserve de faire adopter cet ajout par les autorités qui ont adopté le plan d'action initial et d'apporter les ajustements au document en ligne sur votre site Internet (en précisant qu'il s'agit d'une version modifiée).
- Une action est débutée si vous avez entrepris sa mise en œuvre (sans nécessairement la compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport, donc pour une première fois.
- Une action est poursuivie si elle a été entreprise au cours d'un exercice financier précédent et que sa réalisation a continué : ce terme remplace action posée.

- Une action est complétée si vous avez atteint la cible que vous vous étiez fixée et que les gestes qui permettent la mise en œuvre de cette action sont tous complétés.
- Une action est retirée si votre organisation en arrive à la conclusion qu'elle ne pourra pas la réaliser, ou si une action plus pertinente peut la remplacer. Dans tous les cas, vous devrez rapporter dans votre rapport annuel de gestion les gestes posés à l'égard de cette action et les raisons pour lesquelles elle a été retirée ou remplacée.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2013, certaines parties de la question 10 (libellés, indicateurs, cibles) seront déjà complétées avec l'information disponible au BCDD. Vous pourrez utiliser la partie « Commentaires » pour signaler toute modification.

Vous devrez compléter la partie relative au statut de chaque action au 31 mars 2013 (débutée, poursuivie, complétée, retirée).

Question 11

Qualifiez la contribution

Il s'agit de qualifier au mieux la contribution sur l'atteinte de l'objectif.

Une contribution est qualifiée de très forte lorsque son impact est très significatif sur l'ensemble d'un objectif, comme par exemple, l'application d'une politique ou d'un plan d'action sectoriels ou toutes autres mesures majeures exerçant un effet très déterminant. Par exemples : Stratégie énergétique du Québec, Cadre de prévention des risques naturels, Plan d'action sur les changements climatiques.

Une contribution est qualifiée de forte lorsque la contribution est importante sur l'objectif, comme par exemple, un programme ou une autre mesure qui exerce une contribution directement sur l'atteinte de l'objectif. Par exemple : Plan pour les algues bleu-vert.

À l'opposé, une contribution est qualifiée de faible, lorsque son impact sur l'atteinte de l'objectif est réel, mais souvent réalisée à plus petite échelle. Cette contribution peut être cependant importante à l'échelle de l'organisation considérant la nature de ses activités, sa mission et surtout sa taille.

Pour une action réalisée à l'interne d'une organisation, la contribution de l'action est faible ou moyen.

Cette qualification ne porte donc pas de jugement sur la valeur d'une action. Toutes les actions sont importantes si elles contribuent à l'atteinte d'un objectif donné.

Valeur ajoutée : Le fait d'avoir inclus cette action dans votre plan d'action de développement durable a-t-il favorisé et amélioré :

1. la réalisation de cette action;
2. son suivi et la reddition de comptes;
3. globalement l'effort soutenu?

Interne / Externe

Interne : L'action vise des processus de l'Administration, que ce soit envers l'organisation elle-même ou envers une autre entité de l'Administration.

Externe : L'action vise différents collaborateurs, usagers et parties prenantes extérieurs à l'organisation et à l'Administration.

Indicateurs annuels de performance administrative 2012-2013

**Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Bureau de coordination du développement durable**

Info.developpementdurable@mddefp.gouv.qc.ca

INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE ADMINISTRATIVE ¹

Questions soumises à tous les ministères et organismes à chaque année

COLLECTE DU 2 AVRIL AU 20 JUIN 2014 ²

Portant sur la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

Héma-Québec

QUESTION 0

Si vous rapportez pour une période différente, l'indiquer ici (année, mois, jour) du . . . au . . .

QUESTION 1

POUR PERMETTRE AU BCDD DE CALCULER LES TAUX

<u>Nombre total d'employés de votre organisation</u>	2012-2013 : 1 355	2013-2014 : 1 292
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
Cochez si, selon vous, votre organisme n'est visé que pour ses <u>fonctions non juridictionnelles</u>	<input type="checkbox"/>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		

Indicateur 3.2	Taux des MO ayant réalisé une prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration d'une stratégie, d'une politique, d'un plan d'action, d'un programme ou tout autre action structurante ou importante de l'organisation en 2013-2014.
Cible	100 % des MO durant l'année 2013-2014.
Mesure	Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)

QUESTION 3.2 (AU COURS DE L'ANNÉE)

PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.2 Avez-vous réalisé une prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration de politiques, stratégies, plans d'action, programmes ou tout autre action structurante ou importante pour votre organisation en 2013-2014 ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	

¹ Les informations demandées sont de nature administrative et peuvent être validées et transmises par le membre du CIDD ou l'officier/officière en développement durable de l'organisme interrogé. Les informations demandées étant connues à l'avance et répétitives (annuellement), elles peuvent donc être documentées en permanence.

² Le formulaire automatisé de collecte qui vous sera transmis le 2 avril 2014 sera partiellement complété à l'avance (les champs en **noir**) à partir des informations déjà disponibles dans la banque de données du BCDD. Vous devrez compléter les champs en **bleu**.

Indicateur 4	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO sensibilisé à la démarche de développement durable.
Cible	80 % d'ici 2011.
Mesure	Nombre d'employés « rejoins par au moins une activité de sensibilisation reconnue » admissible Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)

QUESTION 4 (AU COURS DE L'ANNÉE)	PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure</i>	
Avez-vous mené des activités de sensibilisation liées à la démarche de développement durable et à votre Plan d'action de développement durable	
- pour les nouveaux employés	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
- pour l'ensemble du personnel	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 5	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.
Cible	50 % des personnels ciblés de l'administration publique (2013).
Mesure	Pourcentage des personnels ciblés « ayant participé à une formation » destinée à leur permettre d'acquérir une connaissance suffisante de la démarche de développement durable et de la prise en compte des principes de développement durable.

QUESTION 5 (5.1 : CUMULATIF)	PERSONNEL AYANT PARTICIPÉ À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION TRAITANT DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Nombre de personnes ciblées (indiqué en 2013)	140
5.1 Avez-vous <u>tenu</u> ou votre personnel a-t-il suivi une <u>formation</u> traitant de la <u>démarche gouvernementale de développement durable</u> et la <u>prise en compte des principes de développement durable</u> à des <u>personnels ciblés</u> ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, quelle est la proportion des <u>personnels ciblés</u> de votre organisation qui a suivi des sessions de formation (cumulatif depuis 2008) :	% (cumulatif) : 70 Nombre (cumulatif) : 185

QUESTION 7 (CUMULATIF)	SYSTÈME OU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE
7.1 Vous aviez comme objectif d'adopter :	
<input type="checkbox"/> un système <input checked="" type="checkbox"/> un cadre <input type="checkbox"/> des gestes ponctuels	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	
7.2 Avez-vous adopté un <u>système</u> ou un <u>cadre de gestion environnementale</u> ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
7.3 Avez-vous débuté la mise en œuvre d'un système ou d'un cadre ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>

Indicateur 8	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant posé au moins 5 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 8 » requis pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux (Politiques ou stratégies sur les matières résiduelles, la consommation d'eau, la consommation énergétique, l'émission de substances ou de GES, l'utilisation du transport collectif).
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 8	CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX ³
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure</i>	
<p>8.1 Avez-vous rendu disponible (ou utilisé) des installations pour vidéoconférence accessibles à une majorité du personnel concerné ?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Les employés d'Héma-Québec peuvent profiter d'installations pour vidéoconférence dans trois salles à l'établissement de Montréal, trois salles à l'établissement de Québec et une dans l'établissement de départs des collectes de Brossard.</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/></p>
<p>8.2 Avez-vous mis en œuvre des mesures de réduction de consommation de carburant et d'émissions de gaz à effet de serre dans le domaine du transport ? (voir fiche technique 1)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Toutefois, Héma-Québec a fait l'acquisition d'un autre véhicule électrique ainsi que de six (6) camions réfrigérés ayant un système de réfrigération fonctionnant indépendamment du moteur du véhicule et seulement lorsque nécessaire au maintien de la température au niveau requis. Ces véhicules possèdent également un système permettant la réduction des émissions polluantes.</i></p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>8.3 Votre organisation est-elle propriétaire ou loue-t-elle à long terme un ou des véhicules légers (à carburant, hybrides, électriques)? (si oui, répondez à la question suivante)</p> <p style="text-align: right;">OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : à Montréal, il y a un véhicule électrique et trois véhicules hybrides. À Québec, il y a deux véhicules électriques et un véhicule hybride.</i></p> <p>Avez-vous mis en place et appliqué un mécanisme de mesure de la consommation de carburant et des distances parcourues ? (voir fiche technique 2)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>8.4 Avez-vous réalisé des activités de sensibilisation aux économies d'énergie au bureau ? (voir fiche technique 3)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Conférence de la fondation David Suzuki sur la réduction de la consommation au bureau « 5 astuces pour un bureau durable ».</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>8.5 Au moins 80% de votre personnel a-t-il accès à un système de récupération multimatières (papier/carton, verre, métal, plastique) ? (voir la fiche d'information)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Oui, depuis 2006.</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>8.6 Avez-vous introduit de saines pratiques de gestion de l'eau potable auprès du personnel ? (voir la fiche technique 12)</p> <p>Votre organisation est-elle propriétaire d'immeubles occupés par 10 employés ou plus? (si oui, répondez à la question suivante)</p> <p style="text-align: right;">oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Avez-vous mis en place des mesures pour réduire la consommation d'eau potable?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Capsule diffusée sur l'intranet informant les employés sur la notion d'empreinte de l'eau et leur fournissant des trucs pour réduire leur consommation d'eau potable.</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>8.7 Avez-vous adopté des mesures visant à réduire la consommation de papier dans votre organisation? (voir la fiche technique 13)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Tous les formulaires de postulation interne sont sous un format numérique et doivent être communiqués sous cette forme. Les postes de travail associés à des appareils d'impression possédant la fonction recto-verso sont initialement programmés pour ce mode d'impression.</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>

³ Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques.

<p>8.8 Avez-vous adopté ou appliqué des règles de gestion des biens excédentaires privilégiant notamment le réemploi (mobilier, cartouches d'imprimantes, fournitures, espaces réservés, ...) ? (voir fiche technique 5)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>8.9 Avez-vous organisé des réunions ou des événements écoresponsables? (si oui, répondez aux questions suivantes)</p> <p>Avez-vous tenu des événements écoresponsables d'envergure (colloque, congrès, etc.) impliquant également des participants ne provenant pas du gouvernement?</p> <p style="text-align: right;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Avez-vous utilisez les aide-mémoire produits par le MDDEFP?</p> <p style="text-align: right;">OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>

Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques pour répondre à chacune des questions qui y sont liées.

Indicateur 9	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant posés au moins 5 gestes parmi ceux identifiés ci-après . Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux à partir des réponses des MO.

QUESTION 9 (AU COURS DE L'ANNÉE)	ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure</i>	
<p>9.1 Avez-vous acheté au moins 80 % de papiers et de cartons recyclés contenant des fibres post-consommation pour <u>chacune des catégories</u> suivantes ? (voir fiche technique 6)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Le papier utilisé dans les photocopieurs et imprimantes est recyclé et acheté dans le cadre de l'offre permanente des Service Partagés du Québec.</i></p>	PAPIERS FINIS : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> FOURNITURES DE BUREAU : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PAPIERS SANITAIRES : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/> CARTONS D'EMBALLAGE : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>9.2 Avez-vous requis l'utilisation de papiers recyclés contenant des fibres post-consommation dans au moins 70 % de vos contrats d'impression ? (voir fiche technique 6)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>9.3 Avez-vous acheté ou possédez-vous, dans une proportion d'au moins 80 %, des micro-ordinateurs (de table et portables) répondant aux critères EPEAT? (voir fiche technique 7)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>9.4 Avez-vous intégré des spécifications écoresponsables à certains de vos contrats d'approvisionnement en biens, services et travaux de construction (par exemple : architecture et matériaux de construction, réaménagements de locaux et déménagements, achat de textiles et de vêtements, entretien ménager) ? (voir fiche technique 9)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>9.5 Avez-vous acquis, après évaluation de vos besoins, des imprimantes moins dommageables pour l'environnement ? (voir fiche technique 10)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>9.6 Avez-vous acheté des cartouches d'impression au laser réusinées et prévu une procédure interne de retour des cartouches vides et défectueuses ? (voir fiche technique 11)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>9.7 Avez-vous établi et diffusé dans votre organisation une procédure ou une politique visant à privilégier l'acquisition de services d'hébergement dans des établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certifiés Réservevert, clé verte ou leur équivalent ou ISO 14001 lorsque ces services sont disponibles (voir fiche technique 14)? <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<p>9.8 Avez-vous acheté du mobilier fabriqué ou conçu de façon écoresponsable (voir fiche technique 15)?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Le mobilier est réutilisé et le service de santé mieux-être des ressources humaines est responsable de voir à ce que les mobiliers soient ergonomiques.</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 10	Nombre et distribution de MO ayant réalisé des actions relatives aux objectifs gouvernementaux et nombre d'actions.
Cible	Non applicable.
Mesure	Nombre de MO ayant inscrit, débuté, poursuivi, complété ou retiré des actions à l'égard de chacun des 30 objectifs gouvernementaux et identification (libellé, cible, indicateur, statut) de chaque action.
Compilation annuelle sous forme d'une distribution par le BCDD (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 10

RÉALISATION D' ACTIONS À L'ÉGARD DE CHACUN DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Pour chacun des objectifs (parmi les 30) gouvernementaux

Indiquez le libellé, la cible et l'indicateur pour chacune des actions de votre Plan d'action de développement durable.

Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

1.1 Élaborer un plan de communication tenant compte des différentes réalités opérationnelles du personnel en utilisant des outils de communication appropriés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée **Action débutée** **Action poursuivie** **Action complétée** **Action retirée**

Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés participant aux activités de sensibilisation
2- Nombre de fois que les pages de notre intranet relatives au développement durable ont été consultées

Cible(s) : 80 % du personnel

Vos commentaires s'il y a lieu : Le plan de communication 2009-2013 a été élaboré et les actions du plan suivent leur cours.

N° et Libellé de l'action :

1.2 Mettre en oeuvre des plans spécifiques de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée **Action débutée** **Action poursuivie** **Action complétée** **Action retirée**

Indicateur(s) : Nombre d'employés participant aux formations

Cible(s) : 80 % des gestionnaires visés

Vos commentaires s'il y a lieu : L'objectif gouvernemental vise notamment à informer et à former sur le développement durable. Les actions proposées dans le plan de formation visent à former le personnel d'Héma-Québec sur divers aspects du développement durable, entre autres la mise en œuvre des 16 principes de développement durable.

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

4.1 Accentuer les mesures en cours en matière de prévention en incluant le programme de vaccination contre influenza et poursuivre les rencontres du Service de santé et sécurité.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant : Poursuivre les mesures de prévention et de mieux-être déjà en cours, telles que la vaccination contre l'influenza, le programme médico-sanitaire pour les employés à risques et les rencontres des différents comités de santé et de sécurité au travail.

Action non débutée **Action débutée** **Action poursuivie** **Action complétée** **Action retirée**

Indicateur(s) : 1- Nombre de vaccins contre l'influenza administrés
2- Nombre de personnes ayant complété le programme d'immunisation contre l'hépatite B
3- Nombre de rencontres des comités de santé et sécurité au travail

Cible(s) : 1- Vacciner 350 employés
2- 350 employés visés aient terminé leur programme de vaccination contre l'hépatite B
3- Tenir les 26 rencontres des (4) différents comités de santé et sécurité annuellement

Vos commentaires s'il y a lieu :

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

6.1 Identifier des marchés potentiels pour lesquels les critères de développement durable pourront être utilisés et utiliser ces critères dans les appels d'offres et les marchés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre de marchés incluant des clauses de développement durable				
Cible(s) : 1- Tous les marchés de construction				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

7.1 Mettre à niveau un outil de suivi de consommation d'énergie

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :				
Cible(s) :				
Vos commentaires s'il y a lieu : Action complétée tel que noté au formulaire de 2012-2013				

N° et Libellé de l'action :

7.2 Réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Consommation énergétique en GJ / m2				
Cible(s) : Réduction équivalant à 2 %				
Vos commentaires s'il y a lieu :				

N° Objectif gouvernemental : 14

N° et Libellé de l'action :

14.1 Rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail et vie personnelle (CTVP).

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés ayant accès au programme				
Cible(s) :				
Vos commentaires s'il y a lieu : Depuis l'adoption en 2007 de notre Politique sur la conciliation travail- vie personnelle (DRH 009), nous avons assisté à une utilisation en constante progression de cette mesure. Cette politique est accessible sur notre intranet et est communiquée lors d'embauches dans les secteurs visés. En effet, celle-ci a été implantée dans tous les secteurs de l'organisation où nous avons pu introduire des modalités facilitant une plus grande flexibilité au niveau de l'aménagement du temps de travail. Les gestionnaires et les employés dans leurs milieux de travail ont ainsi les balises corporatives permettant de rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail-vie personnelle.				

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24.1 Promouvoir le don de sang en milieu scolaire

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de collectes annuelles en milieux scolaires				
Cible(s) : Augmentation du nombre de collectes année sur année				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : 162 collectes ont été organisées avec la collaboration des écoles primaires et secondaires et 230 dans les établissements collégiaux et universitaires. Au total, 18 765 et 26 241 donateurs respectivement se sont inscrits lors de ces collectes. Ces chiffres sont semblables à ceux de l'année précédente, ce qui est un accomplissement compte-tenu de la baisse de la demande de produits sanguins qui nous a amenés à réduire le nombre de collectes à l'échelle du Québec.</i>				

N° et Libellé de l'action :

24.2 Développer un programme de formation pour les bénévoles permanents sur la gestion de l'attente en collecte mobile.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de bénévoles formés				
Cible(s) : Formation de tous les bénévoles permanents				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>				

N° et Libellé de l'action :

24.3 Maintenir le nombre de bénévoles actifs à environ 16 000.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de bénévoles impliqués dans les collectes mobiles et dans les centres GLOBULE et PLASMAVIE				
Cible(s) : Maintien à 16 000				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : La cause du don de sang continue d'attirer un grand nombre de bénévoles.</i>				

N° et Libellé de l'action :

24.4 Participer à des projets avec des associations et des organismes internationaux.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Étendue du rayonnement international				
Cible(s) :				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Pour favoriser le rayonnement, les échanges et la coopération internationale, les actions suivantes ont été entreprises :</i>				
• Participer à des échanges et des projets avec la communauté scientifique.				
1. Balisage international avec l'Établissement Français du Sang et Sanquin, programme du sang des Pays-Bas, dans le cadre du projet d'auto-suffisance en plasma destiné au fractionnement.				
2. Diverses présentations sur invitation dans le cadre du Congrès Régional du ISBT à Amsterdam, en juin 2013.				
3. Un de nos employés est membre officiel du Conseil d'administration du ADRP (<i>Association of Donor Recruitment Professionals</i>) et siège au <i>Global Program Committee</i> .				
• Participer à des projets d'aide internationale pour des pays en développement.				
1. Collaboration à un projet de développement international dans le cadre du développement du programme du sang à Haïti sous la gouverne de PAHO (<i>Pan American Health Organisation</i>), projet en cours. Participait au programme de formation du personnel de la banque de sang d'un hôpital régional à Haïti sous la gouverne de <i>Global Healing</i> .				

N° Objectif de l'Agenda 21 de la culture : 5

N° Objectif gouvernemental SGDD 2008-2013: 24

N° et Libellé de l'action :

1 Organiser diverses activités visant à valoriser la créativité et à favoriser la pratique culturelle amateur auprès des employé(e)s

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
<u>Action non débutée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action débutée</u> <input checked="" type="checkbox"/>	<u>Action poursuivie</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action complétée</u> <input type="checkbox"/>	<u>Action retirée</u> <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :	Organiser des cours et ateliers dispensés par des employés à d'autres employés Organiser des expositions des œuvres réalisées par les employés			
Cible(s) :				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Au cours de l'année 2013-2014, trois sessions du cours d'initiation à la photographie ont été dispensées par deux employés aux établissements de Montréal et Québec. Au total, 45 employés ont participé à ce cours.</i>				

Annexe - Indicateurs de performance administrative - Explication des termes soulignés
(Version 2013-2014)

REDDITION DE COMPTES

CONSEIL : Conservez les pièces justificatives pour l'exercice de reddition de comptes qui aura lieu du 2 avril au 20 juin 2014 (pour mesurer les gestes posés entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014).

Dans le cas des fiches techniques, l'information sur la documentation des gestes posés est précisée à l'annexe de chacune des fiches.

Dans le cas des achats, et pour les organisations qui utilisent le système comptable SAGIR, une directive ministérielle pourrait définir les éléments d'information à inscrire lors de la saisie des factures afin de retracer les achats répondant aux critères identifiés dans les fiches techniques.

Question 0 :

Période différente :

Répondre à cette question si votre année financière ne correspond pas à l'année financière habituelle au gouvernement, laquelle est du 1^{er} avril au 31 mars.

Si c'est le cas, votre période de référence peut correspondre à l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) ou à une autre période de l'année. Indiquer ici les dates de début et de fin de la période de référence officielle de votre organisation.

Question 1 :

Nombre total d'employés :

Indiquer ici le nombre de « personnes » à l'emploi de votre organisation, idéalement en fin d'exercice.

Il s'agit des employés réguliers et occasionnels. Un emploi régulier est un emploi permanent ou en voie de le devenir (temporaire). Si vous ne disposez pas du nombre de personnes, vous pouvez utiliser le nombre d'ETC (équivalent temps complet) réellement utilisés. Vous pourrez le préciser dans la section « Commentaires ». Aux fins de calcul des ratios par le BCDD, le nombre d'ETC sera alors assimilé au nombre de personnes.

Le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2014 donnera en référence l'information sur votre nombre d'employés en 2012-2013 disponible au BCDD.

Fonctions non juridictionnelles :

Cette question fait référence au 3^{ième} alinéa de l'article 3 de la Loi sur le développement durable qui précise que les organismes de l'ordre administratif institués pour exercer des fonctions juridictionnelles ne sont couverts par les dispositions de la Loi sur le développement durable que pour leurs fonctions non juridictionnelles. Ils sont donc couverts pour leurs fonctions administratives uniquement. Toutefois, ces organisations peuvent adopter une démarche de développement durable plus large, sans être tenues de rapporter publiquement (rapport annuel ou autrement) comme le prévoit la Loi sur le développement durable.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2014, ce champ sera déjà complété avec l'information déjà disponible au BCDD.

Question 5 :

Notes complémentaires :

1. Chacun des MO est responsable de comptabiliser et de rapporter annuellement le pourcentage des personnels ciblés qui a suivi une formation traitant de l'un et l'autre des contenus de référence.
 2. Les MO peuvent rapporter rétroactivement avant le 31 mars 2010 le pourcentage de leurs personnels ciblés qui ont suivi une ou des sessions de formation. Dans de tels cas, ces formations auront été d'une durée minimale d'une heure.
 3. Les sessions de formation suivies après le 1^{er} avril 2010 peuvent toutefois être d'une durée variable.
- 5.1 Formations traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable

Formation : Il s'agit d'une activité structurée composée d'une présentation, d'échanges et de rétroactions des participants.

Tenu : Il peut s'agir d'une session de formation que vous avez organisée et tenue vous-même ou à laquelle vous avez été convié ou organisée par le BCDD comme formateur.

Personnels ciblés :

Les personnels ciblés, quels que soient leurs corps d'emploi sont, selon la ligne directrice pour les formations de développement durable établie par le CIDDD le 4 juin 2010, ceux dont les tâches sont reliées directement à 1) l'encadrement (gestionnaires); 2) la planification stratégique ou opérationnelle; 3) l'élaboration et l'analyse de projets,

programmes, politiques et la réalisation d'avis, d'appels d'offres et de leurs suivis; 4) l'organisation d'événements, de colloques, de congrès ou de réunions; 5) la rédaction communicationnelle et organisation et 6) une autre catégorie de tâches jugée pertinente par l'organisation, s'il y a lieu.

Nombre de personnes ciblées :

Vous devez établir le nombre de personnes qui font partie de ces personnels ciblés, de manière à pouvoir orienter votre stratégie de formation en conséquence et la suivre annuellement. La cible visait que 50 % des personnels ciblés aient suivi une formation, traitant des deux contenus de références présentés ci-après, d'ici le 31 mars 2013. Des commentaires explicatifs, si nécessaires, pourront être faits dans le rapport annuel de gestion, section développement durable.

Démarche gouvernementale de développement durable :

Connaissances et informations relatives à la Stratégie (enjeux, orientations, objectifs), la réalisation des plans d'action des MO et/ou la reddition de comptes et la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable.

Prise en compte des principes de développement durable :

Connaissance et apprentissage faisant référence explicitement aux principes de développement durable inscrits dans la Loi sur le développement durable et la Stratégie, à la compréhension des concepts, leurs définitions et au processus de prise en compte dans l'analyse de politiques, programmes, projets ou autres activités.

Question 8 :

Installations pour vidéoconférences :

- [Installations pour vidéoconférence accessibles](#) : Toutes les installations et technologies permettant de tenir des rencontres à distance, en mode visuel, entre deux employés ou plus de votre organisation et avec vos clientèles.
- [Majorité du personnel concerné](#) : majorité dans le sens de plus de 50 % de tout le personnel concerné. [Concerné](#) signifiant minimalement les personnels qui ont à se déplacer dans le cadre de leurs activités régulières.

Accès à un système de récupération multimatières :

- [Au moins 80 % de votre personnel](#) : Les systèmes de récupération multimatières sont relativement facilement disponibles dans les grands centres urbains, mais les conditions requises ne sont pas toujours présentes dans les centres régionaux. Si une partie importante de votre

personnel est logée dans des édifices situés en dehors des agglomérations de Québec et de Montréal, vous ne pourrez peut-être pas généraliser l'implantation de systèmes de récupération multimatières au cours de la présente année financière. Vous pourrez cocher le présent geste comme étant réalisé si au moins 80 % de votre personnel a accès physiquement à un tel système au cours ou à la fin de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.

- [Accès à un système de récupération multimatières](#) : Service complémentaire à un programme en place de récupération des papiers permettant également la récupération du plastique, du verre et du métal (PVM) offert dans le cadre du programme Visez Juste (<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/visezjuste.asp>) opéré par RECYC-QUÉBEC en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures. Il peut également s'agir d'un programme équivalent de récupération en vue de leur recyclage.

Question 9 :

Acquisition de papiers et de cartons recyclés

[Chacune des catégories](#) : Bien que les 4 catégories de papiers doivent être atteintes en vertu des décisions gouvernementales, pour 2013-2014, vous serez considéré

comme ayant réalisé un des 3 gestes requis par la question # 9 si vous atteignez la cible pour au moins 1 des 4 catégories de papiers et cartons.

Question 10 :

Bien distinguer les ACTIONS qui contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et les GESTES par lesquels elles se déclinent. L'information sur les gestes n'est pas colligée centralement.

[Action débutée / poursuivie / complétée / retirée](#) :

- Vous rapportez ici sur la mise en œuvre des actions inscrites dans la version publique du Plan d'action de développement durable de votre organisation. Notez que vous pouvez en tout temps bonifier votre Plan d'action en ajoutant une nouvelle action sous réserve de faire adopter cet ajout par les autorités qui ont adopté le plan d'action initial et d'apporter les ajustements au document en ligne sur votre site Internet (en précisant qu'il s'agit d'une version modifiée).
- Une action est [débutée](#) si vous avez entrepris sa mise en œuvre (sans nécessairement la compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport, donc pour une première fois.
- Une action est [poursuivie](#) si elle a été entreprise au cours d'un exercice financier précédent et que sa réalisation a continué : ce terme remplace action [posée](#).
- Une action est [complétée](#) si vous avez atteint la cible que vous vous étiez fixée et que les gestes qui

permettent la mise en œuvre de cette action sont tous complétés.

- Une action est [retirée](#) si votre organisation en arrive à la conclusion qu'elle ne pourra pas la réaliser pour des raisons majeures, ou si une action plus pertinente peut la remplacer. Dans tous les cas, vous devrez rapporter dans votre rapport annuel de gestion les gestes posés à l'égard de cette action et les raisons pour lesquelles elle a été retirée ou remplacée.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2014, certaines parties de la question 10 (libellés, indicateurs, cibles) seront déjà complétées avec l'information disponible au BCDD. Vous pourrez utiliser la partie « Commentaires » pour signaler toute modification.

Vous devrez compléter la partie relative au statut de chaque action au 31 mars 2014 (débutée, poursuivie, complétée, retirée).

Indicateurs annuels de performance administrative 2013-2014

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Bureau de coordination du développement durable

Info.developpementdurable@mddefp.gouv.qc.ca

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2008-2015

INDICATEURS ANNUELS DE PERFORMANCE ADMINISTRATIVE ¹

Questions soumises à tous les ministères et organismes à chaque année

COLLECTE DU 2 AVRIL AU 20 JUIN 2015 ²

Portant sur la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

Héma-Québec

QUESTION 0

Si vous rapportez pour une période différente, l'indiquer ici (année, mois, jour) du . . . au . . .

QUESTION 1

POUR PERMETTRE AU BCDD DE CALCULER LES TAUX

Nombre total d'employés de votre organisation	2013-2014 : 1292	2014-2015 : 1 318
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		
Cochez si, selon vous, votre organisme n'est visé que pour ses <u>fonctions non juridictionnelles</u>	<input type="checkbox"/>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		

Indicateur 3.2	Taux des MO ayant réalisé une prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration d'une stratégie, d'une politique, d'un plan d'action, d'un programme ou tout autre action structurante ou importante de l'organisation en 2014-2015.	
Cible	100 % des MO durant l'année 2014-2015.	
Mesure	Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)	

QUESTION 3.2 (AU COURS DE L'ANNÉE)

PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.2 Avez-vous réalisé une prise en compte des principes de développement durable dans l'élaboration de politiques, stratégies, plans d'action, programmes ou tout autre action structurante ou importante pour votre organisation en 2014-2015 ?	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>		

¹ Les informations demandées sont de nature administrative et peuvent être validées et transmises par le membre du CIDD ou l'officier/officière en développement durable de l'organisme interrogé. Les informations demandées étant connues à l'avance et répétitives (annuellement), elles peuvent donc être documentées en permanence.

² Le formulaire automatisé de collecte qui vous sera transmis le 2 avril 2015 sera partiellement complété à l'avance (les champs en **noir**) à partir des informations déjà disponibles dans la banque de données du BCDD. Vous devrez compléter les champs en **bleu**.

Indicateur 4	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO sensibilisé à la démarche de développement durable.
Cible	80 % d'ici 2011.
Mesure	Nombre d'employés « rejoins par au moins une activité de sensibilisation reconnue » admissible Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO)

QUESTION 4 (AU COURS DE L'ANNÉE)	PERSONNEL SENSIBILISÉ À LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure</i>	
Avez-vous mené des activités de sensibilisation liées à la démarche de développement durable et à votre Plan d'action de développement durable	
- pour les nouveaux employés	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
- pour l'ensemble du personnel	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 5	(Activité incontournable 1) Taux du personnel des MO ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières.
Cible	50 % des personnels ciblés de l'administration publique (2013).
Mesure	Pourcentage des personnels ciblés « ayant participé à une formation » destinée à leur permettre d'acquérir une connaissance suffisante de la démarche de développement durable et de la prise en compte des principes de développement durable.

QUESTION 5 (5.1 : CUMULATIF)	PERSONNEL AYANT PARTICIPÉ À UNE ACTIVITÉ DE FORMATION TRAITANT DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Nombre de personnes ciblées (indiqué en 2013)	140
5.1 Avez-vous <u>tenu</u> ou votre personnel a-t-il suivi une <u>formation</u> traitant de la <u>démarche gouvernementale de développement durable</u> et la <u>prise en compte des principes de développement durable</u> à des <u>personnels ciblés</u> ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, quelle est la proportion des <u>personnels ciblés</u> de votre organisation qui a suivi des sessions de formation (cumulatif depuis 2008) :	% (cumulatif) : 70 Nombre (cumulatif) : 185

QUESTION 7 (CUMULATIF)	SYSTÈME OU CADRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE
7.1 Vous aviez comme objectif d'adopter :	
<input type="checkbox"/> <u>un système</u> <input checked="" type="checkbox"/> <u>un cadre</u> <input type="checkbox"/> <u>des gestes ponctuels</u>	
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>	
7.2 Avez-vous adopté un <u>système</u> ou un <u>cadre</u> de <u>gestion environnementale</u> ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
7.3 Avez-vous débuté la mise en œuvre d'un <u>système</u> ou d'un <u>cadre</u> ?	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>

Indicateur 8	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'atteinte des objectifs environnementaux nationaux.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant posé au moins 5 des « gestes identifiés ci-après dans la Question 8)» requis pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux (Politiques ou stratégies sur les matières résiduelles, la consommation d'eau, la consommation énergétique, l'émission de substances ou de GES, l'utilisation du transport collectif).
Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 8	CONTRIBUTION À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX NATIONAUX ³
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme de l'exercice de mesure</i>	
<p>8.1 Avez-vous rendu disponible (ou utilisé) des installations pour vidéoconférence accessibles à une majorité du personnel concerné ?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Les employés d'Héma-Québec peuvent profiter d'installations pour vidéoconférence dans quatre salles à l'établissement de Montréal, trois salles à l'établissement de Québec et une dans l'établissement de départs des collectes de Brossard.</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>8.2 Avez-vous mis en œuvre des mesures de réduction de consommation de carburant et d'émissions de gaz à effet de serre dans le domaine du transport ? (voir fiche technique 1)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<p>8.3 Votre organisation est-elle propriétaire ou loue-t-elle à long terme un ou des véhicules légers (à carburant, hybrides, électriques)? (si oui, répondez à la question suivante)</p> <p style="text-align: right;">OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : À Montréal, il y a un véhicule électrique et trois véhicules hybrides. À Québec, il y a deux véhicules électriques et un véhicule hybride.</i></p> <p>Avez-vous mis en place et appliqué un mécanisme de mesure de la consommation de carburant et des distances parcourues ? (voir fiche technique 2)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>8.4 Avez-vous réalisé des activités de sensibilisation aux économies d'énergie au bureau ? (voir fiche technique 3)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<p>8.5 Au moins 80% de votre personnel a-t-il accès à un système de récupération multimatières (papier/carton, verre, métal, plastique) ? (voir la fiche d'information)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Oui, depuis 2006.</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>8.6 Avez-vous introduit de saines pratiques de gestion de l'eau potable auprès du personnel ? (voir la fiche technique 12)</p> <p>Votre organisation est-elle propriétaire d'immeubles occupés par 10 employés ou plus? (si oui, répondez à la question suivante)</p> <p style="text-align: right;">oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Avez-vous mis en place des mesures pour réduire la consommation d'eau potable?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Une activité de dégustation d'eau a été organisée dans le cadre de la semaine de l'eau afin de démontrer que l'eau en bouteille n'a pas meilleur goût que l'eau du robinet.</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<p>8.7 Avez-vous adopté des mesures visant à réduire la consommation de papier dans votre organisation? (voir la fiche technique 13)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : L'instauration d'une plateforme de gestion de l'apprentissage en ligne permet une réduction des impressions nécessaires pour les formations.</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>8.8 Avez-vous adopté ou appliqué des règles de gestion des biens excédentaires privilégiant notamment le réemploi (mobilier, cartouches d'imprimantes, fournitures, espaces réservés, ...) ? (voir fiche technique 5)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

³ Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques.

<p>8.9 Avez-vous organisé des réunions ou des événements écoresponsables? (si oui, répondez aux questions suivantes)</p> <p>Avez-vous tenu des événements écoresponsables d'envergure (colloque, congrès, etc.) impliquant également des participants ne provenant pas du gouvernement?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>Avez-vous utilisez les aide-mémoire produits par le MDDEFP?</p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
--	---

Bien lire les listes de contrôle des fiches techniques pour répondre à chacune des questions qui y sont liées.

Indicateur 9	(Activité incontournable 2) Taux des MO contribuant à l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables.
Cible	100 % des MO visés de 5 employés et plus.
Mesure	Nombre de MO ayant posés au moins 5 gestes parmi ceux identifiés ci-après . Compilation annuelle par le BCDD et calcul des taux à partir des réponses des MO.

QUESTION 9 (AU COURS DE L'ANNÉE)	ADOPTION DE PRATIQUES D'ACQUISITION ÉCORESPONSABLES
<i>Questions temporaires pour démontrer l'action généralisée dans la cohérence. Elles seront réévaluées au terme du premier exercice de mesure</i>	
<p>9.1 Avez-vous acheté au moins 80 % de papiers et de cartons recyclés contenant des fibres post-consommation pour <u>chacune des catégories</u> suivantes ? (<u>voir fiche technique 6</u>)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Le papier utilisé dans les photocopieurs et imprimantes est recyclé et acheté dans le cadre de l'offre permanente des Service Partagés du Québec.</i></p>	PAPIERS FINS : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> FOURNITURES DE BUREAU : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PAPIERS SANITAIRES : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/> CARTONS D'EMBALLAGE : OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>9.2 Avez-vous requis l'utilisation de papiers recyclés contenant des fibres post-consommation dans au moins 70 % de vos contrats d'impression ? (<u>voir fiche technique 6</u>)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>9.3 Avez-vous acheté ou possédez-vous, dans une proportion d'au moins 80 %, des micro-ordinateurs (de table et portables) répondant aux critères EPEAT? (<u>voir fiche technique 7</u>)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>9.4 Avez-vous intégré des spécifications écoresponsables à certains de vos contrats d'approvisionnement en biens, services et travaux de construction (par exemple : architecture et matériaux de construction, réaménagements de locaux et déménagements, achat de textiles et de vêtements, entretien ménager) ? (<u>voir fiche technique 9</u>)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>9.5 Avez-vous acquis, après évaluation de vos besoins, des imprimantes moins dommageables pour l'environnement ? (<u>voir fiche technique 10</u>)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> N/A <input type="checkbox"/>
<p>9.6 Avez-vous acheté des cartouches d'impression au laser réusinées et prévu une procédure interne de retour des cartouches vides et défectueuses ? (<u>voir fiche technique 11</u>)</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<p>9.7 Avez-vous établi et diffusé dans votre organisation une procédure ou une politique visant à privilégier l'acquisition de services d'hébergement dans des établissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certifiés Réservevert, clé verte ou leur équivalent ou ISO 14001 lorsque ces services sont disponibles (voir fiche technique 14)? <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i></p>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>
<p>9.8 Avez-vous acheté du mobilier fabriqué ou conçu de façon écoresponsable (voir fiche technique 15)?</p> <p><i>Vos commentaires s'il y a lieu : Le mobilier est réutilisé et le service de santé mieux-être des ressources humaines est responsable de voir à ce que les mobiliers soient ergonomiques.</i></p>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Indicateur 10	Nombre et distribution de MO ayant réalisé des actions relatives aux objectifs gouvernementaux et nombre d'actions.
Cible	Non applicable.
Mesure	Nombre de MO ayant inscrit, débuté, poursuivi, complété ou retiré des actions à l'égard de chacun des 30 objectifs gouvernementaux et identification (libellé, cible, indicateur, statut) de chaque action.
Compilation annuelle sous forme d'une distribution par le BCDD (à partir des réponses des MO).	

QUESTION 10

RÉALISATION D' ACTIONS À L'ÉGARD DE CHACUN DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Pour chacun des objectifs (parmi les 30) gouvernementaux

Indiquez le libellé, la cible et l'indicateur pour chacune des actions de votre Plan d'action de développement durable.

Pour chacune de ces actions, précisez si, au cours de la période examinée, vous l'avez non débutée, débutée, poursuivie, complétée ou retirée.

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

01,1 Élaborer un plan de communication tenant compte des différentes réalités opérationnelles du personnel en utilisant des outils de communication appropriés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée
Action débutée
Action poursuivie
Action complétée
Action retirée

Indicateur(s) : 1- Nombre d'employés participant aux activités de sensibilisation
2- Nombre de fois que les pages de notre intranet relatives au développement durable ont été consultées

Cible(s) : 80 % du personnel

Vos commentaires s'il y a lieu : Le plan de communication 2009-2013 a été élaboré et les actions du plan suivent leur cours.

N° et Libellé de l'action :

01,2 Mettre en oeuvre des plans spécifiques de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Action non débutée
Action débutée
Action poursuivie
Action complétée
Action retirée

Indicateur(s) : Nombre d'employés participant aux formations

Cible(s) : 80 % des gestionnaires visés

Vos commentaires s'il y a lieu : L'objectif gouvernemental vise notamment à informer et à former sur le développement durable. Les actions proposées dans le plan de formation visent à former le personnel d'Héma-Québec sur divers aspects du développement durable, entre autres la mise en œuvre des 16 principes de développement durable.

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

04,1 Accentuer les mesures en cours en matière de prévention en incluant le programme de vaccination contre influenza et poursuivre les rencontres du Service de santé et sécurité.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :

Poursuivre les mesures de prévention et de mieux-être déjà en cours, telles que la vaccination contre l'influenza, le programme médico-sanitaire pour les employés à risques et les rencontres des différents comités de santé et de sécurité au travail.

Action non débutée
Action débutée
Action poursuivie
Action complétée
Action retirée

Indicateur(s) : 1- Nombre de vaccins contre l'influenza administrés
2- Nombre de personnes ayant complété le programme d'immunisation contre l'hépatite B
3- Nombre de rencontres des comités de santé et sécurité au travail

Cible(s) : 1- Vacciner 400 employés contre l'influenza
2- 350 employés visés aient terminé leur programme de vaccination contre l'hépatite B
3- Tenir les 26 rencontres des (4) différents comités de santé et sécurité annuellement

Vos commentaires s'il y a lieu :

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

06,1 Identifier des marchés potentiels pour lesquels les critères de développement durable pourront être utilisés et utiliser ces critères dans les appels d'offres et les marchés.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :	1- Nombre de marchés incluant des clauses de développement durable			
Cible(s) :	1- Tous les marchés de construction			
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Action complétée tel que noté au formulaire de 2013-2014.</i>				

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

07,1 Mettre à niveau un outil de suivi de consommation d'énergie.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :				
Cible(s) :				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Action complétée tel que noté au formulaire de 2012-2013.</i>				

N° et Libellé de l'action :

07,2 Réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :	1- Consommation énergétique en GJ / m2			
Cible(s) :	Réduction équivalant à 2 %			
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>				

N° Objectif gouvernemental : 14

N° et Libellé de l'action :

14,1 Rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail et vie personnelle (CTVP).

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) :	1- Nombre d'employés ayant accès au programme			
Cible(s) :				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Depuis l'adoption en 2007 de notre Politique sur la conciliation travail- vie personnelle (DRH 009), nous avons assisté à une utilisation en constante progression de cette mesure. Cette politique est accessible sur notre intranet et est communiquée lors d'embauches dans les secteurs visés. En effet, celle-ci a été implantée dans tous les secteurs de l'organisation où nous avons pu introduire des modalités facilitant une plus grande flexibilité au niveau de l'aménagement du temps de travail. Les gestionnaires et les employés dans leurs milieux de travail ont ainsi les balises corporatives permettant de rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail-vie personnelle.</i>				

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,1 Promouvoir le don de sang en milieu scolaire.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de collectes annuelles en milieux scolaires				
Cible(s) : Augmentation du nombre de collectes année sur année				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : 191 collectes ont été organisées avec la collaboration des écoles primaires et secondaires et 189 dans les établissements collégiaux et universitaires. Au total, 22 211 et 25 213 donateurs respectivement se sont inscrits lors de ces collectes. Ces chiffres sont semblables à ceux de l'année précédente, ce qui est un accomplissement compte-tenu de la baisse de la demande de produits sanguins qui nous a amenés à réduire le nombre de collectes à l'échelle du Québec.</i>				

N° et Libellé de l'action :

24,2 Développer un programme de formation pour les bénévoles permanents sur la gestion de l'attente en collecte mobile.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de bénévoles formés				
Cible(s) : Formation de tous les bénévoles permanents				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>				

N° et Libellé de l'action :

24,3 Maintien du nombre de bénévoles actifs à environ 16 000.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input type="checkbox"/>	Action complétée <input checked="" type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Nombre de bénévoles impliqués dans les collectes mobiles et dans les centres GLOBULE et PLASMAVIE				
Cible(s) : Maintien à 16 000				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : La cause du don de sang continue d'attirer un grand nombre de bénévoles.</i>				

N° et Libellé de l'action :

24,4 Participer à des projets avec des associations et des organismes internationaux.

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Étendue du rayonnement international				
Cible(s) :				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu : Pour favoriser le rayonnement, les échanges et la coopération internationale, Héma-Québec a participé à des échanges et des projets avec la communauté scientifique :</i>				
1. Présentation en collaboration avec l'Institut national de recherche scientifique des résultats de nos recherches sur le don de sang au sein des communautés ethnoculturelles au congrès du ADRP (<i>Association of Donor Recruitment Professionals</i>), tenu à Columbus, Ohio en mai 2014.				
2. Présentation dans le cadre du congrès de la Société Canadienne de médecine transfusionnelle en mai 2014 : « <i>Blood and Diversity : A Collective Challenge</i> ».				
3. Animation d'une séance plénière sur le don bénévole et non rémunéré à la <i>First European Conference on Donor Health & Management</i> qui s'est tenue à La Haye aux Pays-Bas en septembre 2014.				
4. Présentation de notre programme de recrutement de donateurs de plasma de fractionnement au congrès du ADRP en avril 2015 à Denver, Colorado.				
5. Une de nos employées est vice-présidente du conseil d'administration du ADRP et siège au <i>Global Program Committee</i> .				

N° Objectif de l'Agenda 21 de la culture : 5

N° Objectif gouvernemental SGDD 2008-2013: 24

N° et Libellé de l'action :

24,5 Organiser diverses activités visant à valoriser la créativité et à favoriser la pratique culturelle amateur auprès des employé(e)s

Votre libellé officiel est plutôt le suivant :				
Action non débutée <input type="checkbox"/>	Action débutée <input type="checkbox"/>	Action poursuivie <input checked="" type="checkbox"/>	Action complétée <input type="checkbox"/>	Action retirée <input type="checkbox"/>
Indicateur(s) : Organiser des cours et ateliers dispensés par des employés à d'autres employés Organiser des expositions des œuvres réalisées par les employés				
Cible(s) :				
<i>Vos commentaires s'il y a lieu :</i>				
<i>Exposition de photos</i> Une exposition de photos a été organisée avec la participation de 14 employés, parmi lesquels certains avaient fait les ateliers d'initiation à la photographie dispensés l'année précédente à Héma-Québec. Les photos ont été exposées aux établissements de Montréal et de Québec au courant du mois d'avril 2014. L'exposition a permis aux exposants d'avoir un sentiment d'être plus qu'un employé, de contribuer à une activité manifestement appréciée, en plus d'être, le temps de l'exposition, des artistes admirés par le biais de l'attention que les visiteurs ont pu porter à leur œuvre. D'autre part, les visiteurs ont pu apprécier la diversité des œuvres exposées, en plus de découvrir une facette de leurs collègues qui va au-delà du travail au quotidien. Plusieurs ont d'ailleurs demandé à ce que l'activité soit renouvelée et certains ont même indiqué qu'ils auraient aimé que l'exposition soit d'une plus grande durée, voire même permanente.				
<i>Atelier de reliure japonaise</i> Au cours de l'année 2014-2015, des ateliers de reliure japonaise ont été offerts aux employés d'Héma-Québec pendant la période du dîner. La reliure japonaise est une reliure pratiquée en Extrême-Orient, nécessitant très peu de découpage et de colle et se faisant avec du fil. Un passionné de cet art a ainsi fait bénéficier de son savoir-faire à ses collègues qui souhaitaient apprendre les bases ce type de reliure. Considérant les manipulations à être effectuées et le matériel requis, il était prévu que dix personnes prennent part à l'atelier de cinq séances. L'engouement suscité par l'activité a été tel que l'atelier a été offert à deux autres groupes!				

QUESTION 11**CONTRIBUTION DE L'ACTION AU 31 MARS 2015 SUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE LA STRATÉGIE**

Pour chacun des objectifs (parmi les 30) gouvernementaux

Indiquez le No de l'action, son libellé, la cible.

TABLEAU À COMPLÉTER POUR CHACUNE DES ACTIONS DE VOTRE PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**N° Objectif gouvernemental : 1****N° et Libellé de l'action :****01,1 Élaborer un plan de communication tenant compte des différentes réalités opérationnelles du personnel en utilisant des outils de communication appropriés.****QUESTION 11****CONTRIBUTION DE L'ACTION**

<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) 	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/> 	

N° Objectif gouvernemental : 1

N° et Libellé de l'action :

01,2 Mettre en oeuvre des plans spécifiques de formation permettant l'intégration du concept de développement durable au sein des activités quotidiennes.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 4

N° et Libellé de l'action :

04,1 Accentuer les mesures en cours en matière de prévention en incluant le programme de vaccination contre influenza et poursuivre les rencontres du Service de santé et sécurité.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 6

N° et Libellé de l'action :

06,1 Identifier des marchés potentiels pour lesquels les critères de développement durable pourront être utilisés et utiliser ces critères dans les appels d'offres et les marchés.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

07,1 Mettre à niveau un outil de suivi de consommation d'énergie.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 7

N° et Libellé de l'action :

07,2 Réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année de référence.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 14

N° et Libellé de l'action :

14,1 Rendre accessible à un plus grand nombre d'employés des mesures facilitant la conciliation travail et vie personnelle (CTVP).

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p><i>La cible n'est pas fixe puisque la conciliation travail et vie personnel est disponible à tous les employés et Héma-Québec met tout en œuvre afin de permettre au plus grand nombre d'employés d'en bénéficier.</i></p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie ➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.) 	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/> ➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/> 	

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,1 Promouvoir le don de sang en milieu scolaire.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p><i>Pour certains secteurs le nombre de collectes a continué de croître. Le contexte de baisse de la demande explique la réduction du nombre de collecte au cours des dernières années.</i></p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,2 Développer un programme de formation pour les bénévoles permanents sur la gestion de l'attente en collecte mobile.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,3 Maintien du nombre de bénévoles actifs à environ 16 000.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,4 Participer à des projets avec des associations et des organismes internationaux.

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p><i>(aucune cible fixée)</i></p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>	

N° Objectif gouvernemental : 24

N° et Libellé de l'action :

24,5 Organiser diverses activités visant à valoriser la créativité et à favoriser la pratique culturelle amateur auprès des employés

QUESTION 11	CONTRIBUTION DE L'ACTION
<p>11.1 Est-ce que la cible a été atteinte ?</p> <p>S'agit-il d'une nouvelle action inscrite au plan d'action de développement durable pour la période 2013-2015 ?</p> <p>Dans le cas où ce n'est pas une nouvelle action, est-ce que la cible à atteindre a été augmentée ?</p>	<p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p> <p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>
<p>11.2 Cette action a-t-elle été initialement mise de l'avant :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Spécifiquement dans le cadre du Plan d'action de développement durable en vue de contribuer à l'atteinte de cet objectif de la Stratégie➤ Dans un autre cadre d'intervention (politique, plan, programme, etc.)	<p><input checked="" type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/></p>
<p>11.3 Cette action est-elle tournée vers :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ L'interne (à l'administration publique) <input checked="" type="checkbox"/>➤ L'externe (à l'administration publique) <input type="checkbox"/>	

QUESTION 12	SI VOUS LE SOUHAITEZ, FAITES PART D'UNE RÉALISATION INTÉRESSANTE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE LIÉE À VOTRE PLAN D'ACTION

Annexe - Indicateurs de performance administrative - Explication des termes soulignés (Version 2014-2015)

REDDITION DE COMPTES

CONSEIL : Conservez les pièces justificatives pour l'exercice de reddition de comptes qui aura lieu du 2 avril au 20 juin 2015 (pour mesurer les gestes posés entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015).

Dans le cas des fiches techniques, l'information sur la documentation des gestes posés est précisée à l'annexe de chacune des fiches.

Dans le cas des achats, et pour les organisations qui utilisent le système comptable SAGIR, une directive ministérielle pourrait définir les éléments d'information à inscrire lors de la saisie des factures afin de retracer les achats répondant aux critères identifiés dans les fiches techniques.

Question 0 :

Période différente :

Répondre à cette question si votre année financière ne correspond pas à l'année financière habituelle au gouvernement, laquelle est du 1^{er} avril au 31 mars.

Si c'est le cas, votre période de référence peut correspondre à l'année civile (1^{er} janvier au 31 décembre) ou à une autre période de l'année. Indiquer ici les dates de début et de fin de la période de référence officielle de votre organisation.

Question 1 :

Nombre total d'employés :

Indiquer ici le nombre de « personnes » à l'emploi de votre organisation, idéalement en fin d'exercice.

Il s'agit des employés réguliers et occasionnels. Un emploi régulier est un emploi permanent ou en voie de le devenir (temporaire). Si vous ne disposez pas du nombre de personnes, vous pouvez utiliser le nombre d'ETC (équivalent temps complet) réellement utilisés. Vous pourrez le préciser dans la section « Commentaires ». Aux fins de calcul des ratios par le BCDD, le nombre d'ETC sera alors assimilé au nombre de personnes.

Le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2015 donnera en référence l'information sur votre nombre d'employés en 2013-2014 disponible au BCDD.

Fonctions non juridictionnelles :

Cette question fait référence au 3^{ème} alinéa de l'article 3 de la Loi sur le développement durable qui précise que les organismes de l'ordre administratif institués pour exercer des fonctions juridictionnelles ne sont couverts par les dispositions de la Loi sur le développement durable que pour leurs fonctions non juridictionnelles. Ils sont donc couverts pour leurs fonctions administratives uniquement. Toutefois, ces organisations peuvent adopter une démarche de développement durable plus large, sans être tenues de rapporter publiquement (rapport annuel ou autrement) comme le prévoit la Loi sur le développement durable.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2015, ce champ sera déjà complété avec l'information déjà disponible au BCDD.

Question 5 :

Notes complémentaires :

1. Chacun des MO est responsable de comptabiliser et de rapporter annuellement le pourcentage des personnels ciblés qui a suivi une formation traitant de l'un et l'autre des contenus de référence.
 2. Les MO peuvent rapporter rétroactivement avant le 31 mars 2010 le pourcentage de leurs personnels ciblés qui ont suivi une ou des sessions de formation. Dans de tels cas, ces formations auront été d'une durée minimale d'une heure.
 3. Les sessions de formation suivies après le 1^{er} avril 2010 peuvent toutefois être d'une durée variable.
- 5.1 Formations traitant de la démarche gouvernementale de développement durable et la prise en compte des principes de développement durable

Formation : Il s'agit d'une activité structurée composée d'une présentation, d'échanges et de rétroactions des participants.

Tenu : Il peut s'agir d'une session de formation que vous avez organisée et tenue vous-même ou à laquelle vous avez été convié ou organisée par le BCDD comme formateur.

Personnels ciblés :

Les personnels ciblés, quels que soient leurs corps d'emploi sont, selon la ligne directrice pour les formations de développement durable établie par le CIDDD le 4 juin 2010, ceux dont les tâches sont reliées directement à 1) l'encadrement (gestionnaires); 2) la planification stratégique ou opérationnelle; 3) l'élaboration et l'analyse de projets,

programmes, politiques et la réalisation d'avis, d'appels d'offres et de leurs suivis; 4) l'organisation d'événements, de colloques, de congrès ou de réunions; 5) la rédaction communicationnelle et organisation et 6) une autre catégorie de tâches jugée pertinente par l'organisation, s'il y a lieu.

Nombre de personnes ciblées :

Vous devez établir le nombre de personnes qui font partie de ces personnels ciblés, de manière à pouvoir orienter votre stratégie de formation en conséquence et la suivre annuellement. La cible visait que 50 % des personnels ciblés aient suivi une formation, traitant des deux contenus de références présentés ci-après, d'ici le 31 mars 2013. Des commentaires explicatifs, si nécessaires, pourront être faits dans le rapport annuel de gestion, section développement durable.

Démarche gouvernementale de développement durable :

Connaissances et informations relatives à la Stratégie (enjeux, orientations, objectifs), la réalisation des plans d'action des MO et/ou la reddition de comptes et la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable.

Prise en compte des principes de développement durable :

Connaissance et apprentissage faisant référence explicitement aux principes de développement durable inscrits dans la Loi sur le développement durable et la Stratégie, à la compréhension des concepts, leurs définitions et au processus de prise en compte dans l'analyse de politiques, programmes, projets ou autres activités.

Question 8 :

Installations pour vidéoconférences :

- [Installations pour vidéoconférence accessibles](#) : Toutes les installations et technologies permettant de tenir des rencontres à distance, en mode visuel, entre deux employés ou plus de votre organisation et avec vos clientèles.
- [Majorité du personnel concerné](#) : majorité dans le sens de plus de 50 % de tout le personnel concerné. [Concerné](#) signifiant minimalement les personnels qui ont à se déplacer dans le cadre de leurs activités régulières.

Accès à un système de récupération multimatières :

- [Au moins 80 % de votre personnel](#) : Les systèmes de récupération multimatières sont relativement facilement disponibles dans les grands centres urbains, mais les conditions requises ne sont pas toujours présentes dans les centres régionaux. Si une partie importante de votre

personnel est logée dans des édifices situés en dehors des agglomérations de Québec et de Montréal, vous ne pourrez peut-être pas généraliser l'implantation de systèmes de récupération multimatières au cours de la présente année financière. Vous pourrez cocher le présent geste comme étant réalisé si au moins 80 % de votre personnel a accès physiquement à un tel système au cours ou à la fin de l'année de référence pour laquelle vous rapportez.

- [Accès à un système de récupération multimatières](#) : Service complémentaire à un programme en place de récupération des papiers permettant également la récupération du plastique, du verre et du métal (PVM) offert dans le cadre du programme Visez Juste (<http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/client/fr/programmes-services/visezjuste.asp>) opéré par RECYC-QUÉBEC en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures. Il peut également s'agir d'un programme équivalent de récupération en vue de leur recyclage.

Question 9 :

Acquisition de papiers et de cartons recyclés

[Chacune des catégories](#) : Bien que les 4 catégories de papiers doivent être atteintes en vertu des décisions gouvernementales, pour 2014-2015, vous serez considéré

comme ayant réalisé un des 3 gestes requis par la question # 9 si vous atteignez la cible pour au moins 1 des 4 catégories de papiers et cartons.

Question 10 :

Bien distinguer les ACTIONS qui contribuent à l'atteinte des objectifs gouvernementaux et les GESTES par lesquels elles se déclinent. L'information sur les gestes n'est pas colligée centralement.

[Action débutée / poursuivie / complétée / retirée](#) :

- Vous rapportez ici sur la mise en œuvre des actions inscrites dans la version publique du Plan d'action de développement durable de votre organisation. Notez que vous pouvez en tout temps bonifier votre Plan d'action en ajoutant une nouvelle action sous réserve de faire adopter cet ajout par les autorités qui ont adopté le plan d'action initial et d'apporter les ajustements au document en ligne sur votre site Internet (en précisant qu'il s'agit d'une version modifiée).
- Une action est [débutée](#) si vous avez entrepris sa mise en œuvre (sans nécessairement la compléter) au cours de l'année qui fait l'objet du rapport, donc pour une première fois.
- Une action est [poursuivie](#) si elle a été entreprise au cours d'un exercice financier précédent et que sa réalisation a continué : ce terme remplace action [posée](#).
- Une action est [complétée](#) si vous avez atteint la cible que vous vous étiez fixée et que les gestes qui

permettent la mise en œuvre de cette action sont tous complétés.

- Une action est [retirée](#) si votre organisation en arrive à la conclusion qu'elle ne pourra pas la réaliser pour des raisons majeures, ou si une action plus pertinente peut la remplacer. Dans tous les cas, vous devrez rapporter dans votre rapport annuel de gestion les gestes posés à l'égard de cette action et les raisons pour lesquelles elle a été retirée ou remplacée.

Dans le questionnaire que vous recevrez le 2 avril 2015, certaines parties de la question 10 (libellés, indicateurs, cibles) seront déjà complétées avec l'information disponible au BCDD. Vous pourrez utiliser la partie « Commentaires » pour signaler toute modification.

Vous devrez compléter la partie relative au statut de chaque action au 31 mars 2015 (débutée, poursuivie, complétée, retirée).

Indicateurs annuels de performance administrative 2014-2015

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Bureau de coordination du développement durable

Info.developpementdurable@mddelcc.gouv.qc.ca